

LES

COLONIES BELGES

ET FRANÇAISES

DU MANITOBA

NOTES DE VOYAGE AU CANADA

EN 1890

PAR

L. HACAULT,

RÉDACTEUR AU *Courrier de Bruxelles*

CORRESPONDANT DU *Handelsblad*, D'ANVERS.

AVEC DES EXTRAITS DES RAPPORTS DES FERMIERS DÉLÉGUÉS DE GRANDE BRETAGNE

CHARGÉS DE FAIRE, EN 1890, UNE ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES AGRICOLES DU CANADA

ÉDITION ILLUSTRÉE D'APRÈS PHOTOGRAPHIES, DESSINS, ETC.

BRUXELLES

ALFRED VROMANT ET Cie, ÉDITEURS

3, RUE DE LA CHAPELLE, 3

1892

N. B. Adresser les demandes pour cette brochure A MM. W. RAYDT & Cie; VON DER BECKE & MARSILY; R. BERNS, J. HARTMANN & Cie, P. CANON, agents l'émigration à ANVERS ; H. FABRE, 10, rue de Rome, PARIS ; PITT & SCOTT, rue Scribe, 7, PARIS ; ZUBER, rue de Strasbourg, 3, PARIS ; A. HENRY & Cie, rue des Marais, 95, PARIS; DUBEL, rue du Chilou, 2, LE HAVRE (France); J. DYKE, Water Street, 15, LIVERPOOL ; ARCHER BAKER, King William Street, 67 et 68, LONDRES ; DERULLE - WIGREUX, Maria - Theresienstrasse, Hotel Amerika, LUXEMBOURG ; A. ZWILCHENBART, Centralbahnplatz, 9, BALES (Suisse).

LE SYSTÈME D'ARPENTAGE DU MANITOBA.

Le système d'arpentage, ou de division des terres, est le plus simple du monde. Chaque canton ou *township* forme juste un carré ayant 6 milles de côté (9 kilom. 65 m., 2 lieues environ); chaque *township* a donc une superficie de 36 milles carrés ou 90 kilomètres carrés. Chaque *township* est divisé en 36 sections de un mille (un tiers de lieue) carré ou 640 acres chacune (258 hectares). Ces sections sont subdivisées en demi sections de 320 acres et en quarts de section de 160 acres (64 1/2 hectares). Les divisions sont indiquées par des poteaux placés aux coins. Ce sont les quarts de section qui constituent les lots de chaque colon ou *homesteads*.

La figure ci-dessous donne une idée exacte d'un township et de ses divisions : Chaque section entière, de un mille carré, est bordée d'une route sur ses quatre faces. Les routes sont parallèles du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Elles se coupent donc toutes à angle droit, sur le modèle des grandes villes américaines.

Ces routes très larges ne sont point pavées mais nettement tracées et jalonnées à travers bois et prairies. Les terres cultivées ne peuvent y empiéter.

Les terres dites des Écoles sont vendues, au meilleur prix possible, au profit des Écoles du *township*.

Les *townships* sont cadastrés sus les cartes officielles par *rangs*. De sorte que les rangées de l'Est à l'Ouest s'appellent *townships* et les rangées du Sud au Nord : *rangs*. Les « rangs » suivent les parallèles des méridiens et sont numérotés. Chaque *township* est numéroté jusqu'au nº 36, en partant de la frontière des États Unis et en remontant jusqu'au Nord. Chaque *rang* est numéroté, à partir d'un méridien principal nº 1, qui, pour le Manitoba par exemple, est situé un peu à l'Ouest de Winnipeg, jusqu'au méridien nº 34, où commence le cadastre de l'Assiniboine.

Ainsi la colonie de Saint-Alphonse comprend 4 townships (16 lieues carrées) : le *township* 5, *rang* 11 ; le *township* 5, *rang* 12, le *township* 6, *rang* 11 et le *township* 6, *rang* 12.

La désignation des terres est ainsi des plus faciles, et l'on peut se rendre nettement compte des distances, grâce à la division par carrés d'un mille. Chacun de ces carrés se subdivise en 4 quarts de sections. Ces terres (chacune de 160 acres, contenance du *homestead*), se distinguent par les points cardinaux, comme suit par exemple : *township* 5, *rang* 11 : le nº 36, quart Sud-Est ou quart Nord-Est ou quart Sud-Ouest ou Nord-Ouest, le centre du carré d'un mille étant censé être le pivot de l'orientation.

Le *homestead* forme un carré d'un demi-mille (un sixième de lieue de côté) soit 804 mètres et 65 c. de côté.

640 acres
258 hectares.

NORD

1 mille. 1609m.

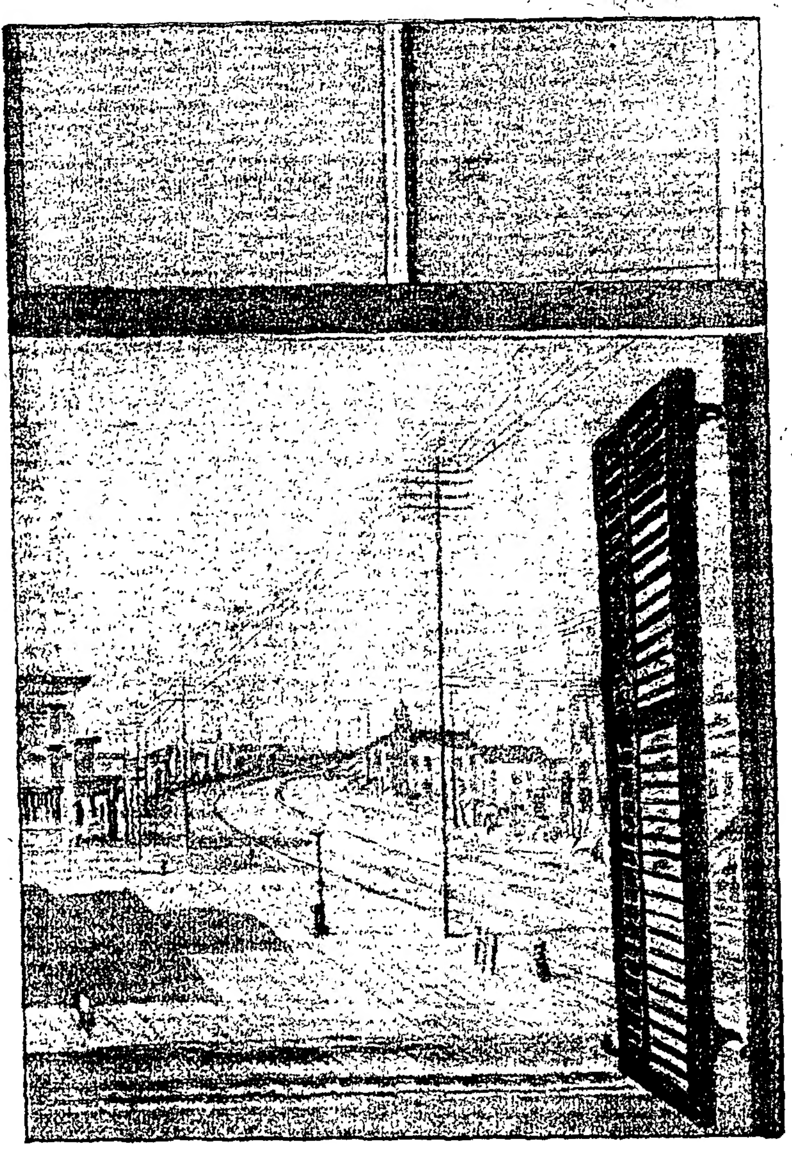
OUEST — EST

31	32 Terres du Gouv (gratuites)	33 Terres du C. P. R.	34 Terres du Gouv.	35 Terres du C. P. R.	36 Terres du Gouv.
30 Terres du Gouv	29 Terres des Écoles	28 Terres du Gouv.	27 Terres du C. P. R.	26 Terres de la B. H.	25 Terres du C. P. R.
19 Terres du C. P. R.	20 Terres du Gouv.	21 Terres du C. P. R.	22 Terres du Gouv.	23 Terres du C. P. R.	24 Terres du Gouv.
18 Terres du Gouv.	17 Terres du C. P. R.	16 Terres du Gouv.	15 Terres du C. P. R.	14 Terres du Gouv.	13 Terres du C. P. R.
7 Terres du C. P. R.	8 Terres de la B. H.	9 Terres du C. P. R.	10 Terres du Gouv.	11 Terres des Écoles.	12 Terres du Gouv.
6 Terres du Gouv.	5 Terres du C. P. R.	4 Terres du C. P. R.	3 Terres du C. P. R.	2 Terres du Gouv.	1 Terres du C. P. R.

SUD

C. P. R. veut dire . Terre appartenant au *Chemin de fer Canadien Pacifique*.
B. H. — — à la *Compagnie de la Baie d'Hudson*.
Gouv. — — au *Gouvernement du Canada et composées de 4 homesteads.*





Dessin de L. Hacault. ...ue prise de la gare du C. P. R.

WINNIPEG LE MA... — LE MAIN STREET.

AVANT-PROPOS.

Aux mois de juillet et d'août 1890, le *Courrier de Bruxelles* publiait sous ce titre : les *Belges au Canada*, une série de lettres que je lui adressais comme *reporter* et comme touriste (1).

Cette excursion au Canada, entreprise pour motif de santé, avait aussi pour but d'étudier ce beau pays, et plus spécialement le Manitoba, au point de vue de la colonisation belge. Je voulais surtout visiter les colons belges du Manitoba, et faire sur leur situation, une sorte d'enquête destinée à M. le comte Waldbott de Bassenheim, secrétaire général de la Société Saint-Raphaël (Société protectrice des émigrants) à Saint-André lez-Bruges. Grâce à la bienveillante intervention du dévoué secrétaire de cette œuvre chrétienne, si justement appréciée en Belgique et à l'étranger, je pus obtenir des facilités précieuses pour mon voyage (2).

D'autre part, je dois exprimer ma reconnaissance au Gouvernement canadien, notamment à MM. J. Carling, ministre de l'Agriculture, et J. Lowe, assistant-ministre, à Ottawa, qui ont gracieusement mis à ma disposition des documents importants.

---

(1) Le *Handelsblad* d'Anvers, l'organe le plus important de la presse flamande, dirigé par M. A. Snieders (édit. MM. Van Dieren) m'avait également chargé de lui envoyer des correspondances. Mes lettres ont paru *in-extenso*, sous ce titre : Brieven uit Manitoba, dans les n[os] des 25 et 26 Juillet, 8, 9, 15, 16 et 22 Août 1890. Ces lettres, complétées, paraîtront dans une édition flamande, actuellement sous presse.

(2) Pour obtenir la protection de l'Œuvre, il suffit de s'adresser au secrétaire-général. Aucun émigrant ne devrait manquer de le faire. C'est le moyen d'échapper à bien des dangers, de la part de ceux qui cherchent à exploiter les émigrants. Le service d'informations et renseignements est centralisé au secrétariat général. Dans les principaux ports d'embarquement et de débarquement, des hommes sûrs sont installés pour servir les émigrants. L'Œuvre éclaire individuellement les émigrants sur les chances que les différents pays d'émigration présentent pour chacun d'eux. Elle publie un bulletin trimestriel sur les questions d'émigration.

J'ai complété les lettres, publiées par le *Courrier de Bruxelles*, au moyen de notes multiples recueillies pendant mon voyage et de renseignements divers, qui me sont parvenus de nombreux et dévoués correspondants canadiens, spécialement de colons belges. Enfin, j'ai eu recours à diverses publications contemporaines. Je rappellerai, à ce propos, qu'un an avant mon voyage, le Canada avait été parcouru par M. Kaiser, ingénieur belge, collaborateur du *Journal de Bruxelles*, qui a publié d'intéressantes lettres de mon confrère.

Mes lettres sont spécialement consacrées à l'étude des ressources du Manitoba, au point de vue de l'agriculture et de la colonisation. Je suis convaincu, qu'en publiant cette enquête, je rends service à mon pays. J'ai fait cette étude à mes frais, avec la plus complète indépendance et une stricte impartialité. Je n'ai reculé devant aucune difficulté pour m'acquitter consciencieusement de mon entreprise et pour contrôler de près tous mes renseignements.

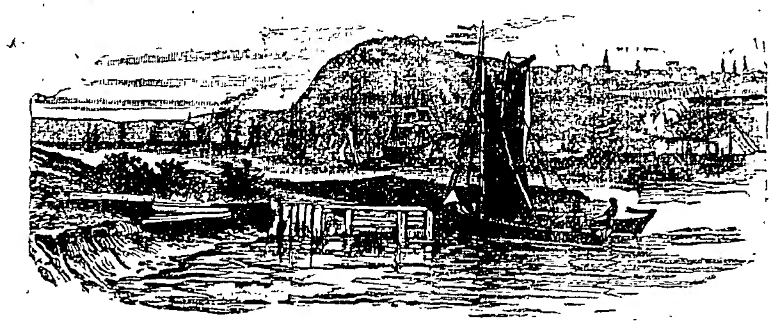
J'ai cru nécessaire de compléter mon travail par des extraits, que l'on trouvera plus loin, d'une enquête très intéressante, faite également en 1890, et au même point de vue, par des fermiers-délégués de Grande-Bretagne.

Bruxelles, février 1892.

J'ai eu le plaisir, à Liverpool, de faire visite à un dévoué prêtre belge, le R. P. Frédéric D'Heurter, qui demeure 27 *High Park street*, et spécialement chargé, par la *Société de Saint Raphaël*, de s'occuper des intérêts des émigrants. Il est à même de rendre à tous les émigrants de grands services, comme guide et comme interprête. Il parle le flamand, le français, l'anglais, l'allemand et l'espagnol.

La *Société Saint-Raphaël* est une institution toute gratuite ayant pour but de protéger les émigrants mais non de promouvoir l'émigration. C'est une œuvre libre et charitable d'une haute nécessité. Elle possède à Anvers, nº 30. Rempart Saint Georges, près de la place Teniers, un bureau de renseignements. Elle vient de publier à Bruges (Plancke frères, rue Sainte-Claire 1) un *Manuel des Emigrants* excellent, en langue française, édition spéciale pour le Canada.

La même Société s'est occupée de faire protéger les émigrants par des hommes très dévoués, à savoir : en Hollande, A Rotterdam, M. Jakob Zoeller, 17, Van du Tack straat ; à Amsterdam, M. Ed. Huf, 215, Nieuwendyck ; en France : au Havre, le R. P. Lambert Rethmann, 3, rue Doubet ; en Allemagne : à Hambourg, M. Th. Meynberg, grosse Reichenstrasse, 52 ; à Brême, l'abbé Schloesser, 6, Lindenstrasse.



Vue de Québec

LES

COLONIES BELGES ET FRANÇAISES

DU MANITOBA

Lettres au Courrier de Bruxelles.

LE VOYAGE

« Nous recevons de M. Hacault, notre rédacteur, en ce moment au Canada, dit le *Courrier de Bruxelles* du 27 juillet 1890, une première lettre qui intéressera vivement nos lecteurs :

Winnipeg, 10 juillet 1890.

Je suis depuis huit jours dans le Manitoba, qui deviendra sans doute, dans peu, un des pays les plus peuplés de l'Amérique du Nord. On peut y loger à l'aise dix fois la Belgique. Avant de vous parler de ce pays extraordinaire, permettez-moi de vous résumer mon voyage d'Anvers à Winnipeg, ne fût-ce que pour être utile à ceux de vos lecteurs à qui l'envie pourrait venir de faire un jour, eux aussi, cette excursion dans le Nouveau-Monde.

EN MER

Un vapeur m'a conduit, le 10 juin, d'Anvers à Harwich en une nuit. Je suis arrivé dans ce port anglais le 11, vers 4 heures du matin et j'ai pris à 7 h. 20 le train pour Liverpool, par Lincoln, Sheffield, Birmingham, etc. Arrivé à 4 heures du soir, le même jour, à Liverpool, je me suis abouché avec une des plus importantes agences de cette ville. De Liverpool à Montréal, retour compris, le billet est valable pour un an. Je n'ai eu qu'à me louer de la parfaite obligeance de ces messieurs.

Notre steamer de 5,300 tonnes, à hélice et à voiles (trois mats), avec *upperdeck* ou second pont promenoir central, et tout en fer, est admirablement aménagé. Il possède des installations de *Saloon*, cabines de premières et *State rooms*, *d'intermediate* (2e classe) et de *Steerage* (3me classe). Nombreux équipage et personnel de choix : médecin, *stewart*, etc. Eclairage électrique. Les cabines de première sont chauffées à la vapeur. Une confortable tabagie (*smooking room*) sur le pont. Salon de dames, salon de musique, servant d'oratoire le dimanche pour le culte anglican et de cabinet de lecture ; cabines de bain etc., etc. Les cabines *d'intermediate* sont très convenables et le *steerage* bien aéré. La table est excellente pour toutes les classes mais proportionnelle aux prix. Tous mes compagnons de voyage étaient Anglais (je parle de ceux de 1re classe), sauf quatre ou cinq Canadiens français.

A Londonderry, (Irlande), nous avons « stoppé » pour embarquer un contingent d'émigrants, et prendre le courrier postal. Nous pouvions être alors huit cents personnes à bord, y compris l'équipage.

* * *

J'ai visité souvent pendant le voyage, les intallations du *steerage* (émigrants) et je puis affirmer qu'elles sont excellentes. Les repas sont bien servis, l'ordre et la discipline y règnent, comme du reste sur toutes les lignes de Liverpool ; la moralité la plus scrupuleuse y est observée. Comme aménagements de literie, tout est bien combiné. Bref, impossible, selon moi, de faire mieux les choses, pour la somme minime que coûte le passage de Liverpool à Québec (on peut transporter un émigrant d'Anvers à Winnipeg pour 175 francs et moins, nourriture comprise à bord, non compris la literie).

Le voyage s'est passé sans incident. J'ai naturellement payé mon tribut pendant quelques jours au mal de mer. Nous sommes partis de Liverpool le 12 juin, après avoir visité les magnifiques docks de ce port. Après sept jours de navigation, nous arrivâmes en vue des côtes de Terre-Neuve. Mais nous fûmes arrêtés, près d'un jour et d'une nuit, par une admirable armée d'icebergs et de banquises dérivant du Pôle. Le 18 juin, anniversaire cher aux Anglais (Bataille de Waterloo), nous eûmes l'hiver en plein été. Il faisait un froid de loup à bord. On gelait sur le



pont. On dut chauffer les cabines à la vapeur. Le voisinage des icebergs, aux couleurs changeantes : bleu, vert, violet, rose, etc., causait ce refroidissement. Après avoir stoppé au milieu d'une mer calme comme un lac d'huile, le capitaine réussit à trouver un chenal à travers les glaçons et pendant des milles et des milles, nous les traversâmes avec prudence, nous bornant à écorner les plus légers, évitant les plus gros.

C'était un beau spectacle. Enfin nous franchîmes la barrière de glace mouvante et nous voilà de nouveau en mer libre. Le steamer file à toute vapeur vers le golfe de Saint-Laurent. Admirable ce golfe ! Il défie toute description. C'est l'embouchure du fleuve le plus large du globe. Le 20, nous sommes dans le fleuve, un bras de mer dont on ne voit pas les bords. Bientôt ceux-ci se rapprochent. Voici les Laurentides, belle chaîne de montagnes bleues qui se déroulent à droite du navire, comme un panorama.

Je n'entreprendrai pas la description de ce splendide décor, que nous admirons tous avec enthousiasme, ni l'énumération des nombreux sites, des villes, des villages qui s'échelonnent sur les bords du fleuve majestueux. Je dois cependant une mention à la célèbre chute du Montmorency qui se jette dans le Saint-Laurent, quelques lieues avant l'arrivée du navire à Québec. Cette immense draperie blanche descend de 300 pieds de haut ; on la voit flotter de loin comme une écharpe de fée...

A QUÉBEC.

Le 21, nous arrivons le soir à Québec, la plus vieille ville du Canada, et dont la citadelle est fameuse. Nous visitons, la nuit, la belle promenade de la citadelle, dont une partie s'est écroulée récemment; nous parcourons la ville sans avoir vu grand'chose, du reste. Québec est éclairé à la lumière électrique et a renoncé absolument au gaz pour les rues. C'est très peu satisfaisant et je ne conseille pas aux villes de la vieille Europe d'imiter leurs sœurs du Nouveau-Monde. Le sol n'est réellement éclairé qu'au pied du mât, qui porte la lampe à une grande hauteur. Le reste de la rue est dans la nuit. Il y a un contraste violent entre la lumière et l'ombre. L'effet général est sépulcral. Je crois que le seul mode pratique consisterait à combiner l'électricité et le gaz, l'électricité convenant pour compléter le gaz, mais ne pouvant le remplacer. J'ai noté les mêmes défauts de l'éclairage électrique à Montréal et à Winnipeg.

Les installations pour émigrants

Je n'ai pu qu'entrevoir à Québec (où nous étions descendus le soir, à la pointe Lévis), les installations destinées aux émigrants. Vu l'importance de ces installations, j'en emprunte la description à un récit de voyage fait la même année que moi, par M. P. Foursin, délégué fermier français,

qui accompagnait des délégués fermiers anglais dans leur visite au Canada en 1890.

« Le gouvernement canadien, dit M. Foursin, a établi au port de Québec, pour la réception des immigrants, un service qui devait particulièrement attirer notre examen. Sur les quais du bassin « Princesse Louise », en eau profonde, d'immenses baraquements ont été élevés ; rien n'a été épargné pour y réunir tout le confort nécessaire aux nouveaux débarqués ; dès leurs premiers pas sur la terre canadienne, ils se sentent entourés de sympathies qui suffiraient à leur faire oublier rapidement les fatigues de la traversée. Construits en 1887, ces baraquements comprennent deux corps principaux en bois, peints en vert foncé, dont l'agencement général, très simple, apparaît du premier coup d'œil admirablement approprié à son usage. Près du quai de débarquement, se trouve un hangar d'environ 120 mètres de longueur, destiné à la manutention des bagages.

« Sur une partie du quai, assez large pour que les trains du Pacifique y viennent aiguiller tout à leur aise, un deuxième bâtiment à un étage, complètement entouré au rez-de-chaussée par un large promenoir couvert, comprend une grande salle bien éclairée par de larges fenêtres, chauffée pendant la mauvaise saison, pourvue abondamment d'une eau très pure et pouvant contenir un millier de personnes. Au centre, un large comptoir sur lequel se débitent les provisions nécessaires pour le voyage en chemin de fer, sous le contrôle immédiat d'un agent officiel. Une liste des prix, imprimée en plusieurs langues, est accrochée, bien en vue ; elle indique la valeur comparative de la monnaie canadienne et des monnaies étrangères dont le change est facilité et surveillé par des agents officiels, qui exercent d'ailleurs, sur tous les services, une vigilance qu'il est difficile de mettre en défaut. Nous remarquons encore, dans cette salle, des bureaux de poste, de télégraphe, de téléphone, de chemins de fer, de douanes ; les services d'immigration provinciaux y ont aussi des bureaux pour diriger et placer ceux des immigrants qui ont l'intention de rester soit à Québec, soit à Montréal, ou sur d'autres points des provinces de Québec et d'Ontario. Les ouvriers agricoles et servantes sont toujours assurés de trouver immédiatement, dans ces provinces, un travail bien rétribué.

« On a placé dans une aile attenante, communiquant directement avec la salle principale, des cuisines et un restaurant où 200 personnes assises peuvent, à la fois, prendre un repas excellent pour le prix fixe de 1 fr. 25 (25 centins), ou des consommations, thé, café, etc., à des prix également fixes et modérés. Le rez-de-chaussée comporte encore des salles de bains, des lavabos, etc., tenus en grande propreté, voire même avec un véritable luxe. Au premier étage, deux vastes pièces peuvent contenir 300 personnes chacune ; elles ont, à leur extrémité, l'une 15 chambres à coucher pour femmes et enfants, l'autre 4 chambres à l'usage des hommes seulement. Les colons qui, pour une cause quelconque, ne peuvent prendre immédiatement le train, sont ainsi logés gratuitement. A Lévis, sur la rive opposée à Québec, où débarquent aussi

les immigrants ; à Halifax, qui est le port d'hiver; à Montréal et sur divers points de la frontière des provinces de Québec et d'Ontario avec les États-Unis ; aux stations de la ligne du Canadien Pacifique : Port-Arthur (lac Supérieur), Winnipeg (capitale du Manitoba), Emerson, Brandon, Qu'Appelle, Médicine-Hat, Régina, Moose-Jaw (Mâchoire d'Orignal), Calgary, Vancouver et Victoria, la sollicitude du gouvernement a établi des postes très bien organisés où les immigrants sont assurés, pendant les premiers jours, d'un bon abri et des soins d'un personnel très expérimenté. »

M. Foursin compare ces installations à celles de New-York et proclame les canadiennes bien supérieures à celles des États-Unis.

A MONTRÉAL

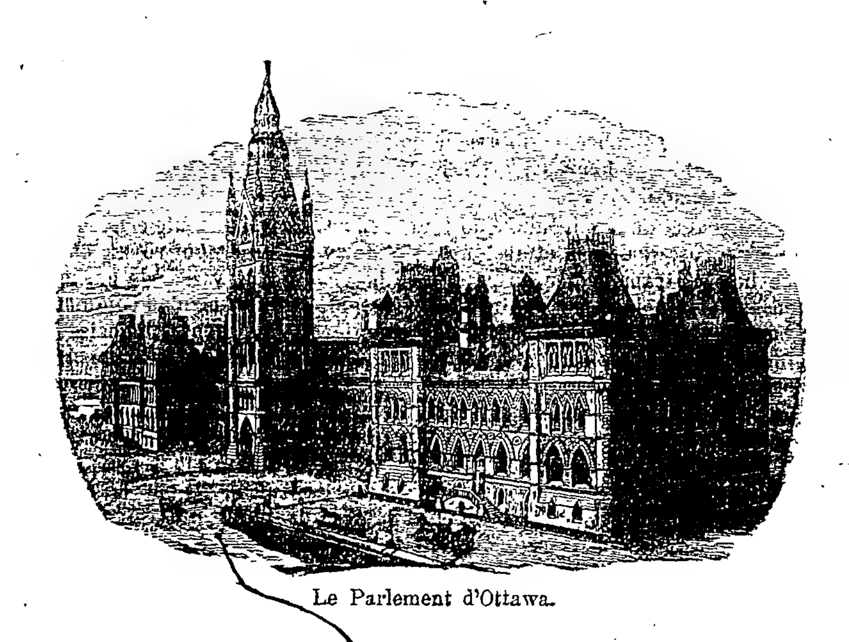
« Reparti de Québec le dimanche matin à 5 heures, le steamer nous amène le soir, à 6 heures 1/2, à Montréal. Voyage très agréable. Véritable promenade.

Le panorama de Montréal est de toute beauté. La ville, toute criblée de clochers aigus, de dômes et de tours, s'étale au pied du Mont royal, éminence boisée, transformée en parc avec belvédère. On y accède par un ascenseur original et par une route carrossable qui va jusqu'au sommet. Au bas du Mont royal sont situés les cimetières, tous confessionnels et vraiment remarquables. La végétation du Mont royal est magnifique. La ville baigne ses pieds dans le fleuve. C'est la plus grande du Canada et elle compte 250,000 habitants. A l'horizon, faisant face au quai, se profile le fameux pont tubulaire Victoria, le plus long pont de fer du monde. Il est livré seulement à la circulation des trains. Il franchit le fleuve dans sa plus grande largeur et a coûté 50,000,000 de francs, dit-on. Le courant, à cet endroit, est très violent. Les navires ne peuvent le remonter, à cause des rapides qui transforment cette partie du fleuve en une petite mer aux vagues tourbillonnantes. On a creusé un canal qui permet aux navires de remonter jusqu'à La Chine, où le fleuve est de nouveau navigable.

Je descends à l'hôtel *Jacques Cartier*, tenu, près du quai, par un Canadien français, où la pension (bonne cuisine bourgeoise) est de 7 fr. 50 par jour, y compris la chambre, et je visite rapidement la ville, dont le port est presque aussi vaste que celui d'Anvers.

Montréal est charmant. Partout des arbres, des squares et des parcs. Ville très commerçante, très animée, aux trottoirs de bois, de macadam et de dalles. La population parle en majorité le français. Les Canadiens français sont, en général, de fort aimables gens, hospitaliers, francs, le cœur sur la main, entendus en affaires, parlant avec volubilité et un accent spécial, et les Canadiens anglais sont très sympathiques. Les

Anglais tiennent le haut commerce, la finance, etc. Ils habitent les quartiers aristocratiques les mieux situés, dans le haut de la ville. Nombreux édifices publics, gares splendides, grands magasins, lignes de tramways partout. Beaucoup d'églises, dont quelques-unes sont de beaux monuments de style gothique, aux clochers élancés. La plupart des églises sont de pierre à l'extérieur, mais de bois à l'intérieur, par exemple la cathédrale catholique (Notre-Dame). Les principales rues de la haute ville, dirigées dans le sens du fleuve, ont plus d'une lieue de long et sont plantées d'arbres. La ville est, du reste, bâtie à l'américaine. Toutes les rues, macadamisées ou pavées de bois, se coupent à angles droits. Elles sont larges et, quand le soleil luit, il y fait bien chaud. L'été à Montréal est tropical.



Le Parlement d'Ottawa.

Partout, aux vitrines des marchands de comestibles, on voit des *régimes* de bananes (25 c. pour trois) et des fruits venant des Etats-Unis du Sud ou de la province de l'Ontario : raisins, pêches, prunes, pommes, etc. Le pays de Montréal est célèbre par ses pommiers. Notons aussi des melons monstrueux et des légumes splendides. On mange beaucoup d'épis de maïs tendre, cuits à l'eau. Les rues sont sillonnées de voitures très légères, attelées de chevaux vifs.

J'ai assisté, le 24 juin, à la grande fête nationale et religieuse des Canadiens-français : la Saint-Jean-Baptiste. Les rues étaient pavoisées et les

maisons ornées de branches d'érable. L'érable est l'arbre symbolique du Canada. Tout Canadien en portait une feuille à la boutonnière. Le matin, une procession de 10,000 hommes, appartenant à toutes les sociétés et congrégations catholiques françaises, y compris les élèves des écoles des Frères, a parcouru un long itinéraire, en formant des groupes pittoresques, avec drapeaux et musiques. Les protestants anglais ont assisté à cette imposante manifestation catholique et patriotique, en montrant un respect absolu de la liberté.

A 11 h. 1/2, grand'messe en l'église cathédrale et allocution de circonstance prononcée par Mgr Fabre, l'archevêque de Montréal.

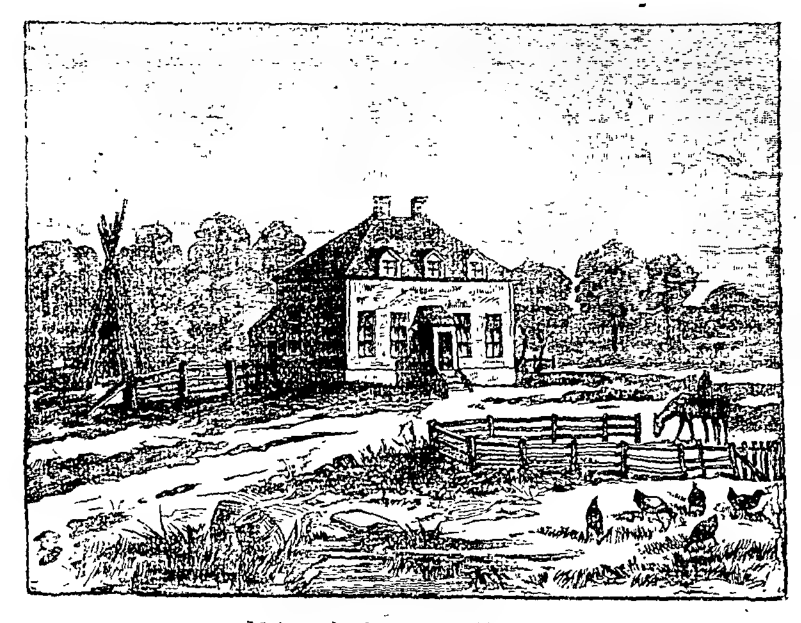
Foule énorme à cette cérémonie.

J'ai passé à peu près huit jours à Montréal, ou j'ai noué avec une famille canadienne les relations les plus agréables : MM. Painchaud frères, négociants. Ils ont bien voulu me rendre mille services en souvenir de la vie commune que nous avions menée à bord.

Ces aimables messieurs m'ont piloté avec une extrême complaisance, me témoignant comme belge, un vif intérêt. L'un de ces messieurs a bien voulu me montrer, au *Saut des Récollets*, à deux lieues au nord de Montréal, une exploitation agricole dirigée par M. Cunard, Canadien français, fort intelligent, ayant des Belges à son service. La culture aux environs de Montréal est assez dure ; la terre est bonne, mais il faut lutter contre les pierres. Toutes les richesses de la minéralogie et de la géologie y sont accumulées. On y trouve des roches roulées énormes ; les limites des cultures sont faites de pierres roulées recueillies sur place. Beaux rendements, mais frais considérables de culture. Les terres coûtent cher. Plus de terres libres depuis longtemps. On y trouve l'érable à sucre. J'ai goûté de ce sucre. Il tient du miel. Je me suis aussi offert un voyage à l'île historique de Sainte-Hélène, située en plein Saint-Laurent, où l'on se rend par *ferryboat* régulier. C'est le bois de la Cambre ou le Bois de Boulogne de Montréal, mais plus pittoresque et plus accidenté. Lieu de promenades et de sport nautique. J'ai voulu également franchir les rapides, de la Chine à Montréal, en descendant le Saint-Laurent par bateau à vapeur. Voyage émouvant qui fait les délices des Montréalais. C'est vertigineux et, quand on revient à Montréal, on se promet de ne plus recommencer. Mais l'on recommence... gaiement. (1) »

---

(1) Parmi les personnes de Montréal, à qui j'étais recommandé, je dois citer spécialement M. Bodard, secrétaire de la *Société française d'Immigration*, dont les bureaux (alors rue Saint-Jacques) sont actuellement rue des Commissaires. M. Bodard m'a prêté le concours le plus obligeant. C'est à lui que je dois la liste des principales colonies belges du Manitoba, c'est encore lui qui m'a mis en rapports avec des personnes qui m'ont été fort utiles. Il m'a muni enfin de recommandations auprès de la *Compagnie du Canadien Pacifique*.



Maison de ferme canadienne.

Excursion dans les cantons de l'Est.

Winnipeg, 11 juillet.

« Après avoir assisté, le 24 juin au soir, à une fête populaire donnée dans un des Parcs de Montréal, le Parc Sohmer, j'ai pris le 28, à 10 heures 10 minutes du matin, le train, à la gare Bonaventure, pour pousser une pointe dans les cantons de l'Est. Avant de voir le Manitoba, je voulais aller à Sherbrooke, où je connaissais un ancien journaliste belge, M. G. Vekeman, qui s'occupe beaucoup de colonisation et qui, tout en collaborant au *Pionnier* de Sherbrooke, s'était établi avec sa famille comme fermier à quelque distance de cette ville, où un de mes oncles maternels, M. Gilbert, avait été médecin jadis. Le voyage à travers cette belle région de l'Est, montagneuse, pittoresque, très boisée, arrosée de nombreuses rivières, a été pour moi une véritable partie de plaisir. Partout de belles fermes et de grandes cultures ; mais il a fallu piocher dur pour les créer, car c'est un pays de défrichements en pleine forêt. A Sherbrooke, mon ancien confrère m'a reçu de la façon la plus cordiale et m'a offert une

hospitalité dont je garderai toujours le meilleur souvenir. M. Chicoine, maire de Sherbrooke, et rédacteur en chef du *Pionnier*, a bien voulu me faire également un excellent accueil. J'ai passé à Sherbrooke deux ou trois jours bien agréables. J'ai pu visiter pour la première fois de ma vie la véritable forêt vierge. C'est vraiment terrifiant et merveilleux. Partout des cadavres d'arbres immenses, en décomposition plus ou moins avancée, jonchant un sol composé lui-même de débris végétaux et qui sera d'une fertilité prodigieuse plus tard, quand le feu aura fait son œuvre. A travers d'autres cadavres d'arbres debout, penchés, tordus en tous sens, pousse avec force une forêt nouvelle d'une végétation luxuriante. C'est un fouillis pour ainsi dire inextricable, orné des fleurs les plus variées ; ces bois sont aussi des réservoirs à moustiques. Ces odieux insectes défendent la forêt vierge avec rage. Les nouveaux venus en souffrent beaucoup, mais le défrichement une fois opéré, surtout par le feu, les moustiques disparaissent. La terre végétale est d'une richesse incontestable, mais là



Vue de Sherbrooke.

aussi, comme aux environs de Montréal, il faut lutter contre les roches et les pierres roulées. J'ai visité l'exploitation rurale de M. Vekeman qui se borne à la culture potagère et réussit à merveille. M. Vekeman connaît à fond l'agriculture et ses produits ont été primés aux concours. Il a cheval et voiture et du bétail pour sa consommation laitière. J'ai pu étudier de près, chez lui, la vie canadienne, dirigée par une ménagère modèle. Comme construction, la maison canadienne est originale et très confortable. Tout est en bois, aménagé en vue des rudes hivers, mais avec balcons et verandah pour l'été. L'été, dans les cantons de l'Est, était en juin 1890, très accablant. Mais les heures de la soirée étaient délicieuses. J'ai visité, non loin de là, une ferme exploitée par un belge, M. Cambron, dont le père est vétérinaire à Poix-Saint-Lambert (Luxem-

bourg). M. Cambron s'est établi à Sherbrooke, il y a quelques années. Il paraissait content ; ses débuts ont été assez durs, à cause des difficultés du défrichement auxquelles nos belges ne sont pas habitués. Il avait de belles récoltes sur pied, des pommes de terre pleines de promesses. L'hiver précédent avait éprouvé ses prairies. Là où la neige n'avait pas protégé le sol, l'herbe était radicalement détruite ; le thermomètre était descendu souvent à 36° sous zéro C. Le froid, dans les cantons de l'Est, est peut-être moins tolérable que dans le Manitoba, l'air n'étant pas aussi sec (1). Partout des rochers. Indices nombreux de cuivre, de fer, de plomb, etc. Il y a des mines du reste dans les environs, où les journées sont à haut prix. Un autre colon belge, M. Luc, est établi un peu plus loin. Je n'ai pu le visiter.

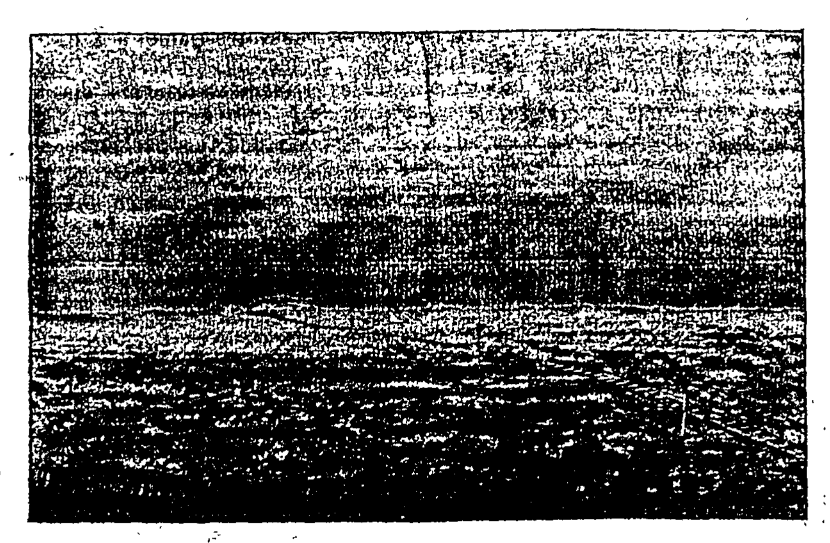
Il n'y a plus de terres gratuites, mais beaucoup de terres à vendre à des prix peu élevés ou d'anciennes fermes à reprendre. Les prix des terres varient extrêmement. Aussi je renonce à donner des indications précises à ce sujet.

L'impression qui m'est restée de mon excursion à Sherbrooke, c'est que la colonisation belge est très possible dans les environs, mais il faut y arriver avec des capitaux, de bons bras et un courage particulier ; les paysans belges, sauf ceux du Luxembourg peut-être, ne sont guère habitués aux défrichements en pleine forêt. Sont-ils même généralement doués de l'énergie que les défricheurs canadiens doivent déployer pour lutter contre la forêt vierge ? Il faut un véritable entraînement, de père en fils, pour soutenir cette lutte, sans se décourager. Les Canadiens abattent leur arbre à coups de hache, avec une rapidité et une aisance remarquables. Et ce ne sont pas de petits arbres, mais de véritables colosses ! Il est vrai que la forêt canadienne est généralement composée d'essences tendres : *Spruces*, *épinettes*, bouleaux, trembles, érables, peupliers à feuilles tremblantes, etc. Je n'y ai point rencontré le chêne *rouvre* d'Europe, ni le hêtre au tronc lisse, mais beaucoup de résineux. Les arbres une fois abattus, on les brûle et l'on attend que le feu et le temps fassent leur œuvre. Les souches résistent assez longtemps. Quand leur décomposition se produit on y met encore le feu, où on les arrache du sol, soit par la mine, soit au moyen de bœufs. Mais l'on n'attend pas jusque là pour cultiver. On a ainsi du froment, de l'avoine, des pommes de terre, etc. Inutile de dire que la maison de bois du défricheur et son chauffage ne lui coûtent pas grand chose.

J'aurais voulu prolonger plus longtemps mon séjour en ce beau pays, où la sympathie de l'accueil m'aurait certainement retenu, si mon temps de prendre la route du nord-ouest n'était arrivé. Après avoir assisté, le dimanche à la seconde messe sur la terre canadienne, en l'église d'une

(1) Le 29 juin, à 3 heures de l'après-midi, chez M. Cambron, le thermomètre centigrade marquait 34 degrés.

paroisse rurale de Sherbrooke, je quittais à regret M. Vekeman, sa famille et ses amis, pour rentrer à Montréal.



Dessin de L. Hacault.

LA PRAIRIE. — Environs de Winnipeg.

LE MANITOBA (1)

En route pour le nord-ouest.

Winnipeg, 12 juillet.

« C'est le 30 juin que j'ai laissé les délices de la Capoue canadienne pour m'enfoncer dans le nord-ouest, et que j'ai pris à l'agence (rue Mac Gill, au coin de la rue Saint-Jacques, en face du square Victoria) du C. P. R. (*Canadian Pacific railway* : prononcez *Cipiar)* un billet de *Sleeping-Car* pour Winnipeg (Manitoba), objet principal de mon voyage.

(1) La région des Prairies s'étend de la vallée de la Rivière-Rouge aux Montagnes-Rocheuses, sur une distance de plus de 1500 kilomètres (300 lieues). Elle

C'est pour rien ! 8 piastres (42 francs) pour jouir le jour d'un salon avec fumoir et, la nuit d'un *Sleeping* avec cabine de bains, etc., et cela pendant 2 jours et trois nuits : sans compter les services d'un domestique nègre ou plutôt mulâtre, attaché au *Sleeping*, un peu nonchalant, mais si original !

Je suis parti de Montréal (gare Dalhousie, rue Notre-Dame) à 8 h. 1/2 du soir. Je passe sur la description des trains du *Canadian Pacific Railway*. (Ici on dit : les *chars* et les Canadiens-français disent : les *chôrs*.) Vous connaissez aussi les *sleeping-cars* et le système des wagons-restaurants que l'on accroche au train une fois par jour.

J'ai mis deux jours et trois nuits à franchir l'énorme distance qui sépare Montréal de Winnipeg. On traverse des espaces qui n'en finissent pas, peuplés de forêts colossalement étendues, où l'on remarque, comme dans le canton de l'Est, une foule d'arbres morts, debout ou couchés, et des bois énormes noircis par le feu. Les sites sont très variés. Il y a des régions qui font l'effet de vastes cimetières d'arbres morts, aux aspects

---

se divise en trois plateaux, qui vont en s'élevant successivement. Le plateau du Manitoba, arrosé par la Rivière-Rouge, l'Assiniboine et leurs affluents, est situé au centre même du Canada. Superficie : à peu près 1,800,000 hectares ; élévation moyenne : 275 mètres. Le deuxième, l'Assiniboia, à une altitude de 500 mètres, comprend environ 27,000,000 d'hectares, est arrosée par l'Assiniboine la rivière Qu'Appelle, la branche sud de la Saskatchewan ; le troisième (Alberta) va jusqu'à contre-forts des Rocheuses. Le Manitoba doit son développement et son peuplement à la ligne du *Canadien Pacifique* qui traverse tout le Canada de Québec, Montréal jusqu'à Vancouver. C'est la ligne la plus courte d'Europe au Japon et à la Chine. Les malles du Japon et de Chine ont, en septembre 1891, été transportées à Liverpool, par la voie du Pacifique Canadien, en 21 jours. Par la voie de Suez, la durée du trajet est de 43 jours. Le parcours terrestre, de Vancouver à New-York (5090 kilomètres) s'est effectué en 84 heures (trois jours).

En 1881, Winnipeg (ancien fort Garry) avait 7,985 habitants ; dix ans après, ce chiffre dépassait 26,000. Le Manitoba, en 1881, comptait 62,260 habitants ; en 1891, il en compte 154,442 (augmentation 148 p. c.) L'Alberta en 1881, comptait avec l'Assiniboine et le Saskatchewan 25,515 habitants. Ce chiffre, en 1891 est de 67,554 (augmentation 164 p. c.)

La population totale du Canada était, en 1881, de 4,324,810 habitants. En 1891, elle monte à 4,829,411 (augmentation 11.66 p. c.) Cette augmentation est pour ainsi dire due tout entière au Manitoba et aux territoires du N.-O.

Le Canada a une superficie totale représentant seize fois et demie celle de la France.

La majorité de la population du Manitoba appartient actuellement à la race anglaise et protestante (Irlandais, Ecossais, etc., compris.) La population catholique française, suisse et belge, vient en seconde ligne, puis l'élément allemand, suédois, norwégien, irlandais, polonais, etc. Peu de juifs : quelques milliers de memnonites, secte inoffensive de Russie. Quelques dizaines de milliers de Peaux Rouges sont éparpillés un peu partout. Ces nomades sont absolument pacifiques.

les plus fantastiques. Montagnes et vallées se succèdent nuit et jour : rochers aux formes étranges, rougâtres ou gris, granit et basaltes, fleuves, lacs innombrables et d'un pittoresque très sauvage, mais grandiose. Plaines mornes et vertes forêts, tout passe rapide et fugitif. Dans certains endroits, pas un être vivant, pas un homme, pas même d'oiseaux ! C'est désolé.

Ces régions sont celles des bois et des montagnes. Bois morts, debout ou couchés. Il y a, sur le parcours, de quoi chauffer la moitié de l'Europe pendant des années. L'impression que produisent ces régions des forêts est mélancolique. Nous avons traversé Ottawa la nuit, siège du Gouvernement et du Parlement fédéral, où je regrette de n'avoir pu descendre. Puis succèdent des régions basses ou sablonneuses et des bruyères à perte de vue.

Enfin, nous approchons des grands lacs. Ici tout change. Le spectacle est excessivement varié. Montagnes étranges, rochers rouges, forêts splendides, fleurs merveilleuses. La voie longe le Lac Supérieur. Echappées de vues féeriques sur le lac, par un beau soleil. Passé par *Thunder Bay* et *Port Arthur*.

Les régions du Lac Supérieur franchies — et elles sont admirables — nous atteignons le Manitoba. Ici, partout le pays s'aplatit, partout des fleurs, des prairies, des roses sauvages, des trèfles et autres herbes sauvages et du blé...

La terre devient noire comme du cirage. Enfin, j'arrive le 3 juillet, le matin à Winnipeg. »

A WINNIPEG ET ST-BONIFACE.



WINNIPEG. — Vue générale.

Winnipeg, 13 juillet.

Winnipeg (25 à 28,000 âmes) est une ville immense comme étendue mais très neuve. Elle remonte à vingt ans. Rues larges, éclairées à la lumière électrique, pavées de bois, avec trottoirs, de bois, la plupart. Les artères principales sont sillonnées de tramways. (Parcours 25 centimes.) Les voitures du *tram* sont chauffées l'hiver. Partout des hôtels, des magasins, des boutiques, des *bars*, des restaurants, mais tout est en bois, sauf quelques grands établissements et les bâtisses officielles : palais du Parlement, cour de justice, hôtel de ville, *Post-office*, gare du *Canadian Pacific Railway*, université, collèges, etc. Beaucoup d'églises en bois, etc. La plupart des grandes maisons n'ont que deux bas étages, les petites sont très nombreuses. Ville essentiellement de commerce et d'affaires.

A Saint-Boniface se publie hebdomadairement le *Manitoba*, organe des Canadiens français et catholiques, journal qui jouit d'une légitime popularité et dont le directeur est M. Trudel, profondément dévoué à la colonisation de langue française. Je me suis empressé de faire visite à mon excellent confrère, qui m'a rendu des services signalés. C'est aux bureaux du journal le *Manitoba* que j'ai eu l'honneur de faire la connaissance de M. La Rivière, député de Provencher au Parlement fédéral, ancien

ministre, le chef politique de l'élément français et catholique du Manitoba et du Nord-Ouest.

M La Rivière voulut bien m'appuyer et me renseigner avec une rare obligeance. Je lui dois les premières informations au sujet des colons belges et français qui forment actuellement, en dehors des établissements isolés ou répartis dans les anciennes paroisses de la vallée de la Rivière-Rouge, sur la Rivière au Rat et près du lac Manitoba, sept nouvelles paroisses : Saint-Alphonse, Saint-Léon, Notre Dame de Lourdes, Saint-Malo, lac des Chênes, Grande-Clairière, et *White wood* (Bois blanc).

La population de Saint-Boniface est essentiellement française. (1600 habitants.) C'est la capitale du Manitoba français. Elle est plus ancienne que Winnipeg, ville surtout anglaise. La Rivière Rouge sépare Saint-Boniface de Winnipeg; Saint-Boniface se trouve bâti sur la « Seine » affluent de la Rivière-Rouge. Non loin de l'archevêché et de la modeste cathédrale, on voit le beau collège des jésuites, un pensionnat de religieuses. Il y a de bons hôtels, à prix modérés, et de nombreux *stores* ou magasins généraux à l'usage des cultivateurs (1).

Le premier belge que je rencontrai à Winnipeg, fût M. Constant Paulus, ancien instituteur libre, actuellement régisseur à Lorette, d'où il rend de réels services à la colonisation.

J'ai visité, à Saint-Boniface, la ferme belge de M. Bossut, venant des Flandres Il y exploite une laiterie de 20 vaches, assisté d'un jeune flamand.

La sœur et le père de M. Bossut (âgé de 74 ans) sont venus le rejoindre. Ils sont très contents et possèdent, en commun avec d'autres belges, à Otterburn (Saint-Pierre) une exploitation agricole plus importante. Parmi les familles belges associées à Otterburn aux Bossut, citons les Dejongh et les Delbecque, qui sont prospères.

Je ne dois pas oublier le charmant accueil que j'ai reçu de M. Gauthier,

---

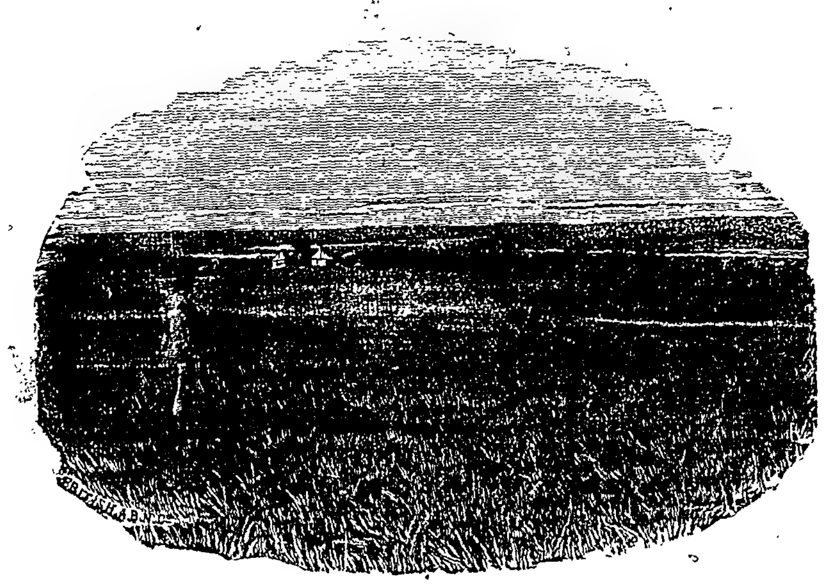
(1) Le charbon (houille) pour usages industriels arrive à Winnipeg, des mines de l'Assiniboine et de l'Alberta, rendu en gare, à 25 fr. les 1000 k. Je tiens ce renseignement d'un belge, M. J. Gobaux, établi à Saint-Boniface, comme fabricant de poteries et qui est en bonne situation. Il y exploite de riches couches de terre à briques et à poteries, les seules exploitées actuellement dans ce pays. Le charbon de chauffage domestique arrive à Oak-Lake, près des frontières ouest du Manitoba, à 20 fr. les 1000 k. rendus en gare. Il faut ajouter à ce prix celui du charriage à domicile qui doit être assez élevé. A Saint-Alphonse, le charbon coûte 35 fr. les 1000 k. rendus en gare. Les charbonnages de l'ouest sont très riches; leur appoint contribuera à sauver ce qui reste des forêts et des bois du Manitoba central, menacés de disparaître, si on continue à les exploiter pour le chauffage. La disparition des forêts serait, au point de vue agricole, un grand dommage pour le Manitoba. Le Gouvernement s'occupe activement de boiser diverses régions trop dénudées du Manitoba et du Nord-Ouest.

vice-consul de France, et de M. Hamilton, agent de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique. Quelle instructive soirée que celle à laquelle M. Gauthier et Mme Gauthier m'avaient invité chez eux, avec M. Green, inspecteur agricole au Manitoba, M. le comte de Saint-Exupery et M. Romieux. D'après M. Green, l'habitude de semer trop tard le froment et de se servir du froment tardif, comme le *Red Fife*, expose le cultivateur, pour une moyenne de dix ans, à ne pouvoir compter que sur trois à quatre excellentes récoltes, deux bonnes, une ne payant que les frais, et deux ou trois nulles; cela résulterait d'observations consciencieuses. Les gelées précoces de la fin du mois d'août seraient le principal facteur de ces mécomptes. Mais s'il y a incertitude de ce côté, il y a certitude complète de réussite dans l'élève du bétail (qu'il faut commencer modestement avec un petit capital) et dans l'exploitation des laiteries, beurreries, fromageries. L'élève du bétail au Manitoba, d'après des renseignements qui me sont venus plus tard de Saint-Alphonse et d'ailleurs, notamment de Lorette, peut rapporter 100 pour cent du capital en *trois* ans, si l'on se borne à la reproduction par têtes. Le revenu peut atteindre 125 et 150 pour cent en trois ans, si l'on fabrique du beurre et du fromage. Dans ces conditions, les colons belges doivent faire à la fois de la culture et du bétail, ce que les Anglais appellent *mixed farming*. La création de beurreries coopératives, avec emploi d'écrémeuses centrifuges, est du plus grand avantage. Les fermes expérimentales du gouvernement le conseillent vivement dans leurs intéressants rapports. (1)

(1) Citons notamment ceux de la ferme expérimentale d'Ottawa; directeur M. Saunders, de celles de Brandon, directeur : M. Bedford, d'Indian-Head (tête d'indien), territoires du nord-est, directeur : M. Mackay. Les rapports d'Ottawa paraissent annuellement en volumes, dans les deux langues. La ferme expérimentale d'Ottawa publie également des bulletins mensuels très pratiques, rédigés dans les deux langues, sous forme de tracts populaires, avec clarté et simplicité; ce qui les met à la portée de tous les cultivateurs, auxquels ils sont distribués gratuitement, sur simple demande. L'industrie laitière est représentée par un bureau spécial, qui publie également des rapports très complets. Le commissaire de l'industrie laitière, M. W. Robertson, a son siège à la ferme centrale d'Ottawa. Nous avons pu consulter les *rapports* et les *bulletins* mis gracieusement à notre disposition, par M. J. Lowe, assistant-ministre, qui joue au Canada à peu près le même rôle que remplit si bien en Belgique, l'inspecteur général de l'Agriculture, M. A. Proost. Ces rapports et ces bulletins sont tellement remarquables, qu'après avoir été communiqués à M. Proost, le gouvernement belge a proposé au gouvernement canadien d'établir un échange entre ses publications agricoles officielles et les publications analogues de Belgique.

Parmi les bulletins mensuels concernant la laiterie, la beurrerie, la fromagerie, l'élève du bétail, la culture du blé, de l'orge, de l'avoine, l'ensilage du maïs, fourrage, etc., signalons particulièrement un projet de « statuts et règlements pour beurreries à écrémeuses centrifuges » dû à M. W. Robertson et traduit en français, par M. Chapais, assistant-commissaire de l'industrie laitière (Bulletin nº 11).

Les transports d'émigrants.



Le pays de Saint-Alphonse.

Winnipeg, 14 juillet.

« Je vais vous envoyer un résumé de ma visite aux colons belges établis à Cypress River (Saint-Alphonse).

Avant d'aborder la relation de mon exploration à travers la terre du Manitoba, *noire*, elle aussi, mais dans un autre sens que l'Afrique centrale, je crois devoir donner quelques détails sur les transports d'émigrants par chemins de fer. Ces détails ont leur valeur pratique.

Le colon, débarqué à Québec ou à Montréal, est installé, d'une façon vraiment très confortable, dans les *colonists sleeping-cars*, qui ne coûtent rien de plus que le prix ordinaire du voyage en seconde classe (il n'y a pas de troisièmes en Amérique). J'ai pu examiner de près les conditions de transport des colons. J'ai causé avec des colons flamands, wallons, français, anglais et hollandais. Tous vantent l'excellence des *sleeping cars* destinés aux émigrants. Rien, pour ainsi dire, ne les distingue des *sleeping cars* de luxe, si ce n'est qu'on n'y voit ni étoffes, ni velours, ni sculptures, ni dorures. La nuit, ces *colonists cars* se tranforment en dor-

toirs commodes. Les dossiers des bancs glissent et forment lit pour deux. Le colon y étend son mince matelas, tire un rideau et il est chez lui. Au-dessus, un autre lit s'ouvre. Pendant le jour, ce second lit s'applique contre le plafond de la voiture. Les *chars* de colons ont tous une tabagie distincte. Ils sont aussi munis de lavabos, réservoirs à eau et à glace, installations de *water-closets* et poêles. On peut loger une cinquantaine de personnes dans ces maisons roulantes. Elles sont, comme les voitures de première, munies d'impériales aux deux extrémités, d'où l'on peut contempler à l'aise le paysage. Elles sont à couloir central et l'on peut facilement communiquer de l'une à l'autre voiture. Il est plus agréable de voyager en été dans les *cars* des colons que dans les *cars* de luxe. Dans ceux-ci on étouffe le jour et la nuit. J'ai tâté des uns et des autres afin de juger de tout par moi-même. Quant à l'ordre et à la moralité durant les voyages, je n'ai rien remarqué de répréhensible. Les colons qui voyagent en famille s'entendent pour se partager les compartiments de leurs *cars*, qui sont beaucoup plus nombreux que les *cars* de 1re classe. Les célibataires occupent un compartiment à part. Il y a généralement 4 ou 5 *cars* de colons pour un *car* de luxe et *sleeping car* de 1re classe. Un *dining car* accompagne le train. Mais ce restaurant roulant n'est pas à la portée de la bourse des colons. Ils s'arrangent pour faire en commun leur *popote* « à bord » et le *dining car* leur fournit l'eau chaude, le lait, le café, le thé, etc.

Bref, ces voyages de colons se passent fort joyeusement. Un signe des temps : les trains de colons allant vers l'ouest sont pleins, presque tous les jours ; les trains venant de l'ouest, au contraire, sont presque vides. Il n'y a de voyageurs, dans ces derniers qu'en première, et en *sleeping car* de luxe. Les trains pour le *Manitoba* sont régulièrement encombrés à Winnipeg, où j'en vois arriver tous les jours, vers 2 h. 1/2, devant mon hôtel. »

Les Colons belges de Saint-Alphonse.

Winnipeg, 15 juillet.

« Débarqué jeudi dernier, à Winnipeg, j'ai, le lendemain, fait visite à M. l'abbé Cloutier, à l'archevêché de Saint-Boniface. Il m'a très bien reçu. J'ai eu l'honneur d'être reçu aussi par Mgr Taché, le vénérable archevêque de Saint-Boniface, un des premiers pionniers de la civilisation chrétienne dans ce pays. Mgr Taché, vénérable par son âge et par ses vertus comme par ses talents, appartient à l'ordre des Oblats de Marie; cet

ordre a fourni et fournit encore d'admirables missionnaires. Il partage avec les Jésuites et les Frères de la doctrine chrétienne, les charges de l'apostolat et de l'enseignement. Mgr l'archevêque a bien voulu me témoigner une sympathie qui m'a profondément touché. L'audience que Sa Grandeur a daigné m'accorder restera au nombre de mes meilleurs souvenirs. Sa Grandeur m'a promis le concours de son clergé, pour l'accomplissement de ma mission. Et ce concours ne m'a fait nulle part défaut.

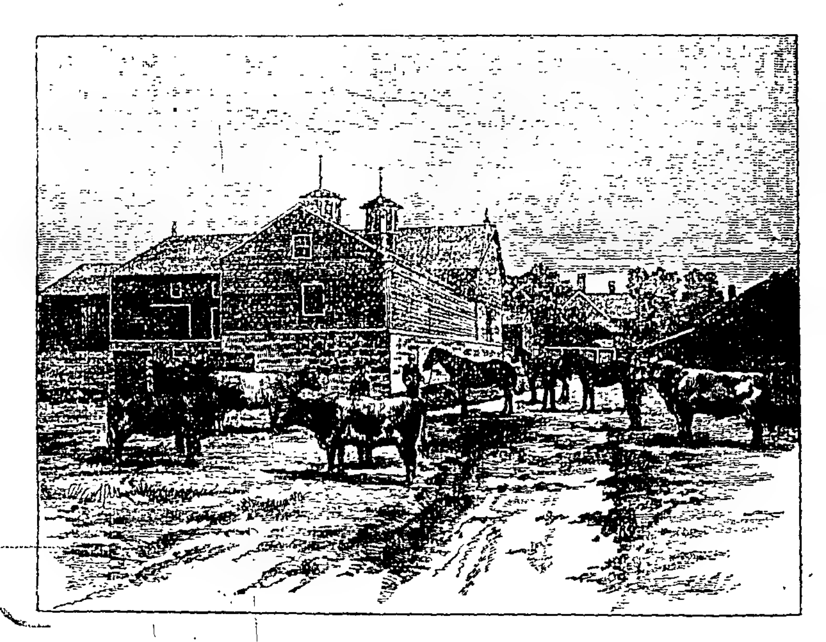


Ayant obtenu de M. Hamilton, intendant des terres du Canadian Pacific Railway, un « free ticket » de Winnipeg à *Cypress River*, sur la ligne Western Branch, j'ai pris, le 5 juillet, à 11 heures 50 du matin, le train pour visiter la colonie belge établie dans la paroisse de *Saint-Alphonse*, qui est à dix milles (trois fortes lieues) de la station de *Cypress River*. Arrivé à cette station, à 7 heures 1/2 du soir, j'ai trouvé une voiture qui m'a conduit chez un paysan, où j'ai passé la nuit. Le lendemain matin, après une promenade charmante d'une heure et demie, je suis arrivé à l'église bâtie en bois, sans clocher, sur une colline qui domine le pays. Le curé, le R. M. Campeau, Canadien français, prévenu par M. Bodard, m'a cordialement reçu et s'est offert à me piloter chez les Belges dont un grand nombre sont arrivés à Saint-Alphonse, il y a deux ans. A l'issue de la la grand' (et unique) messe célébrée à onze heures, et suivie des vêpres avec instruction, j'ai vu une trentaine de Belges avec lesquels j'ai eu un entretien général pour commencer. Cela a duré une heure environ. Un véritable palabre ! L'arrivée d'un journaliste de Bruxelles a fait sensation parmi eux. Ils étaient tout heureux de voir un compatriote venant prendre de leurs nouvelles.

Voici les noms des principaux d'entre eux. Tous ou presque tous sont chefs de famille. Leur effectif est de 140 personnes (femmes et enfants) : Félix Londoz, Mathot, H. Allard, Radelet (des environs de Dinant), J. Allard, Forget, E. Maurage, Volscher, J. Henrard, Jacques père et fils, J. Guilmin, Steyaert (un Flamand), Deschouver (id.), Schœmacher (de Virton), De Calvaer (un Flamand), O. Maurage, Sauvelet, Baccus, J. Agarand, Kaljen, Nicloux, J. Fifils, Jul. Fifils, H. Fifils, X. De Keuster (un Flamand), J. Barbier, A. Foidort, H. Leroy, de Villers-devant Orval (Luxembourg), Th. Dropsy, J. Barthélemy, Lecoq, J. Massoz (ancien instituteur libre du Luxembourg), veuve Voz et ses enfants, V. Ritchez, Deraux, De Calvaer, père, J.-B. Deraux, P. Martin, Pontiau, Clinquart et J. Arnould. — Tous ces colons ont leur *homesteads*, et ceux de leurs fils qui ont dix-huit ans ont aussi le leur. J'ai visité en détail une bonne vingtaine de ces familles. Toutes sont très contentes. Pas un seul de ces colons ne veut retourner en Belgique. Un d'eux, Schoemacher, m'a déclaré que si on lui offrait 20,000 fr. et son passage gratuit, il ne voudrait pas revenir. La femme De Calvaer, m'a dit en flamand: *Och, mijnheer, wij zijn hier in den hemel.* (Oh ! monsieur, nous sommes ici dans le ciel !)

Un autre m'a dit : c'est un paradis en été pour les hommes et pour les bêtes. Aucun ne se plaint de l'hiver. Tous font l'éloge du curé. L'immense

majorité remplit ses devoirs religieux, malgré l'éloignement de l'église. Quelques-uns doivent faire trois ou quatre lieues pour aller à la messe. La moralité générale est excellente. Une des filles de M. Fifils a épousé, l'un des fils du plus gros fermier canadien-français de Saint-Alphonse,



Maison de ferme au Manitoba.

M. Bernardin, à qui j'ai fait également une visite instructive et cordiale. On se marie très jeune. Les familles de dix et onze enfants sont communes ici. L'année dernière a été dure pour les colons, parce que la sécheresse a nui aux céréales. Plusieurs n'ont obtenu que deux à trois minots de blé à l'acre (1), au lieu de 25 à 30 (récolte moyenne). Mais l'élève du bétail

(1) 54 à 71 k. à l'acre, soit 135 à 178 k. à l'hectare ; c'est un peu plus du double de la semence. On sème un minot et demi à l'acre. La moyenne du rendement, à Saint-Alphonse, est de 25 à 30 boisseaux de 27 k. à l'acre. Ce rendement monte à 35,40 et même 45 boisseaux, les années excellentes. En général l'hectare de froment, au Manitoba, produit, sans fumier, 400 k. de plus qu'en Belgique, en prenant pour moyenne de la récolte belge : 25 hectolitres à l'hectare. La paille ici est sans valeur. Elle est plus courte qu'en Belgique.

et la récolte des pommes de terre ont bien donné. Les premières opérations : le déboisement, l'extirpation des souches, et le *cassage* ou premier labour, sont assez dures, particulièrement le déboisement. On se sert du feu souvent. Par contre, le cassage des terres de prairie est facile. On *casse* en juin, juillet, août, septembre et même octobre. On laisse le temps, le soleil, la neige, l'air produire leurs effets et on relaboure fin mars et en avril. On sème ensuite. La récolte est généralement mûre le 15 ou fin août. Les premiers froids commencent d'ordinaire le 15 septembre. Il y a des gelées précoces parfois vers le 20 août. Mais une seule bonne récolte compense, et au delà, la perte causée par les mauvaises. La sécheresse d'été et les gelées d'août sont donc les deux causes de pertes. Ce sont des données générales pour le Manitoba, mais à Saint-Alphonse la situation est généralement meilleure. On peut y compter sur six bonnes récoltes en dix ans, deux passables et le reste nul ou insuffisant (1).

Par contre, l'élève du bétail donne un gain absolument assuré et très facile. La nourriture d'été ne coûte rien, les bêtes passent toute la bonne saison dehors au pacage, *nuit et jour*. On ne les rentre que pendant les mois d'hiver (quatre mois). Les provisions de foin sont énormes. On n'a qu'à le couper sur ses terres ou sur les terres voisines non occupées. La paroisse compte 16 lieues carrées et 1200 habitants. Il reste un grand nombre de terres vides appartenant à des Compagnies de chemins de fer, à des spéculateurs, au gouvernement. Il restait 30 homesteads libres. La colonie de Saint-Alphonse a quatre écoles, un magasin général ou *store*, un autre magasin moins important, deux stations de chemins de fer. Deux élévateurs à grains sont situés non loin de la gare de *Cypress River*, notamment à Glenboro, *terminus*, à cette époque, de la ligne de la *South Western Branch*, qui depuis s'est prolongée jusqu'à Souris (2).

(1) D'après une communication de M. C. Paulus, de Lorette (mars 1891), le bénéfice net d'un hectare de froment était, chez lui, de 155 à 160 fr. après premier ensemencement, ayant nécessité un *cassage* coûtant 15 fr. par acre (37 fr. par hectare). La seconde année, le bénéfice net peut atteindre 185 fr. Ce calcul est établi sur un rendement de 20 à 25 boisseaux à l'acre seulement. Le prix *moyen* du grain était de 15 fr. les 100 k.

(2) Saint-Alphonse est desservi par deux lignes de chemin de fer, la *South Western Branch*, au nord, et la *Pembina line*, au sud, avec station à *Mariapolis*, siège du magasin général. Cette dernière ligne se relie, à Brandon, à la ligne centrale du Pacifique et aboutit, d'autre part, à la ligne qui relie les Etats-Unis à Winnipeg.

Le centre du Manitoba est couvert de lignes agricoles qui se développent d'année en année. La carte du Manitoba, arrêtée au 1er janvier 1890, comporte, outre la ligne principale du *Canadian Pacific Railway*, une douzaine de lignes qui convergent presque toutes à Winnipeg, avec divers embranchements se multipliant dans le sud du Manitoba. Trois de ces lignes relient Winnipeg aux Etats-Unis.

Mon impression — après une visite qui a duré trois jours — est que cette colonie convient admirablement aux Belges. Le pays n'est pas plat et monotone comme dans beaucoup de régions du Manitoba. Il est légèrement accidenté, avec collines, coteaux, prairies onduleuses, quelques montagnes boisées, des lacs de toute dimension, dont plusieurs petits lacs alcalins, qui s'évaporent et dont les grèves sont d'un blanc de neige (dépôt de sel alcali). Ces derniers lacs sont sans poissons et les bords en sont stériles. Un lac splendide de 3 à 4 lieues de long, au sud : le *Swan Lake* près d'une réserve indienne, et d'un reste de forêt vierge.

Ce dernier site est véritablement admirable et rappelle les plus beaux de notre Luxembourg. Mais, à la place des rochers, mettez partout de la terre végétale d'une richesse surprenante, des bois, des fleurs en masse; du foin, en quantité telle qu'on pourrait y élever des milliers de têtes de bétail. Ce site, situé à dix milles du presbytère, conviendrait admirablement pour un *rancho*. Ces terres appartiennent au gouvernement provincial, qui ne les cède pas gratuitement. Un spéculateur disposant de 50 à 60 mille francs pourrait y faire une affaire splendide, tout en favorisant l'établissement de colonies sur les coteaux qui entourent le lac.

De ce lac sort la Pembina, qui se jette dans la Rivière-Rouge à Saint-Vincent, près d'Emerson.

Le *Swan Lake* est tellement poissonneux, qu'en hiver on vient avec des charrettes pour les remplir de poissons. On casse la glace. Le poisson afflue à la lumière. On le prend à la fourche et aussitôt hors de l'eau, il gèle. La quantité de poissons ainsi pêchés est fabuleuse.

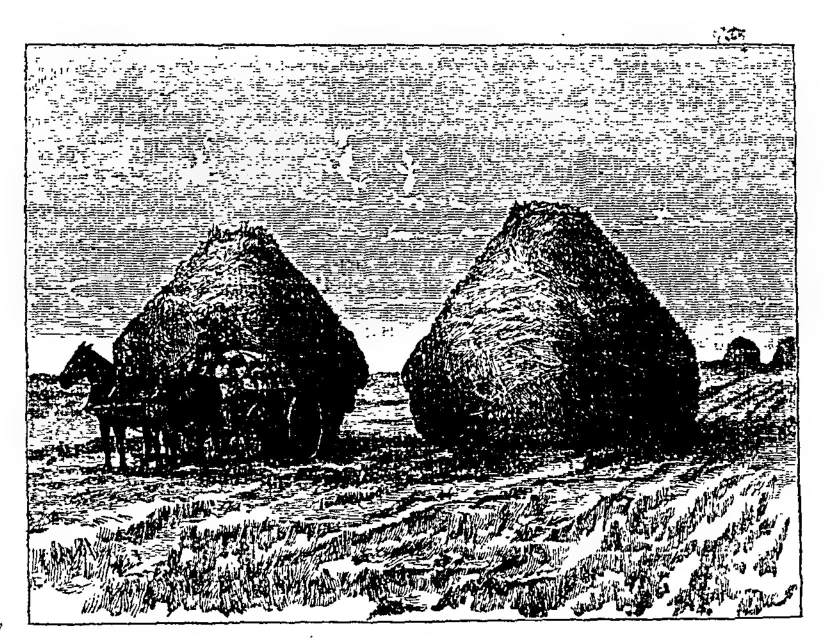
Les semailles se font généralement à la semeuse mécanique. Les moissonneuses du dernier modèle lient elles-mêmes les gerbes. Elles coûtent 800 francs. Des machines à battre le grain circulent de ferme en ferme, après la moisson, et remplissent les sacs. Ceux-ci sont transportés aux stations où sont les élévateurs. On y pèse, nettoye et emmagasine le grain, qui est payé immédiatement au cours du jour, selon qualité. On a eu des récoltes qui ont donné 40 et 50 *minots* à l'acre. Le blé que j'ai vu dans mes courses aux environs de Winnipeg et à Saint-Alphonse, donnait les plus belles espérances. On demandait de la pluie, elle est venue et les Belges se frottent les mains. Leurs débuts ont été durs, mais maintenant ils espèrent bien être récompensés de leurs peines.

Les Canadiens se sont montrés parfaits à l'égard de nos compatriotes. Lorsque le premier arrivage de Belges est descendu à Cypress River, il y a deux ou trois ans, tous les Canadiens français étaient là pour les recevoir. Un seul fermier, M. Bernardin, en a logé 45 pendant plusieurs semaines. Ce trait seul suffit. L'hospitalité, la générosité canadiennes sont véritablement au-dessus de tout éloge.

Quant à M. le curé Campeau, c'est le fondateur de la colonie. Vivant de peu, il est prêt à aider tout le monde. Il est à la fois curé et colon, agent officieux pour les terres, arbitre de ses paroissiens ; agriculteur lui-même, il sait tout ce qui concerne l'agronomie manitobaine et ses conseils sont précieux. Si tous les curés canadiens sont comme lui, et je le

crois, le clergé fait de grandes choses et sans bruit. Le dimanche, la cure est véritablement envahie jusqu'au soir par les paroissiens qui viennent familièrement s'entretenir avec leur curé.

Quelques notes pour finir, sur les taxes et charges des paroissiens de Saint-Alphonse. On verra la différence, en fait d'impôts, entre le Manitoba et la Belgique ! La taxe scolaire, qui pèse sur un *homestead* de 64 hectares 1/2, occupé, s'élève à 50 francs par an environ, (pas même 80 centimes par hectare) ; chaque colon doit en outre fournir cinq jours de corvée par an, pour la confection et l'entretien des routes. Il peut s'ac-



Meules de froment à Saint-Alphonse.

quitter de cette charge par une prestation équivalente en argent ou en travail fait par d'autres, à ses frais. Cette corvée consiste surtout à abattre les arbres quand la route traverse des bois, ou à poser des fascines, à remblayer quand il s'agit de bas fonds à franchir etc. Enfin le colon catholique doit pourvoir à l'entretien du curé. Au Manitoba, comme dans le reste du Canada, le clergé n'a point de budget officiel. La dîme est, en général, du 26me minot de la récolte en céréales, ou en une prestation équivalente. Le clergé est très large sous ce rapport. Il n'y a point d'impôt personnel ou de taxes mobilières, point de droits de succession, ni de mutation immobilière. »

Les Colons belges de Grande-Clairière

Winnipeg, 19 juillet.

« Après avoir pris quelques jours de repos, consacrés à recueillir des notes et contrôler de nouveaux renseignements, j'ai résolu de pousser jusqu'aux Montagnes-Rocheuses. Encore une fois le *Canadian Pacific* a bien fait les choses; il m'a accordé une *passe* de Calgary à Banff, retour compris, avec faculté de *stop over*. Je voulais étudier rapidement les ressources du Nord-Ouest proprement dit et visiter aussi le splendide *Parc national* de Banff qui est, au Canada, ce qu'est le Parc national de *Yosemiti* ou de *Yellow Stone* aux État-Unis, parc si bien décrit par mon ami, M. Jules Leclercq, dans son *Voyage en Amérique*.

Mais précisément sur mon trajet se trouvaient les colonies d'*Oak Lake* et de *Grande-Clairière*.

J'ai consacré trois jours à visiter Grande-Clairière, près *Oak Lake*. On m'avait indiqué cette colonie comme prospère et comme étant en partie composée de belges ; celle d'*Oak Lake* est très florissante, mais essentiellement française et anglaise.

On prend le train de Winnipeg pour *Oak Lake* (ligne du *Canadian Pacific Railway*), l'après-midi, où l'on arrive assez tard le soir. *Oak Lake* est un village situé sur la ligne. J'ai couché à *Oak Lake* et, le lendemain, j'ai trouvé une place, très cordialement offerte, dans un break appartenant à la famille d'un colon alsacien, M. Nansé (qui venait rejoindre ses enfants et son beau-frère, le R. M. Gaire, curé de Grande-Clairière). Nous sommes six dans le break, attelé de deux chevaux. On met six heures à faire la route d'*Oak Lake* à Grande-Clairière, où le R. M. Gaire veut bien me recevoir avec une aménité et une courtoisie toute françaises. Le coup d'œil que j'ai pu donner sur le pays, en le traversant le matin, me permet d'affirmer qu'il est charmant, mais moins boisé, moins accidenté que celui de Saint-Alphonse.

Nous arrivons, vers midi, à la cure. L'aspect du pays rappelle la Campine belge, mais remplacez la bruyère par de l'herbe vigoureuse, des champs de blé vert, du bois, des prairies immenses où paissent des troupeaux de gros bétail, et le sable par une terre de bonne qualité, noire mélangée de sable. Le lendemain dimanche, nous pouvons entendre la messe, qui se célèbre dans la pauvre et primitive église construite en planches par M. le curé et ses paroissiens ; elle est remplie de fidèles. On y a mis une croix de bois, le 14 juillet, anniversaire révolutionnaire de la prise de la Bastille. C'est un nouvel arrivé français, bon mécanicien, qui l'a fabriquée avec M. le curé. Et M. le curé a tenu à la clouer lui-même au faîte de l'humble chapelle. Le R. M. Gaire fait le sermon en langue française, toute sa colonie étant française ou belge. La messe finie, la cure

est envahie par les fidèles qui viennent, comme à Saint-Alphonse, consulter le curé sur leurs affaires, retirer leurs lettres, etc. L'après-midi, après un repas de famille, auquel le R. M. Gaire a bien voulu m'inviter, je parcours en voiture une partie du pays et je commence la visite des colons belges.

Voici la liste des colons belges établis, la plupart avec leurs familles, à Grande-Clairière. (Cette colonie remonte à deux ou trois ans seulement (1) :

Billy, sa femme et quatre enfants, du Luxembourg ; Gathain et sa fille (mariée à un Canadien français), du Luxembourg ; un autre Gathain, sa sœur, sa femme et deux enfants, (id.) ; Colignon, (id.) ; Colaux, sa femme et plusieurs enfants, (id.) ; Renard, sa femme et plusieurs enfants. (id.) ; Dumonceaux, (id.) ; Jacmart, oncle et neveu, (id.) ; J. Flick, sa femme et quatre enfants, (id.) ; Poncelet, sa femme, et trois enfants, (id.) ; Edm. Delaitte, sa femme et trois enfants, (de Redu, Luxembourg) ; Alp. Coppet et sa fille, (id.) ; Cyr. Libert, (id.) ; Monie, sa femme et six enfants, de Vonêche (id.) ; Dupont, sa femme et ses enfants, de Charleroi ; Edm. Fasseaux de Binche (Hainaut) ; J. Charles, sa femme et quatre enfants, (Hainaut) ; A. Charles, de Monceaux-sur-Sambre, (id.) ; Jules Louis, sa femme et enfant, (Hainaut) ; Fr. Wodon, sa femme et dix enfants, de Vonêche (Luxembourg) ; Damien Lamotte, sa femme et quatre enfants, de Daverdisse, (Luxembourg) ; un flamand, M. Moerenhout est établi à Hartney : (station voisine desservie par un embranchement nouveau du *Canadian Pacific Railway*). Enfin un belge, M. Cuvilier, flamand aussi, est établi à Oak Lake. Un colon français d'origine, M. Stringé, venu de Neufchâteau (Luxembourg) marié, à une belge, m'a donné la plus gracieuse hospitalité.

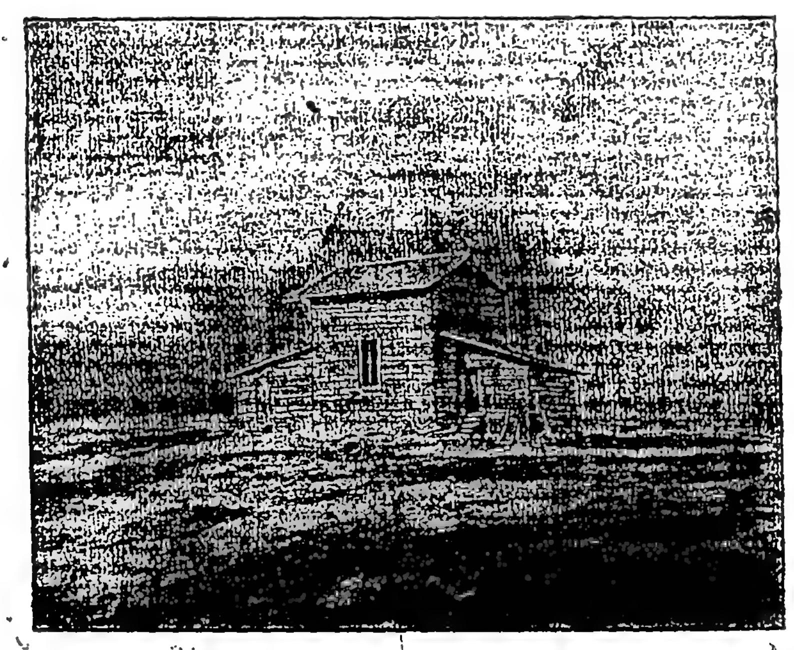
---

(1) On voit que la colonie belge de « Grande-Clairière » compte une centaine de personnes. La prospérité de « Grande-Clairière » est telle qu'il est actuellement question de créer une nouvelle paroisse belge à 35 kilom. plus à l'Ouest. Cette paroisse s'appellerait *Léopold*. « Grande-Clairière » ne possédant plus de concessions de terres gratuites et 53 colons nouveaux y ayant droit, l'emplacement de cette nouvelle paroisse a été choisi par M. le curé Gaire, en juillet 1891, lors de la visite de M. P. Foursin, à qui nous empruntons ce renseignement. Un bureau de poste a été établi à Grande-Clairière. Cette paroisse avait reçu, au printemps de 1891, les familles belges suivantes : Vinck, sa femme et ses enfants de Vonêche (Namur) ; Arnould Eug., (Lux.) ; Hardy, sa femme et cinq enfants, de Bruxelles ; Van Humbeck, de Bruxelles également ; G. Honoré, Haut Pont (Luxembourg). On peut évaluer à 150 familles ou chefs de familles, les immigrants français ou belges établis, au printemps de 1891, dans les provinces du Manitoba et de l'Assiniboine, y compris sept familles suisses établies à N.-D. de Lourdes, près Saint-Alphonse, et treize familles françaises établies à Saint-Louis l'Angevin (Saskatchewan).

De juillet 1890 à juin 1891, 459 français et 145 belges ont été placés dans la province de Québec.

L'état général de ces colons est très satisfaisant. Deux ou trois, arrivés sans grandes ressources, se sont plaints de manquer d'ouvrage en hiver. Au point de vue moral et religieux, les colons ne laissent rien à désirer.

M. Stringé a commencé sa culture avec 1100 fr. Il possède actuellement près de 20 hectares en grain. Les chevaux lui coûtent 500 fr. la paire, le prix de la terre à vendre est de fr. 12.50 l'acre (fr. 31.50 par hectare). Joseph Charles avait 25 fr. quand il est arrivé sur son *homestead*.



Dessin de L. Hacault.

Église de Grande-Clairière.

Il m'apprend que les soins médicaux coûtent cher. Le médecin anglais établi à 8 lieues, demande 5 fr. par mille de distance. M. Flick, venu de Somethone (Luxembourg) était, en Belgique, instituteur communal. Il est content. La situation de M. Fasseaux de Binche, associé à un français, M. Chazal, est bonne. Il m'a reçu dans sa maison et nous avons causé amicalement pendant une heure. M. Fasseaux, dévoué à la

colonisation, a son père à Binche (1). Il déclare que le pays est excellent pour l'élevage.

La paroisse est presque tout entière occupée. Le pays est essentiellement propre à l'élevage. La terre est légère. Les récoltes de froment sont belles. Il reste des *homesteads* libres, mais ces terres ne sont pas les meilleures. Par contre, beaucoup de terres, appartenant à la Compagnie du *Canadian Pacific Railway*, sont à vendre au prix moyen de 3 piastres (15 fr.) à 3 p. 1/2 l'acre (17 fr. 50). Pour s'établir ici comme cultivateur, il importe d'arriver avec un petit capital (3 à 5 mille francs) et de commencer immédiatement par l'élève du bétail, qui est très rémunérateur. On demande surtout des familles et non des hommes seuls.

Le R. M. Gaire est très content des familles belges. »

LA CULTURE ET LES MAISONS

« Pour réussir en culture, voici le mode reconnu le meilleur: On *casse*, c'est-à-dire qu'on laboure pour la première fois le sol vierge, le printemps, l'été et aussi pendant l'automne. La charrue spéciale dont on se sert pour casser est assez forte et découpe des tranches de sol sur une profondeur de 3 pouces anglais, c'est-à-dire que la tranche découpée est de l'épaisseur de la main large ouverte. L'instrument retourne complètement cette tranche, de sorte qu'un champ *cassé* présente l'aspect régulier d'une série de plates-bandes parallèles ou d'une sorte de plancher mince et facile à décomposer. On laisse au soleil, à la pluie, etc., le temps de faire l'œuvre de décomposition nécessaire. Arrive le printemps. On fait alors le plus tôt possible, au mois d'avril le plus souvent, un second labour, dès que le dégel du sol a commencé. Ce labour, plus profond que le premier d'un pouce, se pratique dans le même sens, puis l'on herse, l'on sème à la machine et l'on passe au rouleau. Cela fait, le laboureur n'a plus qu'à attendre la moisson. S'il s'y prend de bonne heure, il aura moins à craindre les gelées précoces du mois d'août.

Le labour se fait avec des bœufs qui valent 500 à 700 fr. la paire en moyenne. Cependant on en trouve de moins chers. Les chevaux de trait pour voitures sont d'une race plus fine et plus vive que nos chevaux. Les chevaux de labour et de gros trait sont plus chers que les nôtres. A Saint-Alphonse on peut se procurer des voitures légères, bien faites, à 4 roues, depuis 250 jusqu'à 550 fr. Une jument *pony* (race du pays) coûte de 300 à 400 fr., toute dressée. C'est le cheval de petite taille ; un harnais neuf coûte 85 fr.

(1) M. Edm. Fasseaux a fait, depuis, plusieurs voyages en Belgique. Il a ramené, chaque fois, avec lui d'excellents colons. Il est reparti encore, en mars 1892, de Belgique avec des colons au nombre d'une centaine.

Quant aux installations premières des colons, elles sont primitives. J'ai pu visiter beaucoup de maisons de fermiers. Toutes sont en bois et le plus souvent à un seul étage. Une maison de 18 pieds anglais de large, sur 22 pieds de long, faite avec le bois coupé sur la terre du colon, et équarri par lui, coûte en moyenne 150 piastres = 750 fr. S'il la fait faire avec du bois qu'il achète, et selon le système dit : *frame* (c'est-à-dire très soignée, à double ou triple mur de planches rabotées, etc.) elle peut lui coûter jusqu'à 2,500 fr. Il est entendu qu'il ne s'agit pas ici du primitif *loghouse*, ou maison faite avec des billots entre-croisés et à peine dégrossis. Les maisons dont je parle sont du reste assez confortables. La toiture est faite en bardeaux qui, après quelques temps, ressemblent à



Le premier cassage de la Prairie.

l'ardoise. On bouche les joints des murs de bois avec de l'argile plâtrée. C'est très chaud en hiver. Généralement il y a deux grandes chambres dans chaque maison. Parfois il y a un grenier, où l'on peut loger. Quant au *loghouse*, il sert le plus souvent d'étable, après avoir été le premier logis du colon pendant quelques mois.

A Saint-Alphonse, une bonne maison de quatre grandes places, dite *frame* en anglais, à double ou triple rang de planches, bois de sapin, de 26 pieds sur 28 de long (environ 9 mètres sur 9^{m} 1/2), haute de 12 pieds (3 mètres, hauteur intérieure) coûterait de 2,250 fr. à 2,500 fr. Une maison en *logs* ou billots équarris, avec planchers et cloisons, quatre places, et de mêmes dimensions que la précédente, coûterait de 1,500 à 1,700 fr. »

LE PRIX DES VIVRES. — Voici, pour terminer, des détails sur le prix des vivres, etc., recueillis à Cypress-River, Oak-Lake, etc. (1) :

Farine (fleur) fr 15.75 les 100 livres anglaises. C'est le plus haut prix. Il faut deux livres et une fraction pour faire un kilo. Le prix ordinaire est de fr. 12.50. A fr. 8.50 on a encore de la bonne farine dans plusieurs régions du pays. A Saint-Alphonse, 27 fr. 50 cent. les 100 kilos.

Le grain vaut en moyenne un cent (cinq centimes) la livre en automne, 5 fr. les 100 livres (soit 5 fr. les 45 k. 400 grammes), ce qui met le blé à environ 11 ou 12 fr. les 100 kilos (prix du grain dans le pays de Saint-Alphonse, en juin 1890). Pour moudre le grain, on demande un quart de cent à la livre de grain. Le prix de la moûture est donc de *cinq* centimes, pour un kilo 816 grammes de blé. En chiffres ronds : 5 centimes les 2 kilos, ce qui met la moûture des 100 kilos à fr. 2.50. On fait 40 livres de *fleur* avec 60 livres de grain Pour cent livres de *fleur* il faut environ deux minots de demi de grain (150 livres, soit 67 kilos et demi).

Le beurre coûte 60 centimes à 1 fr. la livre (12 à 20 cents selon qualité).

Le café : 40 cents la livre (2 francs).

Le pétrole coûte, à Saint-Alphonse, de 44 à 54 cent. le litre.

L'avoine, à Saint-Alphonse : 4 à 5 fr. les 100 kilos, en janvier 1892.

La viande de bœuf (qualité un peu inférieure au bœuf belge), 50 centimes la livre (10 cents). En hiver, elle est meilleur marché et vaut 5 à 6 cents la livre, au quartier de viande. Veau : 12 cents et demi la livre (65 centimes). Le porc vaut 10 à 12 cents la livre. Le mouton est très rare, il ne se trouve qu'à Winnipeg. C'est une viande de luxe. Comme gibier on a : le lièvre (en hiver, surtout), le canard et la poule d'eau, le lapin sauvage, la perdrix rouge, la poule de prairie, le chien de prairie, le chevreuil et le cerf (rares), l'ours brun (plus rare encore); les oies sauvages, les grues, les outardes sont assez communes. (Renseignements venus de Saint-Alphonse). Le poisson est très abondant et à très bon marché. Il est généralement fourni par les sauvages. Le saumon en boîtes, conserve venant de la Colombie britannique, coûtait de 75 centimes à

(1) Je donne ci-dessous, les prix que j'ai relevés au *Meat Market* de Winnipeg, le 10 juillet 1890 :
Beurre : 1.75 le kilo.
Bœuf : 1.25 le kilo *(Rumsteaks)*.
Id. pour bouillir, 25 à 30 centimes la livre.
Mouton à rôtir : 75 à 90 centimes la livre.
Porc (en été plus cher qu'en hiver) : 75 centimes la livre.
Veau : 30 à 75 centimes la livre.
Jambon : 80 centimes la livre.
Poisson : (Black Bass) 25 centimes la livre.
Esturgeon : 25 centimes, id. truite : 35 centimes la livre.
Saumon : 1 fr. à 1.25.
Poulet plumé : 75 centimes pièce

1 fr. la boite. Le bœuf en conserve (*corned beef*), boîte de 2 livres, coûtait à Winnipeg fr. 1.25 soit 30 centimes de plus qu'à Bruxelles, à cause des droits élevés perçus par la douane canadienne en vue de protéger le bétail indigène contre la concurrence à vil prix des États-Unis.

Epiceries : Sucre blanc en poudre, 10 livres pour une piastre. Sucre brun (cassonnade) 12 livres pour une piastre (8 cents et un quart la livre). 300 livres de sel coûtent une piastre et demie. Thé ordinaire : 2 à 3 livres pour une piastre.

Prix du bétail, prix moyens : Vache grasse : 150 fr. en moyenne. Bœuf, id. 150 fr. en moyenne. Jeune taureau 125 fr. : Jeune porc de quatre semaines : de 5 à 10 fr. Volailles : 6 piastres la douzaine actuellement, 25 cents (1 fr. 25) la poule *en hiver*.

Pommes de terre, à Saint-Alphonse, en janvier 1892 : 1 fr. à 1.25 les 27 kilos.

Les instruments aratoires. — Les prix des instruments aratoires neufs sont intéressants à connaître.

Voici à ce sujet des indications puisées dans les catalogues des fournisseurs de Winnipeg :

Charrues à casser la prairie (pour deux bœufs généralement) pesant de 118 à 140 livres : de 120 à 150 francs. On en trouve de plus légères (112 à 120 livres) à 100 et 110 francs. Les charrues à casser les terres fortes ou couvertes de broussailles, pesant de 140 à 160 livres : 150 à 170 francs.

Charrues plus lourdes à 190 francs (timons en fer).

On trouve des charrues à timons en bois, pesant de 87 à 100 livres, aux prix de 95 à 125 francs ; des charrues à timons d'acier, pesant de 94 à 119 livres ; de 120 à 150 francs.

Parmi les charrues que l'on conduit assis, citons la *Gilpin* (2 roues et un soc) à 350 francs ; la *New Deal* (un soc) à 275 fr. ; la *Gazelle* (3 roues un soc) 375 fr. ; la *New Deal Gang* (2 socs) 425 fr. ; le *Wilkinson flying Deutchman* (un soc) 300 francs.

Herses de tous modèles, à disques rotatifs, à dents, en fer, etc. Une de ces herses à disques, sur lesquelles on s'assied (2 chevaux) coûte de 190 à 250 francs. Herse à dents d'acier (de 60 à 80) 90 à 110 francs.

Semoirs mécaniques, de 12 à 14 becs à grains ; 325 à 360 francs.

Semoirs *Monitor* (de 12 à 16 becs avec obturateurs des sillons) : de 600 à 700 francs.

Rouleaux de fer *Monitor* (six rouleaux, 2 chevaux avec siège pour le conducteur) 275 francs. Rouleau à tambour avec siège : 250 francs.

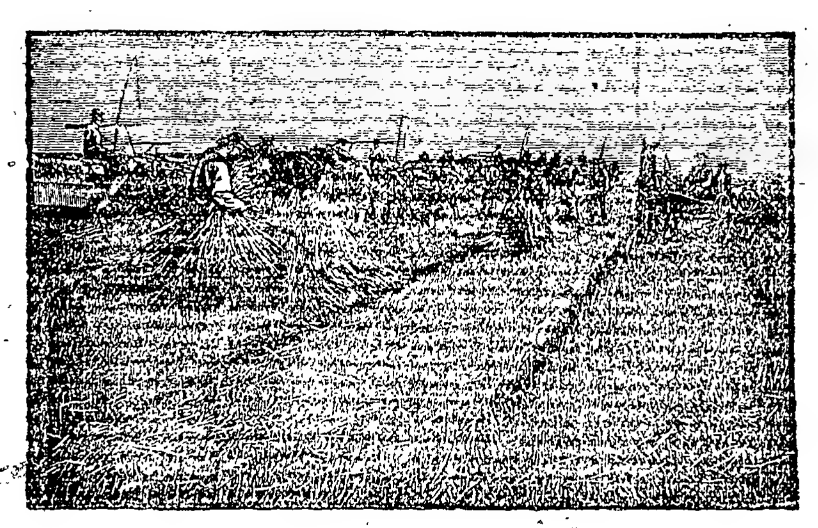
Wagons (4 roues) ou charrettes de ferme suspendues : 400 à 450 francs.

Hache paille : 175 francs.

Moulins à grains, à farine, etc. : 300 à 325 francs.

Moissonneuse lieuse (faisant la gerbe) 3 chevaux, système Max Well : 800 francs.

Bœufs de labour dressés, à Saint-Alphonse, 600 à 800 fr. la paire.



La moisson à la Ferme Sandison.

A travers le Nord-Ouest, jusqu'aux Montagnes-Rocheuses.

Winnipeg, 25 juillet.

« J'ai quitté la colonie de Grande-Clairière à regret, en disant adieu, et peut-être au revoir, à l'excellent M. le curé Gaire.

Me voici donc en route pour les Montagnes-Rocheuses. Partis à 9 heures du soir d'Oak-Lake, nous traversons une partie de Manitoba la nuit, laissant *Brandon* derrière nous A 5 heures du matin, nous étions à *Balgonie*, à 7 h. à *Moose-Jaw*. Nous sommes entrés sur le territoire de l'Assiniboine après *Elkhorn*. Nous avons passé devant *White wood*, où se trouvent des colons français et par *Regina*, capitale de l'Assiniboine. A *Swift-Current*, les premiers types de sauvages. J'en avais rencontré quelques-uns déjà à Montréal, à Winnipeg, à Saint-Alphonse, portant leur costume pittoresque, muets, graves, mélancoliques, très réservés avec les blancs. Ce sont généralement des types vigoureux, hâlés, cuivrés ou d'un ton rouge brique.

Du reste ils sont parfaitement paisibles et inoffensifs. Ils s'enveloppent de grandes couvertures de laine et regardent, impassibles, les blancs qui les contemplent. Dans l'expression de ces figures de Peaux-Rouges, il y a une nuance de dédain et de tristesse qui remue et qui fait penser. Leurs *squaws*, à la figure fardée, offrent en vente des cornes noires de *buffalos*, polies et assez joliement montées, à un dollar la corne. Ces cornes proviennent de dépouilles trouvées dans les immenses solitudes du Far-West. Le buffalo a pour ainsi dire disparu, mais ses os jonchent la prairie. Les indiens exploitent ces restes, quelquefois très anciens, et l'on trouve souvent, aux abords des gares, des tas d'ossements blancs que les Anglais achètent pour en faire du noir animal.



Ferme expérimentale d'Ottawa.

Les arbres disparaissent. C'est le désert morne. De temps en temps, des troupeaux ou *ranchos* de bestiaux, de chevaux élevés en liberté. Traversé des régions évidemment riches en phosphates. A *Mapple-Creek*, le pays est beaucoup plus peuplé. On trouve des fermes et des cultures. Le terrain paraît surtout bon pour l'élevage en grand. Malheureusement, il y fait très sec. Entre *Mapple-Creek* et *Torres*, j'ai remarqué des essais de culture le long de la ligne.

Au loin, des *wigwams* de Peaux-Rouges, d'où sort une légère colonne de fumée. Puis l'immense solitude recommence. A *Medecine Hat*, nous quittons l'Assiniboine, dont la région, située au nord de la ligne du *Canadian Pacific Railway*, est, paraît-il, très supérieure à l'autre au point de vue agricole. Nous entrons dans l'Alberta, province contiguë aux Montagnes-Rocheuses (1).

A 3 heures du matin, nous étions à Calgary, capitale de l'Alberta. Les Montagnes-Rocheuses sont en vue à quelques vingt lieues de distance. Quelles dents de scie imposantes ! A 6 heures 45, après une entrée splendide dans les montagnes, au-dessus d'un brouillard sur lequel le train semble naviguer, nous « stoppons » à Banff, où j'ai passé quelques jours.

J'ai parcouru à pied et en voiture toutes les beautés de ce parc national, de trois à quatre lieues de long sur à peu près trois lieues de large. J'ai visité les sources sulfureuses, *Hotsprings* (sources chaudes), très connues des malades ; le splendide hôtel que le *Canadian Pacific Railway* a fait construire près des sources et les grottes naturelles d'un bleu d'azur, formées par des réservoirs d'eau sulfureuse. J'ai contemplé la splendide chute de la Spry, se jetant dans la rivière la Bow (l'*Arc*) ; j'ai gravi de fières montagnes, d'où l'on jouit d'un panorama prodigieux ; j'ai poussé jusqu'au *Lac du diable*, au bout du Parc national, par une route carrossable tracée à grands frais. Tout le Parc est sillonné de routes excellentes.

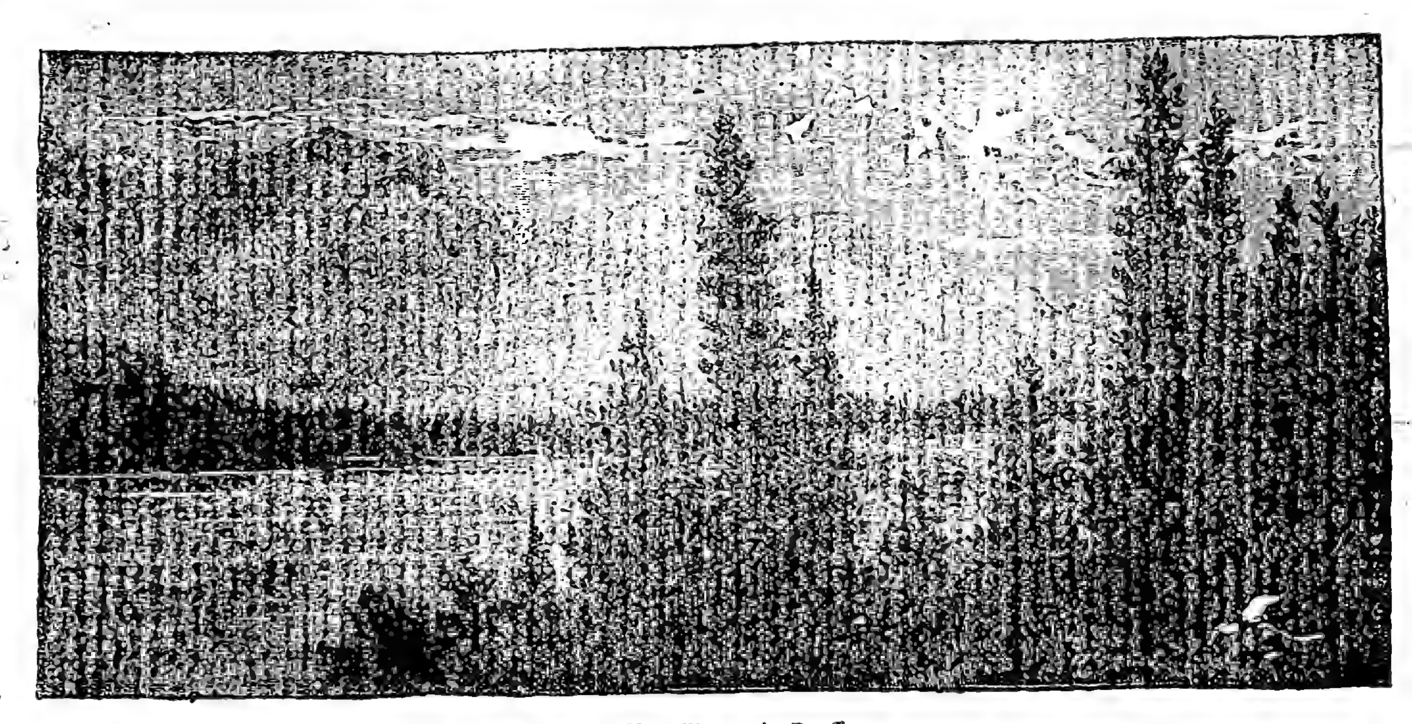
Après une excursion au beau lac Vermillon, j'ai quitté Banff, en emportant de mon séjour là-bas un souvenir impérissable, et j'ai repris le chemin du Manitoba.

---

(1) Nous lisons dans le *Colonisateur Canadien* du 15 janvier 1892.

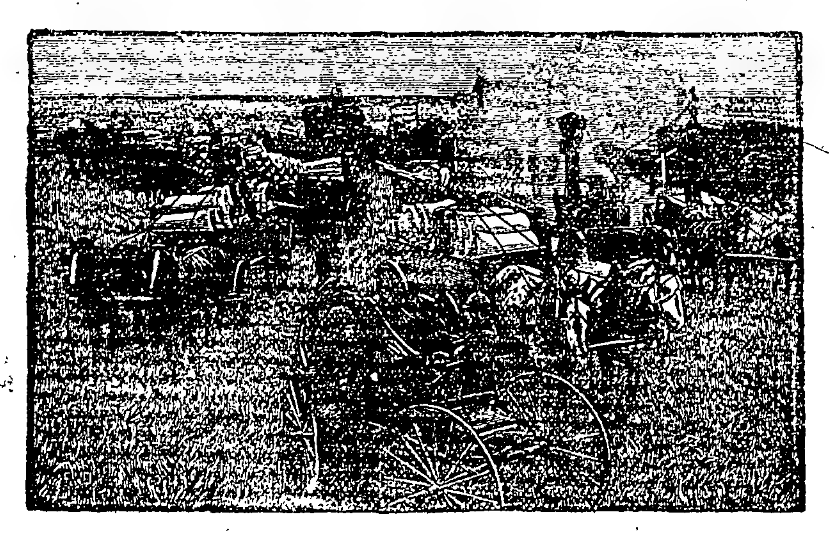
« Le Pacifique Canadien vient de mettre à exécution une idée pratique. Il a rempli un wagon de chemin de fer des produits si riches et si variés de Manitoba et du Nord-Ouest et l'a envoyé en Angleterre accompagné d'un conférencier. Cette exposition agricole ambulante circule sur les différentes lignes de chemin de fer, et passe dans tous les principaux centres agricoles. Son passage est un événement pour les fermiers, qui se rendent en foule aux stations où le wagon s'arrête. Aussi l'on s'attend au printemps à avoir une immigration plus considérable que jamais. La *Canadian Gazette* de Londres disait récemment à ce propos :

Le Pacifique Canadien a décidé d'émerveiller le public anglais. Le wagon-exposition que M. Archer Baker fait circuler dans les comtés du Sud-Ouest de l'Angleterre, provoque un étonnement marqué dans les districts ruraux : M. Baker a fait peindre aussi deux immenses tableaux grandeur nature, représentant les moissonneuses à l'œuvre et le battage à la vapeur dans les Prairies. Ces tableaux se voient à Londres dans les bureaux du Pacifique Canadien, installés rue King William ; la foule encombre sans cesse les abords de l'édifice. « Ça ne ressemble pas beaucoup à la Sibérie, disait l'autre jour un campagnard en regardant le tableau où l'on voit les gerbes dorées tomber devant les moissonneuses.



Le lac Vermillon près Banff.

Les colonies françaises du Sud-Est de Winnipeg



Le battage du froment.

Winnipeg, 29 juillet.

« Cette lettre est la dernière de mes correspondances du Manitoba. Le temps approche, en effet, où je devrai me rembarquer à Montréal. J'ai donc passé environ un mois au Manitoba, parcourant surtout les régions du Sud de cette province. Ainsi samedi, dimanche et aujourd'hui matin, j'ai fait une intéressante excursion aux colonies canadiennes françaises de Sainte-Anne, La Broquerie, — où il est question de placer prochainement des émigrants belges, — et de Sainte-Agathe. Ces localités sont situées au sud-est de Winnipeg, dans la direction du lac des Bois. Elles ne sont, sauf la dernière, pas encore desservies par une ligne ferrée, de sorte que j'ai pris, le samedi matin à huit heures, la malle-poste conduite par un aimable Canadien, M. Desautels, qui se trouve être en même temps l'un des plus anciens et des plus respectés colons français du Manitoba.

LORETTE.

Nous nous sommes dirigés vers Lorette, la paroisse dont le R. M. Defrène est curé, paroisse toute française où se trouve un Belge, M. Constant Paulus. Par un soleil torride, mais abrité sous un *riflard* bien en situation, nous arrivons ensuite à Giroux, puis enfin dans l'importante paroisse de Sainte-Anne, dont le R. M. Giroux est curé.

Nous avions traversé une plaine assez variée d'aspect, où la prairie naturelle alterne avec les champs cultivés. Le sol présente partout le même aspect et se trouve composé de ce terrain noir, épais, offrant au soleil, sur les parties de la route sillonnées par les voitures, l'aspect brillant d'un macadam, fait de cirage poli à la brosse. A perte de vue, s'étend l'horizon. Peu de bois. Partout des fermes, très distantes les unes des autres. A Lorette, nous avions reçu, vers midi, l'hospitalité la plus aimable chez des membres de la famille de mon guide. A quatre heures et demie, nous descendîmes de voiture devant la cure et l'église de Sainte-Anne.

SAINTE-ANNE DES CHÊNES.

Le R. M. Giroux, curé, voulut bien me recevoir.

On était à la veille du grand pèlerinage de Sainte-Anne, très populaire dans le pays. Tout était encombré et ce fut chez M. Desautels même que je trouvai un gîte, on ne peut plus agréable. Cet intérieur de famille canadienne, aux mœurs patriarcales, empreintes de la plus charmante simplicité, sera un de mes bons souvenirs du Manitoba. M. Desautels est un grand propriétaire. Ses enfants, très nombreux, rayonnent tout autour de lui. Ils sont la plupart mariés, de sorte qu'à soixante ans, M. Desautels voit les enfants de ses enfants. Ils sont déjà au nombre de trente-cinq. Il verra, probablement avant dix ans, ses arrière-petits enfants : ce que je lui souhaite ! Robuste, gai comme à vingt ans, très instruit, il s'est montré à mon égard véritablement charmant, ainsi que Mme Desautels et toute sa famille. Près de sa ferme-villa, j'ai visité une veuve d'origine allemande, venant de Verviers, Mme Toffenbach, dont le fils unique est au service de la famille Desautels. La veuve Toffenbach me raconte les épreuves des premières années, épreuves suivies d'un incendie qui a consumé sa maison ainsi que presque tout son mobilier. Les incendies sont assez fréquents. Les maisons de bois y sont naturellement fort exposées.

Heureusement son fils est vaillant. Ils ont une terre en culture et du bétail. Grâce à la famille Desautels ces épreuves seront surmontées.

Les terres de la paroisse de Sainte-Anne sont assez variées d'aspect. La plupart sont occupées. On en trouve encore cependant beaucoup d'excellentes à vendre à des prix très raisonnables : à 3 p. 1/2 l'acre en moyenne (37 fr. l'hectare).

Le samedi matin, fête de sainte Anne, nous avons le bonheur d'assister à la messe célébrée dans la jolie église de la paroisse, fort encombrée de pèlerins, au nombre de près de 1,500. Communions très nombreuses. L'honorable M. Larivière assiste au pèlerinage et son fils, jeune prêtre, chante sa première grand'messe. On se retrouve à la cure, où l'on me présente à plusieurs ecclésiastiques, notamment au R. M. Maisonneuve,

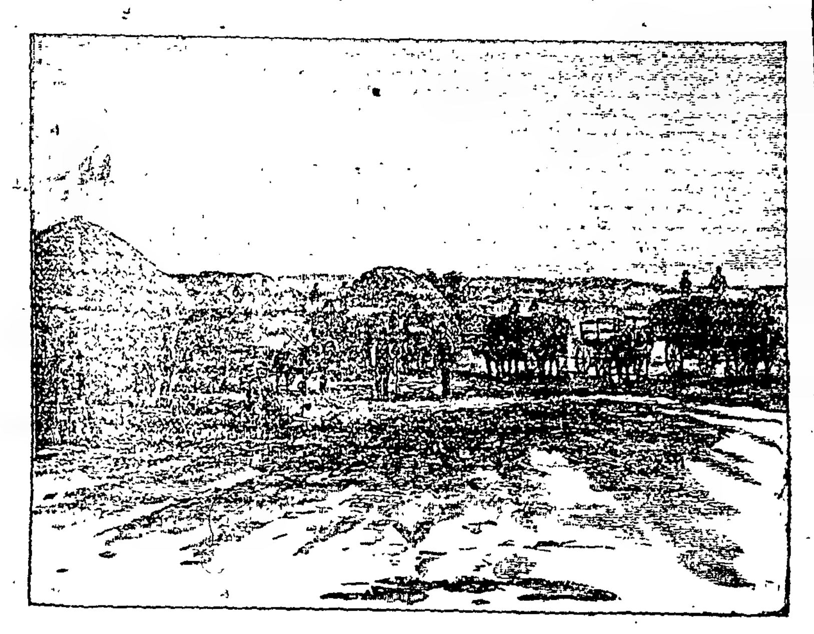


Ferme à la Broquerie.

qui est un des plus anciens missionnaires du pays. Il a 42 ans d'apostolat et a perdu l'ouïe durant les épreuves de sa vie errante chez les sauvages du Nord. C'est aussi à la cure que je trouve le R. M. Pelletier, curé de la Broquerie, avec lequel j'allais entreprendre ma dernière excursion dans le Manitoba.

A LA BROQUERIE.

Quelque temps après, j' « embarquais » dans la voiture du R. M. Pelletier et en route pour la Broquerie, située à un nombre respectable de milles de Sainte-Anne! Toujours le même soleil ardent. Aussi, en route, dans un *store* ou magasin général, tenu par un Français, qui est aussi maître de poste, j'achète un chapeau de paille aux larges bords, qui me donne l'air d'un colon ou tout au moins d'un aspirant-colon. Nous reconduisons M. Desautels chez lui, et après des adieux bien sentis, nous prenons le chemin de la paroisse du révérend M. Pelletier. Cet excellent ecclésiastique, mis au courant du but que je poursuis, veut bien à son



La fenaison au Manitoba.

tour me servir de guide. Comme M. l'abbé Campeau, comme tous les prêtres canadiens, le R. M. Pelletier est un homme admirablement dévoué à ses paroissiens et au pays qu'il s'agit de coloniser. La paroisse de la Broquerie a été créée récemment, ainsi que tant d'autres, par l'éminent archevêque de Saint-Boniface, Mgr Taché, qui lui a donné le nom de sa vénérée mère. Les débuts ont été difficiles. Aujourd'hui la pa-

roisse compte trois cents âmes. Sa population a presque doublé en quatre ou cinq ans. Le sol est de l'aspect le plus varié. Après avoir parcouru des étendues plates comme la main, légèrement sablonneuses, mais où l'on trouve de très beaux champs de blé, d'orge et d'avoine, des prairies plantureuses, des cultures de *patates*, etc., nous arrivons dans des régions où la tourbe alterne avec des parties semées de roches erratiques, roulées, et des parties de gravier, consistant en débris de roches mêlés à la terre végétale. Nous traversons aussi des régions très boisées, pour retrouver des espaces de riche terre noire. Le nombre des *homesteads* libres est considérable et les terres à vendre sont à bon marché. On pourrait loger à l'aise ici plus de 300 familles nouvelles dans des parties excellentes. Le sol est beaucoup plus accidenté que celui de Sainte-Anne et conviendrait bien aux Belges qui ont peine à s'habituer à la prairie monotone. Le bois est une richesse précieuse. Et la Broquerie n'en manque pas. De plus, cette région, depuis Lorette et Sainte-Anne, est traversée par la Seine, affluent de la Rivière-Rouge. Les pâturages abondent et l'élève du bétail présente les plus grands avantages. Au cours de notre voyage, nous traversons un grand nombre d'exploitations rurales des plus prospères. A quelques milles de l'église paroissiale, nous *stoppons* devant une ferme belge, celle de M. Pierson, de Gros-Fays (province de Namur, canton de Gedinne). M. Pierson est un ancien agent de police de Verviers.

L'accueil que nous y recevons est vraiment touchant. La famille Pierson fait fête au journaliste belge et son digne chef, jeune encore, nous fait l'historique complet de ses débuts dans le Canada. C'est un récit des plus instructifs, mais qu'il serait trop long de relater ici. Il est établi sur 160 acres (64 hectares et demi) de terre excellente, un peu rocheuse, qu'il a achetée avec de grandes facilités à M. Desautels, au prix de 600 piastres (3000 fr.). Ici les terres à vendre sont du prix d'une piastre à une piastre et demie l'acre (terres du gouvernement) et de 3 piastres à 3 piastres et un quart (15 à 16 fr. 25), terres de particuliers. Les *homesteads* sont nombreux, mais éloignés du centre. Une ligne de chemin de fer est sur le point de se faire de Winnipeg à Lorette, Sainte-Anne et la Broquerie. Quand elle sera construite, les terres augmenteront naturellement en valeur.

M. Pierson a, actuellement, 25 à 30 acres en culture. Et ses blés, son orge, son froment, son avoine, ses pommes de terre, ses légumes sont admirables. Il possède 27 têtes de bétail. Quand il a commencé, il était dans une telle nécessité qu'il a dû acheter de la farine à crédit pour nourrir sa famille, composée actuellement de huit personnes. Sa ferme est située à 45 milles de Winnipeg. Elle peut être visitée comme une ferme modèle. La maison a coûté 500 fr., et le reste des constructions agricoles en vaut autant. Tout, naturellement, est en bois. Nous visitons, en détail, ces installations, étable, laiterie, etc. Après un souper joyeux, on se quitte aux cris de vive la Belgique ! Quelques heures après, nous étions à la cure de la Broquerie. M. le curé me donna l'hospitalité chez lui, où je passai quelques heures délicieuses. Le lendemain matin, un

dimanche, j'assiste à sa messe avec ses paroissiens qui viennent ensuite à la cure. Par une attention charmante, M. le curé avait invité M. Pierson à diner. De sorte que j'ai eu le plaisir de revoir encore cet excellent compatriote, avant mon départ.

SAINTE-AGATHE.

L'apès-midi M. le curé, devant aller voir une personne malade très gravement, me propose de me conduire à Sainte-Agathe, où elle réside. C'est une course de sept heures en voiture à travers champs, bois, etc. J'ai pu voir ainsi tout le pays qui s'étend à l'ouest de la Broquerie, terre très riche et où il y a encore beaucoup à faire.

Après une course de 40 milles, nous arrivons à Sainte-Agathe, où le R. M. Samoisette, curé, voulut bien nous donner l'hospitalité. Le lendemain matin nous reprenions le chemin de Winnipeg, enchanté de notre excursion.

Ces régions conviennent parfaitement aux Belges. Plusieurs, du reste, s'y sont établis, notamment à Otterburn, Saint-Pierre, etc. (1).

A Sainte-Agathe, j'ai pu visiter une fromagerie coopérative bien organisée. On y apporte le lait de plusieurs lieues à la ronde. Les livraisons de lait sont pesées, notées. Leur valeur en crême est enregistrée. On répartit ensuite, entre les patrons ou fournisseurs de lait, les bénéfices de la fabrication du fromage, selon la valeur et la quantité de leur apport. Une seule persomme dirige la fromagerie. Les fromages fabriqués sont énormes. Les Anglais les achètent en masse. Ils valent du reste les meilleurs de leurs fromages. Le Canada fournit à l'Angleterre 42 p. c. de son importation en fromage. »

(1) Une lettre de M. Bodard, du 12 janvier 1892, m'annonce qu'on vient de découvrir des terres excellentes à l'est de la nouvelle colonie de N.-D. de Lourdes, près Saint-Léon et Saint-Alphonse. Une colonie va s'y établir avec une station, entre *Rathwell* et *Elm Creek*. Il assure aussi qu'en 1892, d'après ses renseignements, l'émigration belge pour le Manitoba sera le triple de celle de 1891. Il ajoute que le gouvernement canadien encourage la fabrication du sucre de betteraves par une prime montant à plus de 20 centimes au kilo.

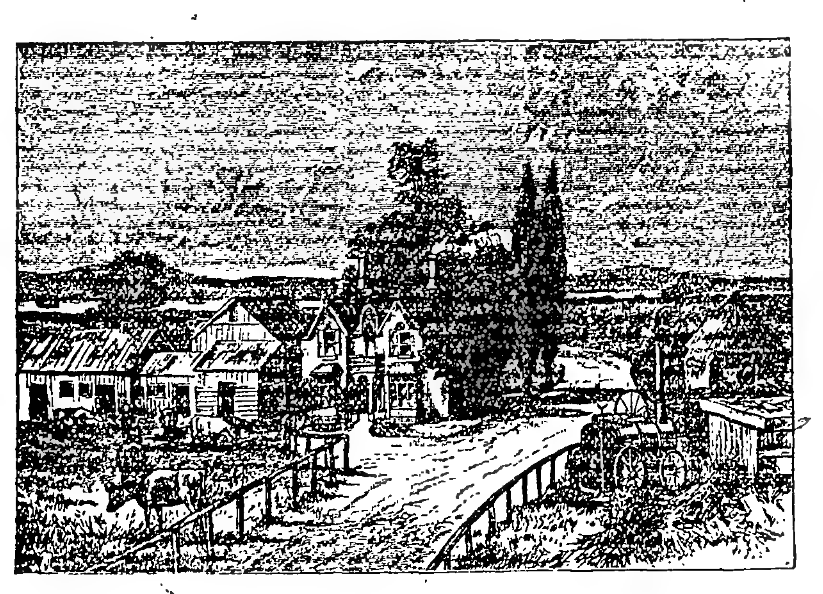
On pourrait créer dans le Manitoba des sucreries qui feraient d'excellentes affaires. Il faudrait pour cela amener des colons connaissant la culture de la betterave. On trouve des terres qui conviennent à cette culture à Saint-Alphonse et à Lourdes. Leur prix peu élevé.

Dernières notes sur les colonies du Manitoba.

Montréal, 2 août.
(Hôtel Jacques Cartier.)

« Me voici de retour à Montréal et passablement fatigué.

Après une dernière audience de Mgr Taché, j'ai quitté Winnipeg, le 29 juillet, et du 29 juillet au 1er août, je n'ai cessé de rouler.



Exploitation agricole au Manitoba.

Pour compléter mes correspondances nécessairement très décousues, voici quelques notes supplémentaires sur les colonies canadiennes françaises et belges les plus importantes du Manitoba :

1. *Saint-Pierre* (Otterbun) couche de terre noire variant de 18 pouces à 5 pieds sur sous-sol de terre glaise — située à 35 milles au sud de Winnipeg (15 lieues) reliée par une voie ferrée (service une fois par semaine, le vendredi, avec Winnipeg). La province qui compte plusieurs familles belges, notamment les familles Menu, Bossuyt (d'Ypres), etc., est traversée par la branche du *Pembina Pacific Ry* et desservie par deux stations : Otterburn et Dufrost. Le grain se vend à l'élévateur de la situation d'Otterburn (5 milles de l'église). Une petite rivière arrose Saint-Pierre, dont le curé est M. l'abbé Jolys. On pouvait encore placer

au delà de 200 familles d'émigrants, le long des cours d'eau particulièrement, qui sont boisés. A 5 lieues à l'est, commence la forêt, où moyennant une légère contribution, on peut trouver du bois de construction et de chauffage.

La paroisse compte deux puits artésiens, l'un de 103 pieds et l'autre de 107. Saint-Pierre convient à la culture de toutes les céréales. Il y a des prairies immenses. Le pâturage est libre sur les terrains non occupés. On se borne à entourer les grains de clôtures. Les animaux reviennent le soir à l'étable. Les chevaux passent l'hiver dehors, mais on hiverne les bestiaux à l'étable. Saint-Pierre possède une *fromagerie,* une *beurrerie* et un moulin à farine. La fabrication du beurre et l'élève du bétail sont très lucratifs. Saint-Pierre comptait environ 200 familles, m'a-t-on dit ;



La charrue à triple soc.

on peut encore en placer autant à l'aise. Prix des terres de 4 à 8 piastres l'acre (20 à 40 francs pour 40 centiares et 46 mil.) Les autres terrains valent de 2 à 4 piastres. Les prairies prédominent du reste. Saint-Pierre possède une église, un couvent de religieuses, donnant l'instruction, et trois autres écoles.

2. *Sainte-Anne des Chênes*, située au sud de Winnipeg, à 30 milles environ. Non reliée par une voie ferrée. Mais un projet, qui va bientôt être mis en exécution desservira, partant de Winnipeg, Saint-Boniface, Lorette, Sainte-Anne et La Broquerie.

Cette paroisse, qui forme un véritable village, a du bois de chauffage et de construction en abondance. Excellente eau donnée par la rivière

la Seine, les puits, etc. Plusieurs moulins à farine, une scierie, des *stores*, des forges et un service de malle poste bi hebdomadaire, très régulier, par la route de Dawson. Sol excellent, très riche dans le bas, légèrement sablonneux dans le haut. La paroisse a M. Giroux comme curé.

Sainte-Anne comptait, en 1890, 300 familles. On pouvait encore en établir deux fois autant au moins. Il y a des *homesteads* libres dans le *township* de Chambord (route Dawson). Foin et pâturages en abondance. Belle église, couvent de religieuses, pensionnat-externat, trois écoles. Une fromagerie.

3. *Lorette* a pour curé M. Defrêne. Située à 15 milles de Winnipeg. Bois un peu rare. La Seine fournit l'eau. La municipalité a creusé des puits artésiens. Le sol est excellent partout. Il y avait une bonne centaine de familles. On pouvait encore en loger une cinquantaine. Terrains de 4 p. à 10 p. l'acre et plus. Élevage très lucratif Deux fromageries, trois écoles et une église. Plus de *homesteads* à prendre.

4. *La Brocquerie*. Sol varié. Partie terre noire excellente, partie sablonneuse, plus légère, mais très propre à la culture du froment et des pommes de terre. A 42 milles de Winnipeg. Une station à Niver ville (23 milles). Bois très abondant, ainsi que l'eau et le foin. Pâturages excellents. En 1887, il n'y avait que 53 familles Aujourd'hui, le chiffre a doublé. Une famille belge : la famille Pierson. Une église, deux écoles. Le curé, M. Pelletier, est très dévoué. Il restait des *homesteads* à prendre.

5. *Saint-Charles* (curé, M. Caron), sur l'Assiniboine, à neuf milles de Winnipeg, desservie par la ligne du Sud-Ouest. La paroisse possède un sol fertile. Élevage lucratif. Beurrerie. Église et école catholique. Prix des terres, de 3 à 10 piastres l'acre. Eau et bois en abondance. Culture des légumes très étendue, pour le marché de Winnipeg.

6. *Saint-François-Xavier*. Cette paroisse fait suite à Saint-Charles. Mêmes avantages. Église, école de Sœurs et trois autres écoles. Prix des terres comme à Saint-Charles. Un fermier, en 1887, a obtenu *160 minots* (froment), produit de *3 minots* semés.

7. *Sainte-Agathe*, située sur la Rivière-Rouge. Cette paroisse, une des plus fertiles du pays, a pour curé le R. M. Samoisette. Une église et trois écoles ; une fromagerie en pleine activité. Sainte-Agathe présente l'aspect d'un village, ce qui est assez rare dans le Manitoba. Station à un quart d'heure de l'église. Bois en abondance sur le côté Est de la Rivière-Rouge. Eau excellente et abondante. Culture des céréales et élevage en grand. Prix des terres, de 2 p. à 10 p. l'acre. On peut encore y établir une cinquantaine de familles.

8. *Saint-Norbert*. Au sud de Winnipeg (neuf milles). Belle église, couvent de religieuses, externat-pensionnat. Le curé de Saint-Norbert, M. Ritchot, est célèbre par ses légumes. Sol excellent, terre noire et argile. Moyenne du rendement du grain, 30 à 35 minots à l'acre. (N. B. Un minot, ou boisseau de 27 k. égale 36 litres. Un hectolitre égale 2 minots 3/4).

9. *Saint-Alphonse*. A 95 milles sud-ouest de Winnipeg (six heures de chemin de fer ; départs de Winnipeg trois fois par semaine) Réserve complètement catholique, comprenant deux cantons. Région ondulée et pittoresque. Plaines et hauteurs toute cultivables jusqu'au sommet. L'eau est excellente. Puits à une profondeur de 15 pieds et moins. Arrosée par la rivière Cypress, la paroisse possède de nombreux lacs, dont le *Swan lake*, déjà cité, le lac de la Roche et le lac du Pélican, beaucoup plus éloignés, qui tous abondent en poissons. Bois de construction et de chauffage en masse, pierre à bâtir (en petite quantité), pierre à chaux, argile. Curé, le R. M. Campeau. Principale des colonies belges, avec Grande-Clairière. Sol en général excellent Rendement moyen du froment : 36 minots à l'acre en 1887. La station la plus proche du centre est celle de Manitou-lis (ligne de la *Pembina*). Celle de Cypress River est à 11 milles de l'église (ligne du *South Western Manitoba*). Valeur des terrains : 2 à 10 piastres l'acre (25 à 125 francs l'hectare). Tous les nombres impairs (c'est-à-dire tous les terrains figurés sur les cartes cadastrées par des nombres impairs) et plusieurs terrains de nombres pairs sont la propriété de Compagnies, de spéculateurs et d'autres particuliers, mais beaucoup sont inoccupés et sont à vendre dans de bonnes conditions. Le nombre des bons *homesteads* a diminué. Le foin est très abondant. Une église, quatre écoles, deux scieries, moulin à farine, un *store*, un magasin près de l'église, bureau de poste à la cure, malle allant de Sainte-Alphonse à Cypress River et vice-versa deux fois par semaine.

10. *Saint-Léon* (paroisse limitrophe de Saint-Alphonse) Mêmes avantages. Curé résident, M. Bitsche, une église, trois écoles. A proximité de plusieurs stations (lignes de *Pembina Mountains* et du *South Western Manitoba*) Paroisse avantageuse pour l'élevage et la culture. Il y a encore de la place à prendre. Plusieurs familles belges y sont établies, ainsi que des familles allemandes Abondance d'eau et de bois. *Homesteads* libres en disponibilité. Exemple de la fertilité du sol : En 1887, un cultivateur a retiré 4,000 minots de blé d'environ 100 acres (108 mille kilos sur 48 hectares; 2,250 kilos à l'hectare) pour 150 minots de semence. Le curé Bitsche a obtenu lui-même plus de 1,500 minots sur 35 acres !

11. *Notre-Dame de Lourdes*, paroisse récente, créée à côté de Saint-Léon, par un bénédictin français, le R. Dom Benoît. Composée de Français. Plusieurs Belges. Possède un couvent et une église.

12. *Ninette*, à 24 milles à l'ouest de St-Alphonse, au nord du lac Pélican est un groupe canadien-français d'une centaine de personnes.

13. *A Rock Lacke*, à 25 milles au S.-O. de St-Alphonse, se trouve un groupe de métis français comptant 120 personnes ; plus à l'ouest, sur les bords du Lac Blanc, existe une colonie de canadien français.

Je n'ai plus à revenir sur *Saint-Alphonse* ni sur *Grande-Clairière*, mais j'ajouterai qu'il existe encore d'autres colonies accessibles aux Belges. Ce sont des paroisses canadiennes-françaises dont

voici les noms : 1. *Lac des Chênes* (Oak-Lake) (ne pas confondre avec Grande-Clairière), sur la ligne du *Canadian Pacific Railway*.— 2. *Saint-Laurent*. Rivage Est du lac Manitoba, relié à Winnipeg par chemin de fer ; terre légère. — 3. *Saint-Eustache*, relié à Winnipeg par le *Canadian Pacific Railway*.— 4. *Saint-Pie* (Rivière-Rouge).— 5. *Saint-Jean-Baptiste* (Rivière-Rouge). Station de chemin de fer. — 6. *Saint-Joseph*, à 12 milles d'Emerson (frontière des États-Unis) et à 12 milles de Gretna (stations des deux lignes).»

Je n'ajouterai rien à ces dernières notes, qui sont elles-mêmes un *Post-scriptum* en quelque sorte récapitulatif de mon enquête. Je compte laisser maintenant la parole à d'autres voyageurs qui ont spécialement visité les colonies anglaises, écossaises, irlandaises, comme délégués fermiers de Grande-Bretagne, à la fin de la même année 1890. Ces témoignages confirment tellement bien mes humbles notes de voyage, que je crois pouvoir me dispenser de plus amples commentaires.

L. HACAULT.

L'ENQUÊTE DES FERMIERS DÉLÉGUÉS

DE GRANDE-BRETAGNE.

Un mois après mon départ du Canada, fin août 1890, des fermiers anglais, délégués pour faire une enquête sur les ressources agricoles du Canada, parcouraient le *Dominion* et se livraient à un travail d'investigations très approfondi. Ils visitèrent spécialement les colons de race anglaise des provinces d'Ontario et du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest et de la Colombie britannique. Le temps leur fit défaut pour visiter les vieilles provinces : Québec et les cantons de l'Est, l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

Leur enquête, en ce qui concerne le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, possède une autorité hors ligne; tous les délégués étant des cultivateurs, des hommes de métier dont la compétence est indiscutable. Leurs rapports ont été publiés, en anglais, à Londres, par ordre du Gouvernement du Canada (Département de l'Agriculture) dont les chefs, MM. Carling, ministre de l'agriculture et J. Lowe, assistant ministre à Ottawa, ont bien voulu me prêter un concours précieux, concours qui n'a pas fait défaut non plus aux fermiers anglais. Il est du reste assuré à tous ceux qui visitent le Canada, pour en étudier les ressources immenses, au point de vue de l'émigration européenne.

Je dois à l'obligeance empressée de Sir Charles Tupper, Bart Commissaire suprême du Canada à Londres, et à son dévoué secrétaire M. J. G. Colmer, communication de ces importants documents qui n'ont pas été traduits encore en langue française.

Avec l'autorisation de Sir Ch. Tupper, je compte citer, dans cette seconde partie de mon travail, des extraits de ces rapports. Ils jettent une vive lumière sur les avantages vraiment surprenants du Canada, au point de vue agricole et colonisateur. Ces rapports, faits avec une rare indépendance et le bon sens pratique propre aux fermiers anglais, ont paru en quatre fascicules, en 1891. Ils peuvent être demandés à l'Office du Commissaire suprême du Canada, Londres S. W. 17 Victoria Street, Victoria Chambers. (1)

Le rapport n°. 1 contient les notes de MM. Edwards, de Ruthin (Galles) G. Hutchinson, de Brougham Castle, Penrith (Cumberland), W. Scotson, de Mossley Hill (Rose lane) près Liverpool (Lancashire) et J. T. Wood, de Hallewood (the Court) près Liverpool.

Le rapport n° 2 contient les notes de MM. A. Daniel, 172 Dereham road, Norwich (Norfolk), le colonel F. Fane, de Grantham, Fulbeck-Hall (Lincolnshire), R. Pitt, d'Ilminster, Crickett Court, (Somerset), et H. Simmons, de la ferme de Bearwood, Wokingham (Berkshire).

Le rapport n° 3 contient les notes de MM. G. Brown, de Watten Mains. Caithness (Ecosse) et J. Speir, de la ferme Newton, à Newton, Glasgow (Ecosse).

Le rapport n° 4 contient les notes de MM. le major Stevenson, de Knockbrack, Godshaden, Londonderry (Irlande) et E. R. Murphy « the Kerries » Tralee (Irlande).

Ces rapports sont illustrés de dessins et de vues d'après photographies, dont nous devons la communication également à l'obligeance de Sir Ch. Tupper. Ces dessins et vues ont le mérite de la plus exacte vérité, comme du reste les rapports eux-mêmes ; je puis l'attester, ayant parcouru plusieurs des régions visitées par les délégués anglais, notamment, celles de Manitoba et du Nord-Ouest.

Le climat du Manitoba et du Nord-Ouest.

Parlant du climat, si mal connu généralement en Europe, M. W. Edward dit :

« Etant arrivé au Canada à la fin de la saison chaude, et l'ayant quitté lorsque l'hiver allait commencer, je n'ai pas eu l'occasion de juger personnellement des deux extrêmes, mais le témoignage uniforme de tous ceux, canadiens ou étrangers, à qui je me suis adressé, est que bien qu'en hiver le thermomètre descende à plusieurs degrés plus bas que par les jours les plus froids d'Angleterre, l'atmosphère est si sèche que le froid n'est pas ressenti aussi vivement qu'on pourrait se l'imaginer. Pendant

(1) *The visit of the tenant Farmer delegates to Canada* in 1890.... Published by autority of the Government of Canada (Dep. of Agriculture).

la première, et peut être la seconde année, le colon souffre davantage de la chaleur de juillet et d'août que du froid de janvier et février ; mais lorsqu'il s'est acclimaté, il aime littéralement l'hiver et supporte les chaleurs de l'été aussi bien que les indigènes. Les deux extrêmes du froid et du chaud, occupant seulement quatre mois dans la partie septentrionale du Dominion, les deux tiers de l'année ressemblent à notre climat, mais il fait beaucoup plus sec en hiver, qui commence vers le début du mois de décembre et finit vers le milieu d'avril. Alors le fermier se hâte d'ensemencer et termine ses semailles d'habitude à la fin de mai. J'ai vu du froment, semé dans les dernières semaines de juin, et que l'on chargeait, moisson faite, lorsque je visitais l'endroit pendant les derniers jours de septembre. C'était un splendide échantillon. On estimait le rendement moyen à 30 ou 32 boisseaux (27 kil. le boisseau) à l'acre (1). Mais ceci

(1) La différence en faveur du Manitoba, d'après cet échantillon, serait de 253 à 363 kilogs de plus qu'en Belgique, à l'hectare.

En effet, ce rendement donne à l'hectare (deux acres et demi faisant un hectare) un total moyen de 2,025 à 2,135 kilogs, *sans fumier,* obtenus en 90 jours environ. En Belgique, la moyenne officielle du rendement à l'hectare, *avec fumier* de ferme, était, en 1890, de 25 hectolitres ou 1,772 kilos.

L'excédent de la récolte de grains : froments, orges, avoines, au Manitoba en 1891, est évaluée à *dix millions* d'hectolitres, destinés à l'exportation. En calculant l'hectolitre à 79 kilos de poids, on arrive à *790 millions* de kilos !

Le *Manitoba,* journal hebdomadaire de Saint-Boniface (Winnipeg) publie dans son n° du 2 décembre 1891, le dernier bulletin des récoltes de la province. Il donne 41 millions de minots de grains : froment, orge, avoine (*un milliard 107 millions* de kilogs au moins) et plus de 2 millions de minots de patates (près de *55 millions* de kilogs). Et cependant les gelées précoces du mois d'août avaient fait du tort aux récoltes. Le froment cultivé jusqu'ici au Manitoba est le *Red Fyfe,* ou froment roux dur provenant d'Ecosse. La récolte, en froment seul, est évaluée à 25 millions de minots (675,000,000 de kilogs). Le *Manitoba,* citant le *Free Press* de Winnipeg, conseille vivement, à ce propos, de substituer au *Red Fyfe* les variétés russes : Ladoga, Eureka et autres blés mous, préconisés comme plus hâtifs, par les Fermes expérimentales du Gouvernement. Ces variétés échappent aux gelées qui affectent le *Red Fyfe.* Celui-ci est payé 3 centins, (15 c.) seulement de plus que le blé mou aux 27 kilos, sur le marché anglais.

P. S. — Une dépêche d'Ottawa, au *Times* de Londres, 6 janvier 1892, porte ce qui suit : « La quantité de grains accumulée dans les ports canadiens de l'Atlantique est si considérable qu'on ne trouve pas assez de bateaux pour les transporter. On viendrait de tenter de faire les expéditions du Manitoba en Angleterre par la Colombie anglaise, au moyen du *C. P R.* par Vancouver, l'Océan Pacifique et le cap Horn à l'extrémité de l'Amérique du Sud, puis par l'Atlantique et Liverpool. Le résultat de ces expériences est attendu avec impatience. » Ce fait extraordinaire atteste la prodigieuse récolte du Manitoba en 1891. On évalue à *un milliard* de francs le produit réalisé, en 1891, par les 25,000 fermiers du Manitoba, en céréales seulement et à 100 millions de francs leur bénéfice.

ne doit pas être considéré comme un exemple à imiter. Au Canada les semailles faites de très bonne heure assurent le succès. »

Voici maintenant l'opinion de M. HUTCHINSON, fermier du Cumberland, au sujet de ce climat dont on voudrait faire un épouvantail aux yeux des paysans de Belgique, d'Angleterre ou de France. Il s'agit du Manitoba :

« Bien des préjugés sont répandus en ce qui concerne le climat du Manitoba. Si les saisons étaient aussi défavorables qu'on les représente, la population n'aurait jamais pris l'extension qu'elle a prise durant les douze dernières années, et je n'aurais pas trouvé tant de vieux colons qui ont traversé les hivers pendant douze ou vingt ans, et qui étaient parfaitement sains et vigoureux. La chute de la neige n'est pas aussi considérable au Manitoba que dans d'autres régions du Canada, la hauteur de la neige excède rarement deux pieds. J'ai entendu parler, de cas où le sous-sol avait été gelé à la profondeur de quatre pieds (plus d'un mètre).

« Le printemps et l'époque des semailles commencent généralement dans la première semaine d'avril (1), qui est le plus souvent sec, donnant au fermier le meilleur lit pour y déposer la semence. J'ai reçu l'assurance, de toutes parts, des colons anglais qui avaient transporté leurs foyers au Manitoba depuis des années, qu'avec un peu de précautions, ils ne souffraient jamais du froid, grâce à la sécheresse de l'air et que 25 degrés F. sous zéro (2) ne font pas souffrir moitié autant que dans un pays où règne une atmosphère humide. En m'adressant aux colons les plus nouveaux, qui étaient depuis un an ou deux dans le pays, ils m'ont déclaré qu'ils ne craignent nullement l'hiver ; mais qu'ils l'envisagent plutôt avec plaisir, car c'est la saison du traîneau. Les fermiers tirent parti des avantages que leur offre l'hiver, en transportant ainsi leur froment au marché, en coupant et en voiturant le bois, qui ne serait pas aussi facile à transporter en une autre saison. Ils peuvent alors prendre au court, les rivières, les lacs et les étangs étant gelés et formant les meilleurs chemins.

« *En règle générale, le climat semble favorable à l'ensemencement et à la coupe des céréales et des foins*, le Manitoba ne connaissant guère ce temps sombre et pluvieux, qui rend souvent la moisson et la fenaison si pénibles dans notre pays d'Angleterre. Au Manitoba il est facile, paraît-il, de dire dès le matin le temps qu'il fera durant le reste du jour. Généralement après quelques jours de pluie, le temps se remet au beau pour des semaines.

---

(1) D'après mes informations, le printemps commence le plus souvent au Manitoba vers le 15 ou le 20 mars. On peut se mettre à semer vers cette époque, assez généralement ; c'est notamment ce que m'affirment M. Edmond Fasseaux, colon belge à Grande-Clairière, (Oak-Lake) et M. Constant Paulus, régisseur belge de M. de Lagimodière, à Lorette.

(2) 25 degrés sous zéro du thermomètre Fahrenheid, usité au Canada, équivalent à environ 30 degrés sous zéro du thermomètre centigrade, usité en Belgique.

« J'ai reçu quelques plaintes, spécialement des nouveaux colons, au sujet de l'ennui causé par les moustiques et les mouches de sable (sand-flies) durant l'été ; mais en général les anciens colons ne font pas grand état de cette misère.

« Les gelées (nocturnes) qui se produisent quelquefois à l'automne (août, septembre) et non celles de l'hiver, sont ce que le fermier du Manitoba redoute le plus. Ces gelées se produisent par zônes irrégulières, à peu près comme la grêle. Dans certains cas on constate que, tandis que le froment sur une ferme a été atteint, il ne l'a pas été du tout sur la ferme voisine. J'en ai vu des exemples frappants sur plusieurs fermes que je visitai dans les environs d'Elkhorn. Ces gelées précoces sont très redoutables. Le fermier peut avoir une splendide récolte de froment, prête à être moissonnée, et, dans une seule nuit, la gelée peut survenir et réduire la valeur de la récolte de la moitié ou des deux tiers. C'est ce qui est arrivé dans quelques régions, durant la dernière saison de 1889 au Manitoba. La gelée qui fit le plus de dommage fut celle de la nuit du 22 août » (1).

* * *

M. W. Scotson, fermier près de Liverpool, dit, de son côté, en parlant du climat :

« En général, nos Anglais d'Europe ne se font pas une juste idée de l'hiver canadien. Le thermomètre, en descendant fréquemment en-dessous de zéro F. (18 degrés centigrades sous zéro) leur cause une légère terreur, car ce degré est rarement atteint, en Angleterre, pendant les plus rudes hivers. Mais l'atmosphère au Canada est si claire et si sèche, que d'après le témoignage unanime et cent fois répété de colons venant d'Angleterre, ils ne sentaient pas le froid plus qu'en Angleterre. Une dame du Devonshire (Angleterre) me raconta qu'elle avait dernièrement passé un hiver dans son ancien pays et qu'elle y souffrit davantage du froid qu'au Canada, l'air étant humide en Angleterre. Il n'est pas douteux qu'il y a des jours où il faut prendre ses précautions pour ne pas être gelé, mais les cas de gel sont très rares et arrivent seulement aux gens négli-

(1) D'observations officielles, faites à Winnipeg, il résulte que, sur dix ans, on peut s'attendre à voir la récolte attaquée par les gelées deux ou trois fois et une fois menacée ou perdue par la sécheresse. Ces gelées précoces se sont produites aussi, mais pas généralement, à la fin d'août 1891. Elles s'attaquent plutôt aux champs de froment situés sur des régions basses ou sur des versants exposés au nord, que sur les champs situés sur des plateaux. Le moyen d'y parer, c'est de semer de bonne heure, de façon à pouvoir récolter au commencement ou dans la première quinzaine d'août. Le plus souvent ces gelées ne réduisent pas la valeur alimentaire du froment, mais nuisent à sa qualité comme semence. Il n'y a presque jamais de récoltes complètement perdues de ce chef.

gents ou bornés. Les Canadiens ne craignent pas l'hiver. Il est généralement brillant et clair.

***

M. Wood, fermier du même comté, dit, à propos du Manitoba et de la province d'Ontario :

« Dans le district de l'Ontario que j'ai visité, le climat doit être un des meilleurs et des plus sains du Dominion, influencé qu'il est certainement sur une large étendue, par les lacs Ontario et Erié. La sécheresse de l'atmosphère rend gais les jours chauds de l'été et les jours froids de l'hiver. Les fréquentes et copieuses pluies d'été, dans la région inférieure des lacs, amène une rapidité de végétation qui permet au cultivateur d'obtenir toutes les variétés de plantes et de fruits qui poussent dans les climats tempérés, comme le prouvent les magnifiques pêches et les raisins obtenus annuellement en plein air...

« On a beaucoup écrit sur le climat du Manitoba, et j'aurais préféré avoir une expérience de l'hiver là-bas, afin de pouvoir donner mon opinion personnelle avec plus de certitude. Je ne manquai pas de m'enquérir du climat partout où je faisais mon enquête, en m'adressant aux colons anglais et écossais, et je suis parfaitement convaincu *qu'il n'y a nulle part de climat plus vivifiant et plus sain que celui du Manitoba.* On était unanime à constater le haut degré de froid indiqué par le thermomètre, mais partout et toujours on me faisait observer que l'extrême sécheresse et la clarté de l'atmosphère rendaient non seulement endurable, mais même gai, le rude temps d'hiver. Les colons se protègent contre le froid par de chauds vêtements, spécialement quand ils vont en traîneau, et par un vigoureux chauffage, de sorte que les femmes et les enfants passent l'hiver sans en souffrir... Il est difficile de s'imaginer une population plus enthousiaste de son succès et de l'avenir de son pays que ne le sont les Manitobains. Tous ceux que « j'interviewai » de n'importe quelle nationalité, étaient unanimes à déclarer qu'ils préféraient le Manitoba (1) à la province de Québec ou de l'Ontario, à l'Angleterre, à l'Irlande, à l'Ecosse, à l'Allemagne, ou n'importe quelle autre contrée d'origine. Tous étaient décidés à ne pas quitter le pays, excepté pour visiter des parents ou des amis. Les Manitobains sont généralement robustes, indépendants et heureux ».

***

M. H. Simmons dit, en parlant des colons anglais qu'il a visités :

« Très peu de plaintes nous furent faites quant au climat. Personne ne nie qu'il fait froid en hiver ; mais l'atmosphère est claire, sèche et vivi-

(1) Le Manitoba est un vaste plateau ondulé situé, en moyenne, à 250 ou 300 mètres au-dessus du niveau de la mer.

fiante et tellement différente de notre hiver anglais, variable et humide, que la plupart lui préféraient l'hiver canadien. Les saisons de l'été et de l'hiver peuvent être calculées exactement, quant à leur durée respective, et, en conséquence, chacun peut prendre ses mesures à coup sûr. L'été commençant seulement au milieu du mois d'avril, dure jusqu'à la fin d'octobre ; c'est l'époque d'un travail constant, depuis le moment des semailles jusqu'à celui des récoltes. Alors vient l'hiver durant lequel l'ouvrage est, sous beaucoup de rapports, suspendu. C'est la saison des relations, des visites, des fêtes de famille et des distractions, dans tout le pays ».

Dans le rapport de M. G. Brown nous lisons :

« Le climat du Manitoba et du Nord-Ouest est en grande partie composé d'extrêmes; la chaleur de l'été est intense et le froid de l'hiver sévère. Au Manitoba, et dans les régions orientales du Nord-Ouest, durant les mois de printemps le temps est sec (1), ce qui permet au travail du printemps de se faire rapidement et aux semences d'être déposées dans un lit sec. Les pluies de juin donnent l'humidité nécessaire, qui est suivie du soleil chaud des mois de juillet et d'août, hâtant la maturité des récoltes, laquelle se produit vers le milieu d'août. L'hiver dure généralement de quatre à cinq mois et durant 3 mois il est rigoureux. Mais le degré de froid ne doit pas être apprécié selon la hausse ou la baisse du thermomètre. Il dépend surtout, pour l'homme et les animaux, de l'état de l'atmosphère qui, dans ce pays, est sèche et vivifiante. Lorsque la neige tombe, le temps reste généralement le même jusqu'à ce que le dégel commence. Ainsi le colon peut se vêtir, une fois pour toutes, de façon à combattre le froid ; il n'est pas obligé de changer de vêtements, comme il y serait obligé dans un climat plus varié. C'est la raison pour laquelle beaucoup de colons préfèrent l'hiver du Manitoba et du Nord-Ouest à celui de l'Angleterre, à en juger d'après les témoignages recueillis. Les tourmentes de neige se produisent parfois, mais si rarement, qu'on n'y prête pas grande attention. Des gelées précoces se produisent toutefois l'été, et c'est la principale difficulté contre laquelle les producteurs de froment ont à lutter. Ces gelées ont lieu quelquefois du 15 au 26 août dans certaines régions... et naturellement les régions les plus basses, les plus humides sont les premières à en souffrir... Je suis arrivé à la conclusion que le dommage causé sur une moyenne d'années, par des gelées d'été est nul dans les régions élevées, propres au froment. A Minneapolis, où se trouvent d'importants moulins à farine, on nous a déclaré que les gelées précoces faisaient peu de dommage au grain parvenu à maturité ; ce n'est que lorsqu'il est à la période de la formation, en lait, que la gelée peut sérieusement diminuer sa qualité, au point de vue

(1) La provision d'humidité, laissée dans le sol par les gelées et la neige de l'hiver, assure généralement aux semailles de bonnes conditions de levée. Le sol dégèle lentement fin mars et le sous-sol en avril-mai.

de la farine. La crainte des gelées d'été disparaîtra lorsqu'on se mettra à semer partout de bonne heure et quand l'ensemencement de variétés précoces de grain sera devenu la règle et non l'exception. »

* * *

Enfin le rapport de M. J. SPEIR s'exprime en ces termes : « Au Manitoba et dans les territoires du nord-ouest, l'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer, et la direction du nord, n'indiquent pas toujours une basse température d'été ou un hiver plus sévère, comme on le suppose communément ; car à Winnipeg qui est à 732 pieds (3 pieds font un mètre environ) au-dessus du niveau de la mer et à 135 pieds au-dessus du Lac-Supérieur, l'hiver est plus rigoureux que plus à l'ouest, vers les Montagnes-Rocheuses, où le pays est à 3000 ou 4000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans la région du froment, au Manitoba, avec une différence d'élévation d'environ 1000 pieds d'un point à un autre, le minimum du froid est d'environ 30 degrés sous zéro F. à 35 (1) (35 à 40 degrés centigr.) alors que dans l'Assiniboine, qui est à 1000 et 2000 pieds plus haut, le *minimum* d'hiver va de 20 à 25 degrés sous zéro F. (29 à 32° cent.) et dans l'Alberta qui est encore à 1000 pieds plus haut que l'Assiniboine, le *minimum* d'hiver va de 20 à 23° F. (29 à 31° cent.) Les *minima* constatés durant l'hiver à Calgary (près des Montagnes-Rocheuses), par exemple et à Banff (2) sont donc souvent de 10° F. moins bas qu'à Winnipeg... Quoique la plus grande partie du Manitoba soit à 350 milles anglais (3 milles égalent une lieue belge environ) plus au nord que l'Ontario, il y fait généralement plus chaud en juin et en juillet, que dans la dernière province ; mais ceux qui connaissent le climat de ces deux pays, disent que, grâce à l'air sec, la chaleur au Manitoba, lorsqu'ils travaillent en plein air, est moins oppressive que dans l'Ontario. Pendant l'été le thermomètre, au Manitoba, dépasse souvent au soleil 100 degrés F. (38 degrés C. au-dessus de zéro). Dans l'Alberta rarement, tandis que dans l'Ontario, bien plus au sud, il dépasse rarement 93° F. (32° C.)

« D'après les documents officiels, la température maxima des mois de mai, juin, juillet et août, pendant les quatre années 1887 à 1890, dans le Manitoba, est de 88.9 degrés F. (31 degrés C.). La température moyenne, durant les mêmes mois, est de 57.9 degrés F. (13 degrés C.) Le *minimum* de température, observé en décembre, janvier, février et mars, est de

(1) Ces températures sont rares et ne durent généralement que la nuit. Quant à la température d'été, nous pouvons affirmer, d'expérience personnelle, qu'elle est très supportable, même en plein air, pourvu qu'on soit vêtu légèrement. L'air est toujours vif. Une brise règne généralement sur la prairie, même aux heures les plus chaudes. Les nuits sont fraîches et la rosée se produit invariablement. Il faut se couvrir le soir en conséquence.

(2) Dans les Montagnes-Rocheuses, site d'un parc national splendide.

33 degrés sous zéro F. (36 degrés C.) et la température moyenne de 2.4° F. (19 degrés C. sous zéro) Quant à la pluie, année moyenne, ajoute M. Speir, un quart à un cinquième du total de l'eau tombe en juin. Mai et juillet sont aussi usuellement pluvieux et les deux mois combinés équivalent souvent à juin. Les mois de mai, juin et juillet étant les principaux mois pour la végétation, il s'ensuit que si les cultures sont bien arrosées, leur bien-être est assuré, car elles requièrent peu d'eau aux autres époques. S'il tombe 3 pouces d'eau ou plus en juin, l'on est sûr des récoltes. Si l'on a 2 pouces d'eau ou moins, elles souffrent généralement de la sécheresse (1) ».

OPINION D'UN DÉLÉGUÉ FRANÇAIS.

A ces renseignements précis et concordants, émanés des délégués anglais, et qui sont, somme toute, favorables au climat du Manitoba, je tiens à joindre le témoignage de M. P. Foursin, invité par sir Ch. Tupper à se joindre à la délégation anglaise. Ce délégué de la Manche (France) habite Saint-Pair. Il vient de publier la relation de son voyage, dédiée à l'honorable M. J. Carling, ministre de l'Agriculture à Ottawa, à qui nous devons la communication de la remarquable brochure de M. P. Foursin (2).

M. Foursin avait pour mission spéciale de se rendre compte, sur place, de la situation présente des Français, Belges, Alsaciens, Lorrains, etc., établis depuis quelques années dans le Manitoba et de constater les résultats obtenus. Il a pu, comme je l'avais fait quelque temps avant lui, s'assurer que tous ou presque tous, sont prospères ou en passe de le devenir, et que personne ne regrette d'être venu s'établir sur les terres libres ou *homesteads* du gouvernement canadien. La preuve qu'ils y sont heureux ou qu'ils ont un bel avenir devant eux, c'est qu'on ne voit revenir aucun de ces colons en Europe, tandis que l'on constate, notamment à Anvers, le retour continuel des émigrés belges du Brésil, de la République argentine etc. Ceux-ci font de la colonisation, dans l'Amérique du sud, le tableau le plus attristant.

* * *

Ici, ouvrons une parenthèse.

Que de colons belges à qui je proposais, en riant, de revenir en leur patrie, s'y sont refusés avec enthousiasme, notamment à Saint-Alphonse, à

(1) Nous avons assisté, en 1890, dans le Manitoba, trois ou quatre fois, à des averses, au mois de juillet et une fois ou deux à des pluies avec orages. Elles étaient considérées comme bienfaisantes par les colons, spécialement pour le froment. Un de ces orages, qui éclata sur le pays de Winnipeg, dura 2 heures environ. Il était grandiose.

(2) *La colonisation française au Canada*, 1890-91 (Manitoba, territoires du nord-ouest. Colombie anglaise). Imprimé par ordre du parlement. Ottawa. Brown Chamberlin, imprimeur de S. M. la Reine. 1891, broch. in-8° de 45 pp. illustrée.



la Broquerie, à Grande-Clairière, etc.! Ils m'affirmaient qu'ils étaient bien heureux d'avoir trouvé à s'établir sur des terres aussi fertiles, dans un aussi bon pays, à aussi bon compte ! Ils plaignaient leurs confrères de la glèbe, restés en Belgique, qui ont tant de peine « à nouer les deux bouts » ; dont la conscription prend les fils ; dont le fisc et les impôts fonciers grèvent les terres de charges si lourdes ; dont le travail est souvent si ingrat ; dont le labeur a si peu de valeur vénale ; dont l'avenir est si sombre au point de vue social et au point de vue économique... « Ils ne peuvent plus lutter en Belgique me disaient mes compatriotes, contre la concurrence étrangère ; leurs terres sont épuisées et pour leur rendre une fertilité artificielle, pour en obtenir des rendements rémunérateurs, il leur faut le concours de la science agricole, avec laquelle si peu d'entre eux sont familiarisés, et des capitaux qu'ils ont perdus. Aussi la culture du froment en Belgique, a presque partout cessé d'être rémunératrice ; elle y va en diminuant. La population des campagnes tend, de plus en plus, à les quitter pour aller se perdre dans les grands centres, dans les régions industrielles ! Quelle différence avec le cultivateur du Manitoba « grand propriétaire » pour presque rien, indépendant au milieu des 64 h. 1/2 de son *homestead*, ne supportant que des taxes dérisoires ; exploitant un sol d'une fécondité hors ligne, ne connaissant pas l'impôt du sang ni les autres impôts si lourds du « vieux pays » ; rassuré sur son avenir et sur celui de ses enfants ; dont les garçons, à l'âge de 18 ans, ont eux aussi le droit de prendre une terre de 64 hectares et demi, si le cœur leur en dit !.. »

Que de fois ces éléments de comparaison ont fait le thème de nos conversations quand, assis à la table ou au foyer des colons belges que je visitais, j'évoquais à leurs yeux l'image de la patrie lointaine, quittée pour toujours ! Ils me répondaient joyeusement : « la patrie, monsieur, est là où l'on est bien, où l'on est libre, où l'on est tranquille, où notre foi, nos mœurs, notre langue, nos enfants n'ont rien à craindre ; où le travail nous fait les rois du pays ; où nous autres « paysans » — si misérables en Belgique — nous tenons le premier rang, et où nous pouvons porter haut la tête !... Elle est là où la terre est une bonne mère ; où les « charrues croyant en Dieu » ont leurs coudées franches ; où nos admirables prêtres sont respectés et voient leurs petites églises de bois, sans cloches bien souvent, remplies le dimanche de paroissiens qui ne connaissent ni le cabaret, ni la débauche, ni la misère ; où les écoles libres et confessionnelles sont prospères. Ici, monsieur, il n'y a pas de pauvres et pas de paupérisme, les voleurs et les criminels sont quasi inconnus... Ici pas de crise sociale, pas de révolutions politiques à craindre !... » Et ces colons écrivent à leurs amis et parents de venir les rejoindre.

***

Mais revenons à M. Foursin.

Rendant compte d'une visite faite à la colonie de Grande-Clairière, près Oak-Lake (lac des Chênes), M. Foursin admire avec quelle har-

diesse les paysans de la Loire-Inférieure, de l'Ardèche, de Saône et Loire, de Meurthe et Moselle, des Vosges et d'Alsace-Lorraine, aussi bien que les paysans belges du Luxembourg, ont quitté leurs foyers et avec quel esprit pratique ils ont su s'établir dans cette paroisse. Il a interviewé notamment une famille française, la famille Thiévin :

« — N'avez-vous pas eu, au moins, à souffrir de l'ennui, par un tel changement de vos habitudes et dans cet isolement ?

— Oh ! non ! Nous avions trop à travailler et nous travaillions trop pour avoir le temps de nous ennuyer.

— Mais, vous qui êtes arrivés à l'automne, vous avez dû être surpris par l'hiver, vous avez dû avoir très froid?

— Voyez-vous, Monsieur, l'hiver est rude ici et un peu long, c'est vrai, *mais il est très agréable, le froid étant toujours égal, sec et très ensoleillé ; la neige est un avantage* pour nous, les cultivateurs, et non un embarras, si l'on a eu soin de faire assez de foin pour hiverner le bétail, et du foin, il n'y a qu'à aller le faucher, il ne coûte que le travail de celui qui en a besoin; du reste, *les hivers sont très sains;* nous ne sommes jamais malades, les enfants non plus ; et puis, on se chauffe à volonté, le bois est à qui veut se donner la peine d'aller l'abattre et le charroyer. Les paresseux seuls, dans ce pays, peuvent souffrir du froid.

Thiévin, le chef de la famille, ajouta :

— Les difficultés, les privations, le travail, le mal qu'on peut avoir, tout cela n'est rien, à la condition de réussir. Le succès, tout est là. L'espérance du succès même suffit. Quand nous sommes arrivés à Grande-Clairière, il y deux ans, après avoir fait la moisson et liquidé notre ferme à Pannecé (Loire-Inférieure), nous avons eu tout de suite confiance. Nous n'avions que le temps de nous faire construire une maison avant l'hiver; mais il nous avait suffi de voir la bonne terre que nous avions pour être rassurés sur notre avenir et nous empêcher d'avoir froid. » (1).

* * *

Et maintenant je crois que j'ai assez parlé du climat canadien et de l'hiver de Manitoba. J'ai voulu entrer dans tous ces détails et recourir à

(1) L'histoire de cette famille est celle de beaucoup de familles belges et françaises que j'ai visitées.

La famille Thiévin, comprenait à son arrivée à Grande-Clairière, en septembre 1888, onze personnes, dont 8 enfants de 15 ans à 11 mois. Elle avait, tous frais de voyage payés, une somme de 1500 fr. pour s'installer dans la prairie, s'y faire une maison de bois, y passer l'hiver et subsister jusqu'à la récolte suivante. Elle possédait, en septembre 1890, maison, granges, étables et bâtiments nécessaires à l'exploitation de 110 hectares de terres, bœufs de labour, vaches, chevaux, voitures charrue, faucheuse, moissonneuse-lieuse, volailles, porcs. Sa récolte de froment a donné 1000 hectolitres. (21 hectolitres à l'hectare, *sans fumier.*)

toutes ces sources d'informations non suspectes, afin d'éclairer l'opinion et de montrer ce que valent les préjugés qui ont cours à ce sujet dans nos pays d'Europe. (1)

Je puis l'affirmer de la façon la plus formelle : les témoignages de *tous* les colons belges que j'ai visités au Manitoba corroborent pleinement ceux qu'ont recueillis les délégués anglais et M. Foursin. L'opinion générale des colons belges et français est que l'hiver, au Manitoba, est plus rude, plus long, mais beaucoup plus sain, plus joyeux, plus agréable que celui de Belgique et de France ; les rhumes, bronchites, etc., y sont inconnus. Bref, ce climat est tellement salubre que le bétail, traité à la canadienne, et les chevaux élevés dans la prairie, passent souvent toute l'année dehors, été comme *hiver !*

Cela m'a été attesté par des colons belges et français. Chez nous, ce serait radicalement impossible !...

Les colons anglais et les ressources agricoles du Manitoba.

En parcourant les rapports des délégués de Grande-Bretagne, on est frappé du soin qu'ils ont mis à étudier le côté agricole du Manitoba et du Nord-Ouest. N'ayant pu visiter les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, l'île du Prince Édouard, l'Alberta et la Colombie anglaise, je me bornerai à citer les principaux passages de quelques-uns de ces rapports, relatifs aux régions que j'ai parcourues :

« La plus grande partie du Manitoba, dit M. W. EDWARD, fermier

---

(1) Au moment où nous écrivons, M. Hector Leroy, un des nombreux et vaillants colons belges du Luxembourg, établis à Saint-Alphonse, nous informe que la première neige de 1891 est tombée dans ce canton, le 26 octobre, qu'elle n'a pas duré, qu'il comptait *casser* encore de la terre après cette date et arracher ses *patates*. D'autre part, le *Manitoba*, de fin novembre 1891, nous apprend que la Rivière-Rouge (navigable sur un grand parcours et se jetant dans le lac Winnipeg), était prise de glace le 15 novembre et qu'on pouvait y circuler. Le même journal, du 2 décembre 1891, annonce « qu'aux froids rigoureux de la semaine précédente avait succédé un temps plus doux, au désespoir des marchands de bois et de charbon. » Il publie, en même temps, le « programme d'excursions de plaisir organisées par le *Canadien Pacifique* pour les provinces d'Ontario et de Québec au prix de 40 piastres (200 fr.) et pour les endroits à l'est de Montréal, (Québec, Nouveau Brunswick, Nouvelle Ecosse) à des taux réduits. Billets mis en vente du 1er au 30 décembre, et bons pour trois mois avec privilège d'arrêter où l'on veut... »

Ce n'est pas en Belgique que l'on pourrait organiser des trains d'excursion et de plaisir, l'hiver !

dans le pays de Galles, contient des millions d'acres de terre à froment, variant, en profondeur, de 15 pouces à 5 pieds de terre noire végétale, et peut produire de huit à dix récoltes successivement, sans repos ni fumure. Le prix auquel on peut acheter des terres, ici, varie considérablement : de 20 francs l'acre de prairie vierge à 100 francs par acre de terres déjà partiellement « cassées », avec bonnes maisons, étables, etc... Si l'on s'enfonce dans l'intérieur et si l'on prend un *homestead* (terre gratuite), on paie au gouvernement, comme droit d'entrée, 50 francs (si le *homestead* n'a jamais été occupé ; 100 francs s'il l'a déjà été) et l'on peut acheter des terres contiguës de 10 francs à 12 fr. 50 l'acre, payables par annuités. La Compagnie du *Canadian Pacific Railway* a des millions d'acres dont elle dispose à bas prix, ainsi que le chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest... »

M. Edward, expert en céréales en Angleterre, estime, d'après les chiffres de 1887 à 1890, que l'hectare de froment rapporte, brut, 235 fr. en moyenne au Manitoba. Les dépenses (en supposant une ferme achetée à 75 fr. l'acre), représentent une somme de 116 fr. 25 c. par hectare, ce qui laisse un bénéfice net de 129 fr. à l'hectare. Il compare ce résultat avec ceux obtenus dans le pays de Galles (Angleterre), où l'hectare de froment rapporte 435 fr. brut en moyenne, mais où les dépenses s'élèvent à 394 fr. par hectare, ce qui laisse un bénéfice net de 41 fr. seulement à l'hectare. Il atteste avoir vu un *settler* irlandais qui, avec l'assistance d'un seul homme, d'une paire de bœufs et d'une paire de chevaux, était à même, en 1890, d'exporter 1,800 boisseaux (de 27 kilos) de froment, à 4 fr. 10 le boisseau (48,400 kilos rapportant 7,260 fr. brut).

M. Edward fait l'éloge des pays de Glenboro, Carman, Wawanesa (Manitoba méridional) et des fermes expérimentales du gouvernement établies à Brandon et Ottawa. Il estime que, dans 20 ans seulement, les terres du Manitoba auront besoin de fumures, et conseille hautement l'élève du bétail, qui va faire bientôt au bétail anglais, dit-il, une formidable concurrence. L'exportation du bétail canadien a, en effet, doublé depuis 1888. Il termine en déclarant « qu'il n'a aucune hésitation à recommander le Canada comme champ d'établissement aux travailleurs de n'importe quelle nationalité, et il le conseille spécialement aux petits fermiers et aux laboureurs du pays de Galles ».

* * *

M. G. HUTCHINSON, fermier à Brougham Castle (Penrith), parlant du sol du pays, le déclare « excessivement riche en éléments vitaux pour les plantes et difficilement épuisable. Les fermiers le savent et en tirent tout ce qu'ils peuvent. Ils ne lui rendent rien sous forme de fumier. Pendant de nombreuses années, après que le sol vierge a été « cassé », l'addition de fumier, dit-il, ferait plutôt du mal que du bien. En labourant une partie du sous-sol, peu à peu, la fertilité de la surface est renou-



velée et le froment peut pousser, années après années, pendant une longue période, sans que le sol soit épuisé. » Aux environs de Winnipeg, il a vu un grand nombre de potagers où il y avait d'excellentes récoltes d'oignons, pommes de terre, carottes et autres légumes, obtenus par des procédés tout à fait primitifs et improvisés. Rendant compte d'une visite à la ferme Sandison, de Brandon, M. Hutchinson ajoute : « On peut se faire une idée de l'échelle sur laquelle M. Sandison cultive, en sachant qu'il comptait obtenir, en septembre 1890, plus de 5,000 *quarters* de froment de sa récolte (1). Il se sert de 14 moissonneuses. Il déclare qu'il n'accepterait pas une offre de 50,000 fr. pour le prix de la récolte à laquelle il s'attendait.

M. Hutchinson donne les détails suivants sur le système scolaire canadien (écoles du gouvernement) : « Les écoles, dans le Manitoba et le Nord-Ouest, sont dotées en biens-fonds, par une réserve de 2 sections ou de 1,280 acres dans chaque *township* ou canton (2). Le canton est un carré de six milles anglais de côté (3 lieues), comprenant 36 milles carrés (lesquels sont, à leur tour, divisés en 4 quarts de section d'un demi-mille carré de côté). « Ces terres, consacrées aux écoles, ne peuvent pas être données en *homesteads*, mais doivent être vendues au profit des écoles. J'ai eu l'occasion de visiter plusieurs fois des écoles et de constater l'excellente façon dont elles sont organisées. On ne paie pas de minerval, mais on doit payer toutes les fournitures scolaires, et ces dépenses sont plus élevées qu'en Angleterre. »

Dans le district de Portage-la-Prairie, à l'ouest de Winnipeg, le délégué a pu se procurer les chiffres suivants, concernant le coût actuel de la production du froment, sur une terre de 160 acres (64 h. 1/2, équivalent à un *homestead*), tout l'ouvrage étant fait par contrat d'entreprise.

Labour 10 fr. par acre (il ne s'agit pas du premier cassage, qui coûte actuellement 15 fr. l'acre.)

Semence (2 boiss. par acre),	8 fr. 30 c.	par acre.
Ensemencement, hersage,	4 fr. 15 c.	»
Coupe à la moissonneuse et mise en paquets par 12 gerbes	10 fr. 00 c.	»
Mise en meule et voiturage	5 fr. 80 c.	»
Battage à 10 c. le boisseau	4 fr. 15 c.	»
Total, dépenses	42 fr. 40 c.	par acre

soit un peu plus de 106 fr. par hectare ou 6,800 fr. pour 160 acres.

Ces 160 acres produisirent 23 boisseaux (de 27 k.), à l'acre qui furent vendus à raison de 4 fr. 75 c. le boisseau, soit à l'acre 109 fr. 25 c.

(1) Le *quarter* vaut 8 boisseaux de 27 kilos = 216 kilos.

(2) Voir, à la couverture, des renseignements sur l'organisation des cantons ou *townships* et sur la façon dont les terres du Manitoba sont arpentées et cadastrées.

Déduisant les dépenses, par acre, on a un bénéfice net de 66 fr. 85 c. à l'acre (167 fr. 12 c. à l'hectare), ce qui représente un bénéfice net de 10,696 fr. pour 160 acres, sur une recette brute de 17,480 fr. (soit pour environ 64 hectares et demi, 262 fr. 12 c. brut par hectare).

« Le prix du transport du froment du Manitoba à Liverpool, ajoute le délégué anglais, varie considérablement, mais y compris l'assurance, le débarquement et d'autres charges, la somme de 2 fr. 50 par boisseau ou 20 fr. par quarter (10 fr. les 100 k.), dépasserait la moyenne, de sorte que ce froment peut être livré à Liverpool à 34 fr. les 218 k. ou *quarter*. Le froment du Manitoba vaut actuellement à Liverpool 50 fr. le *quarter* : bénéfice 16 fr. au *quarter*. Ce prix laisse un profit considérable au producteur. »

Après avoir conseillé l'élève du bétail, dans le Manitoba, comme très rémunérateur, le délégué anglais rapporte ce qui suit :

« En 1879, lorsque je visitai pour la première fois le Canada, M. Yeomans avait une ferme, près de Portage-la-Prairie, et se transporta à Alexander, peu après. Dans une lettre, datée du 10 novembre 1890, et que je reçus après mon retour en Angleterre, M. Yeomans m'écrit d'Alexander : Lorsque vous vîntes me voir, en 1879, il n'y avait pas un seul fermier dans les environs. Le plus proche de l'endroit où je suis, se trouvait à 25 milles, à Grande-Vallée, un peu à l'est de l'endroit ou Brandon se trouve maintenant. Aujourd'hui, il y a deux villages florissants avec sept élévateurs à grains, tous en activité et exportant du froment. Et quoique la saison du battage soit presque passée, hier je pouvais voir la fumée de onze batteuses à vapeur, autour de ma maison. Cet extrait, conclut M. Hutchinson, donnera une meilleure idée que n'importe quelle de mes paroles, des progrès qui se sont réalisés dans le Manitoba durant les dernières dix années. » Il continue :

« Carberry, que je visitai, en 1890, après Alexander, présentait pour moi un intérêt particulier, car c'était sur le sîte occupé par cette ville que je campai, une nuit, en me rendant à *Rapid-City*, en 1879. Je constate, d'après mes notes prises à cette époque, qu'il n'y avait alors là qu'un seul *settler* (fermier colon), et qu'entre ce qui est actuellement Carberry et *Rapid-City*, une distance de plus de 25 milles, nous ne vîmes pas une seule maison. Carberry est maintenant une ville d'environ 900 habitants et se vante de ce que plus de 60,000 *quarters* de froment y furent vendus en 1889. Le jour de ma visite (4 novembre 1890), Carberry était animé par l'affluence de fermiers apportant leur grain au marché ; je comptai des *waggons* (charrettes), de plus de 20 fermiers dans la rue en même temps. Les acheteurs paraissaient aussi très nombreux et leur affluence était suffisante pour assurer les fermiers qu'ils auraient un bon prix. Le prix de ce jour était de 4 fr. 15 le boisseau ou 33 fr. 30 le quarter. »

M. Hutchinson dit en terminant :

« Le fermier anglais, qui est résolu à quitter le sol natal, et à chercher un établissement sur le sol canadien, trouvera, soit dans le Manitoba soit

dans des provinces plus anciennes, de quoi déployer son énergie. C'est un pays qui a un grand avenir devant lui.

« Quels sont ceux qui doivent aller au Manitoba et dans les régions du Nord-Ouest ? Ceux qui n'ont pas peur de travailler ferme et de quelque manque de confort, pendant quelques années, spécialement ceux dont la famille est assez âgée pour être de quelque utilité dans une ferme. Il n'est pas douteux qu'il y a beaucoup d'obstacles à surmonter, beaucoup de choses dures à passer, mais aucun obstacle qu'un peu d'énergie et de persévérance ne puisse vaincre, et aucun qui ne soit amplement compensé par le confort et l'indépendance obtenus après quelques années.... C'est un bon système de passer un an ou deux dans le pays, avant de choisir une résidence définitive. Du reste n'importe qui, s'il s'en trouve, qui irait au Canada, avec l'espoir qu'aussitôt qu'il aurait mis le pied sur le sol il ferait sa fortune, se tromperait singulièrement. Par dessus tout, un émigrant doit jouir d'une bonne santé et être préparé à faire la besogne qui se présente la première sous sa main. Alors, au bout de quelques années, il deviendra son propre maître et sera indépendant. J'ai eu soin dans ce rapport d'écarter même l'apparence d'une exagération.... »

* * *

M. SCOTSON, fermier à Mossley Hill près Liverpool, raconte spécialement sa visite à Ottawa (40,000 habitants) ; et la réception faite aux délégués par M. Carling, ministre de l'Agriculture. Il a vu la ferme expérimentale près d'Ottawa, et fait l'éloge de son organisation. Il note « qu'on s'y livre à l'essai pratique de graines sélectionnées de toute espèce ; lorsque l'épreuve est satisfaisante, la semence est envoyée franc de port, par paquets de 3 livres (1 k. 362 gr.) à tout fermier qui en fait la demande ».

Après avoir étudié l'exposition agricole de Toronto (capitale de l'Ontario) le délégué s'est rendu au Manitoba. Il constate que déjà 10 lignes de chemin de fer ont leur centre à Winnipeg et développent partout leurs branches. Les lignes allant à l'ouest de cette ville, et leurs tributaires, comptent un développement de 2,800 milles (933 lieues), là où, il y a 10 ans, il n'y avait pas un mille de chemin de fer en activité ! « Winnipeg paraît appelé, dit-il, à devenir un des plus grands centres commerciaux de l'Amérique. Je suis convaincu de ce fait quand j'essaie de m'imaginer l'avenir du Manitoba et du Nord-Ouest. Cette grande plaine du pays des Prairies s'étend, de Winnipeg à Calgary, à une distance d'environ 1000 milles, à travers lesquels court la ligne du *Canadian Pacific Railway*.

« Tout le long de cette ligne (qui comptait, en 1890, plus de 300 stations, de Montréal à Vancouver), des centres agricoles ont été créés et des stations surgissent. A beaucoup d'entre elles comme à Brandon, Regina, Calgary, etc., il y a des élévateurs à grains, qui reçoivent le grain aussitôt qu'il est battu sur les champs; des *stores* ou magasins généraux, (bazars)

de toute espèce, des hôtels et maisons de logement, la plupart bâtis en bois. » Après avoir fait l'énumération des endroits, fermes et villes, qu'il a visités sur la ligne du *Canadian Pacific Railway*, M. Scotson ajoute : « Lorsque je dirai à mes lecteurs qu'il y a dix ans le site de la plupart de ces endroits était vierge, que la prairie sauvage y régnait sans un signe de civilisation, ils pourront commencer à se former une idée des milliers et des milliers d'acres de la même prairie qui restent encore intacts dans le Manitoba et dans le Nord-Ouest. Et cependant ces régions sont déjà en train maintenant d'exporter du grain sur les marchés de l'Europe. Cette immense plaine commence seulement à devenir le grand district à céréales, le grenier du Canada. Mais ce n'est pas seulement le froment qui pousse ici. Dans mes voyages, j'ai trouvé des pommes de terre partout, cultivées par toutes les classes de colons, depuis les grandes fermes, comme celles de Sir Donald Smith, près Winnipeg, et celles de Sir J. Lyster Kaye, qui sont au nombre de dix, d'environ 10,000 acres chaque (4,000 hectares) jusqu'aux *homesteads* ordinaires de 160 acres. »

M. Scotson rend compte de sa visite à la ferme Sandison (qui emploie 40 chevaux et 60 hommes, et cultive 2,000 acres de grain) et à la ferme expérimentale de Brandon. Il constate que le froment dit *Red Fife*, obtenu au Manitoba, « est absolument aussi bon que celui qui est connu sur le marché anglais comme le meilleur *Duluth* ». Passant par Saltcoats — où il note la création d'une large *rancho* de bétail — il a visité un petit colon, nommé M. Knott, venant du Norfolk (Angleterre) : « Il était arrivé au Manitoba il y a 2 ans. Il a maintenant 27 acres de beau grain (11 hectares), sa famille consiste en 4 enfants, l'aîné, âgé de 12 ans. Il travaille sans aide. Il a coupé lui-même tout son foin de prairie (25 tonnes de 900 kilogs). Il a coupé et mis en meules 27 acres de grain. C'est un jardinier. Il avait de beaux légumes. Après ces deux ans de travail, il est absolument content et plein d'espoir en sa prospérité future ». M. Scotson a vu à Saltcoats une laiterie et une beurrerie coopératives. « Les fermiers, qui apportent leur lait à cette beurrerie, en sont tous actionnaires. Ils sont fournis de boîtes à lait enregistrées, qui montrent la quantité de crême en pouces contenue dans le lait, et ils sont payés selon la proportion ainsi indiquée. » — A Binscarth se trouve une ferme pour l'élève du bétail, avec généalogie des reproducteurs *(pedigree stock farm)*, qui a débuté en 1882. Elle est de 4,000 acres (1,600 hectares). Cette ferme sert à fournir le pays de reproducteurs de race pure. Elle est prospère.

« Le 2 octobre, continue le délégué anglais, je fus conduit par M. Sorby à 17 milles de Portage-la-Prairie, à travers une plaine à grain, jusqu'à la ferme nommée l'Hermitage. Cette ferme, composée de 1280 acres, avait 870 acres en grains. Sur quelques-uns, le grain était déjà battu, sur les autres il était en meules. M. Sorby s'appelait lui-même un « manufacturier de grain, » et dit « qu'il avait seulement deux mois d'occupés sur douze; l'un pour ensemencer sa terre, aussitôt que la fin de l'hiver lui permettait de commencer ses semailles; l'autre, occupé à couper la mois-

son et à la battre, et puis à labourer pour la récolte de l'année suivante. Il ajoutait qu'il n'aurait aucune difficulté à labourer tout, avant que l'hiver ne commençât, car alors aucun labour ne peut être fait, la terre étant gelée d'habitude à deux ou trois pieds (1 mètre) et couverte d'une fine neige, comme de la rosée gelée, sèche et dure. Lorsque cette période arrive, les Manitobains se servent de traîneaux au lieu de voitures. Cette période dure jusqu'au printemps. Alors la neige est évaporée ou absorbée et, aussitôt que la surface de la terre est délivrée de la gelée, à la profondeur de deux ou trois pouces, les fermiers commencent à semer leur froment. On voit tout le monde se hâter jusqu'à ce que les semailles soient terminées. C'est la semaille de printemps qui constitue leur principale récolte. Ensuite ils sèment le peu qu'ils récoltent d'avoine, d'orge, pois, pommes de terre, racines, etc. On fait très peu de prairies artificielles ; les fermiers coupent les foins qui poussent dans les parties basses et humides. Cette moisson du foin est principalement faite avant que celle du grain soit prête à couper. Enfin, tout le monde se hâte aux travaux de la moisson. »

Cette relation correspond parfaitement aux renseignements que j'ai obtenus des colons belges du Manitoba. Elle donne une indication précise et claire sur la façon de cultiver le froment et de couper les foins.

M. Scotson conclut en disant :

« J'ai vu, dans le Manitoba et dans le Nord-Ouest, des milliers de milles carrés de bonne terre de prairie encore intacte, attendant les hommes et les capitaux. En traversant cette vaste région, j'ai conversé avec des centaines de colons, de différentes nationalités, et tous paraissaient satisfaits. J'ai rencontré bien des gens, qui, il y a quelques années, étaient arrivés au Canada avec rien d'autre que leurs bras et leur cervelle, et qui maintenant sont en bonne situation, sur de belles fermes, et heureux d'avoir au Manitoba leur présent et leur avenir. Après une soigneuse enquête, faite dans toutes les directions, et après avoir sérieusement contrôlé tous les renseignements qui m'ont été fournis, à la lumière de l'expérience pratique qui j'ai acquise pendant près de cinquante ans, — au cours desquels je me suis familiarisé avec presque tous les districts agricoles de l'Angleterre et les méthodes de culture qui y sont employées, — je puis dire en toute sûreté que, selon moi, des établissements et l'indépendance sont assurés, dans ces vastes régions, à des milliers de cultivateurs d'au moins trois catégories : les jeunes gens des deux sexes, qui peuvent trouver de l'emploi à de beaux gages, pourvu qu'ils aient la volonté d'être utiles comme travailleurs et serviteurs, avec d'excellentes chances de se créer un établissement indépendant ; et ensuite, les petits fermiers munis d'un faible capital qui peuvent ici déployer leurs moyens, leur intelligence et leurs petites ressources, avec de plus grands avantages que peut-être nulle part ailleurs. Enfin les cultivateurs plus riches, quoique n'ayant plus à se créer un établissement pour eux-mêmes, peuvent trouver ici de quoi établir leurs fils et leurs filles avantageusement... J'ajoute qu'en vue d'aider et d'éclairer ceux qui se proposent de coloniser et

d'empêcher qu'on ne les trompe, le gouvernement canadien a placé des agents dans toutes les grandes villes du Canada, et aussi en Angleterre, auprès desquels on peut obtenir tous les renseignements désirables. La Compagnie du *Canadian Pacific Railway*, la Compagnie de la « Baie d'Hudson » et plusieurs autres grandes compagnies immobilières, qui ont des terres à vendre dans diverses parties du *Dominion*, ont aussi des agents locaux, et en Europe, auxquels on peut s'adresser. »

* * *

M. Wood, fermier près de Liverpool, constate qu'à la ferme expérimentale d'Ottawa les graines de toute nature sont essayées, à la demande de ceux qui les envoient (sans frais pour eux, et envoyés franco par la poste pour les expéditions), en ce qui concerne la force de germination et la vitalité. Douze mille paquets d'échantillons, principalement de froment, orge et avoine, ont été distribués *gratis* durant l'année 1889. On y a fait des essais sur 70 variétés de froment de printemps; 100 variétés de froment d'automne, 80 d'orge, 50 d'avoine, 20 de seigle et 50 de maïs, en un an.

251 variétés de pomme de terre y furent cultivées. La culture du maïs en vert, pour *silos* a été très heureuse. Une récolte de 30 tonnes (27,000 kilos) par acre, (67,500 kilos à l'hectare) fut coupée et hachée pendant la période de sa visite, formant un excellent fourrage d'hiver pour le bétail. (La tonne de maïs vert équivaut, comme nourriture, à une demi tonne de foin vert).

Visitant le Manitoba, M. Wood constate que le froment y est cultivé avec le *minimum* de travail. On estimait, en 1890, qu'il y avait dans la province environ 800,000 acres de froment (320,000 hectares), 250,000 acres en orge (100,000 hectares), et 70,000 acres en avoine (45,000 hectares), total 615,000 hectares de céréales. La contenance du Manitoba équivaut presque à celle de l'Angleterre, avec l'Écosse et l'Irlande.

M. Wood a fait une enquête personnelle chez les *crofters*, ou petits cultivateurs écossais, établis au sud de Glenboro (pays voisin de Saint Alphonse). Près du lac Pélican il a « interviewé » Donald Stewart, un de ces *crofters*, établis sous les auspices du gouvernement, en 1888. « Il avait travaillé ferme, augmentant chaque année l'étendue de ses terres « cassées » jusqu'à ce qu'à l'époque de ma visite, il avait 60 acres en cultures (12 hectares par an). Sur 50 de ces acres il espérait une moyenne de 2,000 boisseaux de froment (1) (54,000 kilos). Ses 10 acres d'orge étaient bons. Il avait 20 têtes de bétail, y compris une paire de bœufs de labour et 8 vaches pleines ; en outre des cochons et des poules. Les pommes de terre étaient belles. Il possédait (après 2 ans) une moissonnense lieuse, une charrette, une charrue, une herse, et avait bien raison, comme le remarqua M. Stewart, de « bénir le jour où il avait quitté l'Écosse. »

(1) Vendus à 4.15 le boisseau, cela représente 8,300 francs brut.

Sur les bords du lac Pélican, M. Wood a « interviewé » *le fils d'un négociant de Liverpool, qui avait reçu une éducation le destinant au commerce, mais qui avait préféré, il y a 4 ans, tenter de l'agriculture.* Il s'était marié et avait pris un *settlement* (un *homestead* ou une terre achetée) et il se déclarait bien content de ne pas être entré dans un bureau ou dans une banque, où il n'aurait pu conquérir la vie libre et indépendante qu'il menait maintenant, sur sa propre ferme de 320 acres (129 hect.), située dans une magnifique localité. A Stockton (Glenboro), M. Wood a « interviewé » M. Barnet Watson, natif de Northallerton (Yorkshire), ancien garde chasse. « Lorsqu'il arriva au Manitoba, il avait *25 centimes* en poche, mais désirant travailler, il fut bientôt à même de mettre de l'argent de côté et finalement acheta sa présente terre de 160 acres pour 1,500 fr. A cette époque il avait cassé 80 acres, mais ils avaient été couverts de mauvaises herbes. Actuellement, il avait 130 acres de froment et 10 d'orge, en pleine récolte ; il avait 17 têtes de gros bétail, une paire de forts bœufs de labour, une bonne maison et une vie confortable. M. Watson déclare que l'hiver n'est pas si mauvais et que le froid sec lui plaît. Il y a deux ou trois jours, par an, où l'on ne peut pas sortir à cause du vent ou de la tempête de neige, mais il travaille durant tout l'hiver à placer des poteaux, des rails de chemins de fer. Il ajoute qu'il souffrait beaucoup en Angleterre, du côté de la poitrine, mais qu'il n'en souffre plus actuellement. Il estimait son rendement à 40 boisseaux par acre sur la terre nouvellement cassée (1,080 k., soit 2,700 k. à l'hectare), et à 30 boisseaux sur la terre cultivée antérieurement. La valeur de sa terre était triplée de prix. »

M. Sandison, qui avait en 1890, à Brandon, 2000 acres en céréales, avait commencé, en 1884, comme laboureur de ferme à gages, faisant des économies pour acheter de la terre. En 1886, il se mit à cultiver pour son propre compte 320 acres, et ayant réussi dans chacune de ses récoltes, il ajouta graduellement à ses cultures. En 1890, il avait payé presque entièrement le prix d'acquisition de ses terres. Il en estimait la valeur à 250,000 fr. !

A Binscarth, M. Wood a interviewé le fils d'un armateur bien connu de Liverpool qui avait quitté l'Angleterre il y a six ans et qui, avant d'arriver au Canada, n'avait aucune expérience de l'agriculture (1), et il reconnaissait qu'il avait encore beaucoup à apprendre, mais il avait réussi et paraissait très content.

Avec son collègue, M. Edwards, M. Wood a mesuré, à la maison Bar-

(1) J'ai rencontré, dans mes visites chez les colons belges et français, pas mal d'agriculteurs improvisés, anciens instituteurs, anciens employés de bureaux, anciens commis, ex-cordonniers, anciens soldats, qui n'étaient pas même fils de cultivateurs et qui avaient réussi, tellement la culture au Manitoba est rudimentaire, sous certains rapports. Plusieurs cultivateurs belges m'ont déclaré qu'ils ne devaient pas travailler la moitié de ce qu'ils travaillaient en Belgique.

nardo, à Russel, située dans la partie nord-ouest du Manitoba, quelques-uns des meilleurs produits légumiers. Voici ces mesurages : « un choux-fleur : 2 pieds 10 pouces, un autre, 3 pieds 1 pouce de circonférence, — la fleur : un mètre. Un choux-tambour (drumhead), 3 pieds 7 pouces autour du cœur solide ; des radis tout à fait solides : 13 pouces et demi, 14 pouces et 16 pouces de circonférence ; radis longs : 2 pieds 2 pouces et 1 pied 8 pouces et demi de long, — 4 pouces et demi et 7 pouces de circonférence respectivement... »

Après avoir insisté sur tous les avantages que le Canada, et spécialement le Manitoba, présente aux émigrants d'Europe, M. Wood leur conseille, avant de partir, de se familiariser avec les meilleures méthodes de fabriquer le beurre et le fromage, car il y a manifestement un grand avenir pour la laiterie dans plusieurs régions du Canada. Il leur conseille encore de ne pas venir sans capitaux, mais il ajoute qu'il y a de la place et de beaux gages pour les serviteurs et domestiques de toutes sortes. Il affirme aussi que les Indiens, grâce à la politique intelligente et sage du gouvernement, n'inspirent aucune inquiétude et qu'ils sont maintenant très souvent employés comme laboureurs de ferme, pêcheurs, et dans d'autres métiers.

— Ils sont contents. Il dit enfin, que la meilleure époque pour arriver au Manitoba, c'est la fin de mars.

* * *

Les rapports des autres délégués fermiers : Art. Daniel, F. Fane, R. Pitt et Simmons ne sont pas moins intéressants que les précédents. Ils sont riches en faits précis et en chiffres.

M. DANIEL, fermier dans le Norfolk, a visité, à Brandon, la ferme d'un Écossais, cultivant 1,900 acres (760 hectares) dont 1,200 étaient en grain et dont il espérait 22 *minots* ou boisseaux à l'acre, en moyenne, de froment et 50 d'orge. (Le boisseau d'orge doit peser 34 livres anglaises soit 15 kilos 436 grammes. Le boisseau de froment doit peser 60 livres ou 27 kilos. Ce sont les poids légaux.) « Il m'assura qu'il y a 5 ans il ne valait pas personnellement 2 francs 50 — c'est-à-dire que sa valeur n'était pas évaluée à un demi dollar — que ses meilleurs amis furent ceux qui lui prêtèrent de l'argent à 8 p. c. et qu'actuellement il ne donnerait pas sa terre pour 150,000 francs. » Il avait deux batteuses à vapeur en mouvement, battant du froment à raison de 54 kilos en 43 secondes. De la machine, le froment était conduit directement à l'élévateur, où une somme de 10 centimes par boisseaux (1 centime environ par 3 kilos, ou 32 centimes par 100 kilos) était perçue pour le dernier nettoyage et le triage. Point de troupeaux, si ce n'est des chevaux. Sa ferme en employait 37. Le système de culture adopté sur cette ferme était de deux récoltes de grains successives et d'une jachère. Par ce moyen, presque

toute la terre est préparée durant l'été et l'automne, pour la récolte de l'année suivante. C'est là le grand secret du succès. Point de fumier...

* * *

A Langenburg, — M. Daniel a visité plusieurs fermiers, qui s'y trouvaient seulement depuis 2 ou 3 ans. « La plupart d'entre eux étaient arrivés avec un très petit capital ; pour plusieurs on avait payé le voyage. — Nous rencontrâmes des Anglais, des Écossais, des Irlandais qui tous paraissaient en très bonne situation. Un de ces émigrants était arrivé avec deux fils. Il avait 800 acres dont 300 en grain. Il avait commencé par emprunter 5 mille francs, à 8 p. c., qu'il avait tout remboursé, de sorte qu'il était devenu complètement maître de la situation. Un autre émigrant, arrivé depuis 3 ans, avait 160 acres, dont 60 en grain, 8 têtes de bétail et deux bœufs de labour. Un autre, qui avait aussi 160 acres, était arrivé sans capital ; sa récolte en grain valait 5,000 francs brut. Il avait aussi 16 têtes de bétail, valant chacune 150 francs. Un quatrième, avec deux petits enfants et pas d'argent, avait emprunté 2,500 francs et, bien qu'il ne fut arrivé que depuis 3 ans, il avait 15 acres de froment sur ses 160 acres, 5 vaches, 2 bœufs et 4 brebis. Un irlandais, arrivé avec 4 francs, avait emprunté 2,500 francs de la compagnie (propriétaire des terrains achetés). Il possédait 160 acres, 50 en froment, 27 têtes de bétail et était dégagé de toute dette. M. Knott a déclaré que n'importe qui, venant dans cette partie du Canada, pouvait valoir 7,500 francs en 3 ans, même s'il avait à emprunter de l'argent pour commencer. »

M. Daniel constate qu'autour de Winnipeg la terre est prise sur une grande étendue (10 lieues environ) par des Sociétés de spéculation. Ce qui oblige les colons à occuper des terres loin de la ville et du railway. Mais ceci se corrigera spontanément bientôt, car toute cette terre qui n'est pas habitée, est sujette à l'impôt.

Après avoir établi qu'en moyenne, dans les « vieilles provinces », Québec, Ontario etc., la récolte du froment vaut 260 francs brut par hectare, de l'orge, 225 francs, de l'avoine, 205 francs, M. Daniel assure que le sol et les produits du Manitoba et du nord-ouest diffèrent beaucoup de ceux des « vieilles provinces ». Le Manitoba possède, dit-il, le vrai sol à grain, orge et pommes de terre, capable de produire des céréales pendant des années nombreuses sans fumier. Les pommes de terre sont d'excellente qualité.

Il estime la valeur moyenne de la récolte du froment à 208 fr. 25 par hectare, de l'orge à 187 francs par hectare — vu la différence des prix qui sont plus bas au Manitoba que dans les « vieilles provinces. » Il note la création de nombreuses laiteries, beurreries et fromageries qui sont prospères et qu'il recommande aux petits cultivateurs.

En ce qui concerne le bétail il ajoute : « Sur une petite ferme de la

Prairie, où l'on faisait du bétail, le fermier vantait beaucoup l'herbe sauvage, établissant qu'il pouvait, pour 30 francs par an, élever un bouvillon de 3 ans qui lui vaudrait 175 francs. L'élève du bétail se fait de deux façons : en *ranchos* et par des fermiers qui pratiquent la stabulation durant l'hiver, nourrissant le bétail de foin, de paille et, en certains cas, de racines. Cette façon de faire le bétail est très rémunératrice et réussit mieux aux fermiers que la production exclusive du froment. L'élève du bétail en *ranchos* est toute différente. Les *ranchos* comprennent plusieurs milliers d'acres, sur lesquels le bétail paît en liberté, sans aucun abri (autre que celui des bois) durant le rude hiver. En conséquence la perte est souvent très grande, et dans quelques cas dépasse 25 p. c. »

Le délégué constate aussi que l'élève du mouton ne se fait pas sur une grande échelle, bien qu'il soit plus profitable, et que l'élève du cheval rapporte beaucoup. « Au Manitoba, ajoute-t-il, le travailleur est rare, les bras sont chers. Les maçons et briquetiers gagnent de 12 francs 1/2 à 15 francs par jour, les charpentiers de 10 à 12 1/2, le laboureur ordinaire gagne 6.25 à 10 francs par jour d'été, 150 francs par mois (sans nourriture ni logement). »

Enfin M. Daniel calcule qu'au Manitoba et dans les régions du nord-ouest, un homme, qui peut prendre par exemple 2,000 acres (800 hectares) serait à même de gagner de l'argent, en produisant du froment aux prix suivants :

Labour	fr. 8.10	par acre
Semences	5.00	»
Ensemencement, hersage	3.75	»
Coupe et mise en meule	5.00	»
Battage (à 20 boisseaux)	2.50	»
Charriage à l'élévateur	4.45	»
Liage des gerbes	2.50	»
Total : dépenses	fr. 30.35	»

Recettes :

20 boisseaux seulement par acre à			
4 fr. 15 le boisseau :	fr. 82.45	par acre brut	
Dépenses	30.35	»	
Soit	fr. 52.10	»	net

Ce qui ferait par hectare environ fr. 130.20 net ou sur 800 hectares fr. 130.20 × 800 = 104,160 francs.

La conclusion du rapport de M. Daniel est absolument favorable à la colonisation du Manitoba par l'élément européen. (1)

* * *

LE COLONEL FANE, fermier à Grantham (Angleterre), parlant du pays de Glenboro et de Saint-Alphonse (8 heures de chemin de fer de Winnipeg) dit : « Nous arrivâmes dans une charmante contrée légèrement ondulée et nous vîmes un nombre immense de coqs de prairie et de canards. Quelques-unes des terres étaient marécageuses, mais presque tout le pays était occupé, et près de Treherne (une des stations avant d'arriver à Saint-Alphonse), la terre était bonne. J'y ai vu une colonie française et une église... J'ai passé la nuit à Glenboro, un joli petit village. Un délégué français (M. Foursin) et moi nous avons visité la colonie française de Saint-Alphonse.

(1) Nous trouvons dans le *Colonisateur Canadien* de Montréal, organe paraissant deux fois par mois, publié par M. l'abbé Beaudry (*La Presentation*. Province de Québec) — et que M. Bodard, secrétaire de la Société d'immigration belge et française, veut bien nous communiquer, — une note officielle concernant la récolte au Manitoba :

« Le bulletin N° 31, concernant les récoltes et le bétail au Manitoba durant la saison dernière, vient d'être publié par le département d'agriculture et d'immigration. Le rendement du blé a été de 25,000,000 de minots (675 millions de kilos). Si l'on ajoute la récolte des territoires du Nord-Ouest, le rendement sera d'au moins trente millions. Au Manitoba, la récolte du blé a été de 23,191,590 minots contre 11,665,769 l'année dernière, et l'augmentation par acre a été de 25.3 minots contre 21.3 minots l'année dernière.

« La récolte du blé a été endommagée par la gelée d'août. Dans quelques endroits, on évalue les dommages à deux pour cent, mais dans plusieurs autres on les évalue, d'après les rapports, à quarante pour cent.

« La récolte de l'avoine a été de 14,792,605 minots, contre 9,513,433 l'année dernière, avec un rendement en moyenne de 48.3 minots par acre contre 41.3 minots l'année dernière. La récolte de l'orge a été de 3,187,875 minots contre 2,069,415 l'année dernière, avec une moyenne de 35.6 minots par acre, soit une augmentation de 3.50 minots par acre sur 1890.

« La récolte des patates a été de 2,191,982 minots, à peu près la même que celle de l'année dernière.

« Le rendement du battage sera beaucoup plus considérable que celui donné par les correspondants qui envoient des rapports au sujet des récoltes. Le département a l'intention de publier un bulletin supplémentaire lorsque tous les rapports auront été reçus.

« La rareté de la main-d'œuvre s'est fait sentir dans presque tous les cantons, ce qui a causé beaucoup de désagréments aux cultivateurs. Les récoltes ont été retardées, et par le fait endommagées dans toutes les parties du Nord-Ouest.

« Bien qu'un grand nombre d'hommes aient été amenés au Manitoba pour

« Pendant ce voyage (1) j'ai vu assez bien de froment qui avait été presque détruit par la grêle au printemps et qu'on n'avait pas coupé, j'ai rencontré sur la route, à Cypress River (station d'où l'on descend pour se rendre à Saint-Alphonse), de splendides terres et récoltes. J'ai été enchanté de cette partie du Manitoba et les autres délégués de même. Ils ont trouvé les *Crofters* d'Ecosse et les Islandais (établis près de Saint-Alphonse) très contents. »

A Wawanesa, il a vu des milliers d'acres de froment mis en meules ou que l'on charriait : les meules étaient placées deux à deux, éparpillées sur tout le pays. Le cassage et le labour y coûtent 20 francs par acre. Il s'est rendu à Plum Creek (*le Ruisseau aux prunes*), situé à 27 milles de distance, où toute la terre est prise. Prairies ondulées, peu de bétail. Les chevaux qui le conduisaient avaient fait, ce jour là, 20 lieues et paraissaient aussi frais que possible à la fin du voyage (2).

A Brandon, le délégué a recueilli les renseignements suivants concernant la valeur des terres, les impôts, le rendement des récoltes, le prix des céréales, etc.: Prairie cultivée : 25 fr. l'acre (62 fr. 1/2 l'hectare) ; prairie vierge : 20 fr. l'acre. Impôts sur 160 acres : de 70 à 80 fr. par an (1 fr. 09 c. par hectare). Pas d'impôts sur les bâtiments de fermes, pas d'impôts personnels, ni sur les chevaux, bétail, etc., excepté lorsqu'il s'agit de chevaux de luxe, etc., dépassant 2500 fr. de valeur. Aucune tête ne peut être taxée, dans ce cas, à plus de 10c. par 5 fr. Dans le nord-ouest, les taxes sont plus légères encore. Prix du froment, le meilleur : 4 fr. les 27 kil. ; prix moyen, probablement 3 fr. 50. Rendement moyen de l'acre : 23 à 24 boisseaux. Le froment coûte comme production, à l'acre 40 fr. S'il est vendu à 4 fr. les 27 kil., il coûtera 2 fr. de travail et laissera 2 fr. de bénéfice net. En 1887 on avait exporté, du Manitoba, de 11 à 12 millions de boisseaux : 297 à 324 millions de kil. En 1880, on en avait exporté 2,700,000 kil. seulement.

Chez M. Sandison, voici les heures de travail : de 6 h. 1/2 du matin à 11 h. Repos 2h. 1/2. Travail de 1 h. 1/2 à 6 h. 1/2, total 10 h. (pendant la période des travaux urgents : printemps et automne). Le prix de la moûture du grain à Brandon (au moulin à vapeur de 200 chevaux, pou-

---

travailler aux récoltes, on aurait pu en employer deux fois autant pendant trois mois et plus.

« Les labours et le battage ont été en retard, cet automne, à cause du manque de la main-d'œuvre, Dans tous les cantons les bestiaux sont dans une meilleure condition que d'ordinaire ; l'herbe et l'eau ont été en abondance.

« La saison a été très favorable aux propriétaires de beurreries et de fromageries et les prix obtenus pour ces produits ont été très bons. »

(1) M. Foursin, dans son rapport, fait le plus bel éloge de la colonie de Saint-Alphonse. Le délégué anglais lui a laissé le soin d'en parler plus longuement.

(2) Le cheval *pony* est en effet infatigable. Bien souvent il n'est pas ferré. La prairie est d'ailleurs peu fatigante.

vant moudre 1000 boisseaux : 27,000 kil. par jour) est de 12 c. 1/2 par boisseau, pour M. Sandison, et pour les étrangers de 20 c., soit 75 c. les 100 kil.

A Birtle, M. T. Vant, du Yorkshire, jardinier, lui a dit que 3 jours après qu'il avait semé des radis, les premières feuilles apparaissaient, aussi larges qu'une pièce d'un fr. (un shilling). A Binscarth, M. Fane a pesé une pomme de terre d'un kil. au moins. Les légumes sont excellents et énormes. Un colon avait planté 2 boisseaux de pommes de terre (54 kil.). Ils étaient quatre dans la famille. Ils commencèrent à manger des pommes de terre de la récolte, en juillet. En septembre, ils avaient encore 37 boisseaux à mettre de côté (près de 1000 kil.)

Le colonel a vu des quantités de colons anglais; tous font l'éloge du pays et sont très contents. Il les cite nominalement. A la rivière Pipestone (pipe de pierre), il a trouvé, établis comme colons, un ex-négociant de thé en Chine, un ex-épicier, un ingénieur, un groom et un employé de banque.

A Grenfell, où il y avait une exposition agricole, M. Fane note de beaux étalons, de pauvres moutons. On lui déclare que les chevaux *ponies* supportent mieux le froid. Une couple de forts chevaux de labour coûte 1750 à 2250 fr. La meilleure paire de *ponies* pouvait être achetée pour 600 fr. et 750 fr. Ils étaient généralement accompagnés de leurs poulains. *Les chevaux et les poulains ne recevaient ni foin ni orge et restaient dehors tout l'hiver.* Ils paraissaient très bons. C'est dans le territoire du nord-ouest que M. Fane a constaté ces faits. Voici un détail bien curieux. Nous citons : « J'ai recueilli, d'un ancien colon, les noms de quelques-uns des premiers colons du pays, établis dans un rayon de 12 milles, près *Indian Head*, avec la liste de leur métier avant qu'ils fussent arrivés au Manitoba. Il résulte de cette statistique que, sur 61 colons, il y en avait seulement 14 qui eussent été cultivateurs avant d'arriver. »

M. Fane termine en disant que le gouvernement donne des facilités aux émigrants (1). Ce sont des primes d'établissement.

M. R. PITT, fermier à Ilminster, esquisse en ces termes la façon dont on débute sur les terres de la prairie Manitobaine :

« La première chose à faire, durant le mois d'avril, lorsque l'on entre en possession de la terre, est généralement de bâtir une maison. S'il s'agit d'une maison en planches, elle est debout en quelques jours, mais plu-

(1) Une note émanant du haut commissaire de Londres, sir Ch. Tupper, datée de janvier 1892, porte que le gouvernement canadien donne aux émigrants du continent : Belgique, France, etc., débarquant dans un port canadien, qui prendront des terres au Manitoba et dans le N.-O., dans les 18 mois de leur arrivée : *dix dollars* (52 fr. environ) au chef de famille, *5 dollars* (26 fr. environ) à la femme et à chaque membre adulte de la famille âgé de plus de 12 ans, et *5 dollars* à tout jeune homme de la famille âgé de plus de 18 ans, prenant une terre pendant la période spécifiée de 18 mois.

sieurs préfèrent loger sous la tente, jusqu'à ce qu'ils se soient construit une maison en *logs*. Après cela on laboure (cassage) et l'on sème quelques acres d'un produit prompt (avoine, sur *cassage* par exemple) puis l'on continue le cassage. Après la moisson de l'avoine (ou la récolte des pommes de terre), on s'occupe à labourer encore et à mettre des clôtures aux champs labourés. L'argent nécessaire, et que l'on doit avoir devant soi en entrant en *homestead*, doit être d'au moins 3,000 fr. et plus si c'est possible. Voici comment on s'y prend pour entrer en *homestead*, c'est-à-dire sur une terre gratuite du gouvernement : un homme, se proposant de coloniser, choisit sa localité, et l'un des habitants les plus proches sera toujours heureux de lui montrer les terres vacantes ; mais il doit faire son choix.

« Après avoir déclaré sa volonté d'entrer en *homestead*, au bureau des terres voisin, du chef de quoi il verse une légère somme (50 fr.), il peut commencer à bâtir sa maison, sans autre formalité. Le droit du colon au *homestead* est alors assuré, pour toujours, sans aucun autre payement, excepté les légers impôts locaux. Mais il doit y résider pendant au moins 3 ans, 6 mois chaque année au *minimum;* ce qui lui reste ensuite à faire c'est d'acheter les 160 acres contigus, s'il est en état de les mettre en culture plus tard. S'il achète cette terre au gouvernement, il aura à la payer selon le tarif actuel, qui est de 12 fr. 50 c. par acre (37 fr. 50 par hectare), mais comme il peut payer par annuités, la somme à verser n'est pas lourde et l'impôt sur ses 160 acres ne sera que de 50 fr. l'an (s'il payait d'un coup ce serait 2,368 fr. pour 64 hect.) On devient ainsi propriétaire de 129 hectares environ. Tout propriétaire a le droit, sur payement d'une très légère redevance, de couper une large provision de bois pour usage domestique, dans la plus prochaine forêt (non occupée), ce qui se trouve très souvent à courte distance dans le Manitoba. Lorsqu'une terre possède une certaine quantité de forêt ou même de broussailles, cela représente généralement une valeur actuelle et qui deviendra plus grande chaque année. Le foin peut aussi être récolté, en obtenant un permis à bon marché, sur la prairie ou sur les parties basses adjacentes au *homestead* (et non occupées).

« Le Manitoba et le nord-ouest, dit encore M. Pitt, sont certainement les contrées qui conviennent le mieux au cultivateur anglais. S'il a seulement 200 ou 225 fr., il peut payer son voyage en *Steerage* et en arrivant à l'époque des semailles ou de la moisson, il peut être sûr de trouver du travail, dès ce moment, à des prix qui varieront selon ses aptitudes. S'il veut ensuite prendre bien garde et se montrer vaillant, il pourra devenir son propre « landlord », en 3 ans, et un homme établi pour la vie. »

*
* *

M. H. SIMMONS, de la ferme de Bearwood, raconte sa visite à la ferme de *Silver Heights* (*Collines d'argent*), à dix milles de Winnipeg, ferme appartenant à sir Donald. L'intendant lui déclara qu'il se contentait d'un

rendement en céréales de 20 boisseaux à l'acre; qu'il ne se servait pas de fumier, qu'il l'avait essayé à plusieurs reprises, mais qu'il ne le ferait plus, car il amène les mauvaises herbes. « On nous a fait, dit le délégué, les mêmes observations, très souvent depuis, dans les autres districts du Manitoba. Cela a étonné beaucoup les fermiers anglais de voir les fermiers canadiens brûler leurs pailles, ce qui se fait presque partout. On leur a toujours fait la même réponse (1). Comme la combinaison de l'elevage et de la culture se généralise, on ne tardera pas à renoncer à cet usage. L'intendant de *Silver Heights* a dit que sur ses prairies, de qualité inférieure à la plupart des prairies, il lui fallait 10 acres, (4 hectares) pour nourrir une bête (2).

Aux environs de Winnipeg, M. Simmons a visité des potagers bien cultivés et très productifs. Il a constaté qu'on y employait du fumier.

Le délégué constate que le pays de Glenboro et de Saint-Alphonse ainsi que celui du lac Pélican, du *Swan Lake* ou lac du Cygne, » est le meilleur pays pour les colons qu'il ait jamais vu. » Il est occupé, en partie seulement, depuis environ 8 ans. Il a visité spécialement les *crofters* écossais et déclare qu'ils sont en train de se faire une très belle situation. Ils disent que la première année — c'étaient d'anciens pêcheurs — leur a paru dure, mais que dès la seconde, ils étaient faits au pays et n'avaient nullement envie de retourner en Ecosse. Au lac Barnett et au lac Pélican, les délégués ont trouvé un pays magnifique, des paysages splendides, des terres très riches. Ils y ont interviewé un jeune fermier anglais occupé à mettre du froment en meules. Son premier métier était celui d'employé de bureau à Liverpool. Un autre jeune fermier, fils d'un « clergyman » anglais l'aidait ; tous deux paraissaient contents.

M. Simmons calcule que, dans un voyage à Plum-Creek, après une course en voiture de 56 milles (plus de 15 lieues), ayant vue sur environ 2 milles autour d'eux, les délégués ont aperçu quelque chose comme 3,000,000 de boisseaux de froment en meules (81 millions de kilos). M. Sandison (Brandon) leur a déclaré qu'il s'attendait, pour 1890, à un rendement de 35 à 40 boisseaux à l'acre (de 945 à 1080 kilogs, soit 2,362 à 2,600 kilogs à l'hectare). Ses orges devaient lui donner sur 550 acres, après six ans de récolte en froment, un rendement de 8 à 10 *quarters* par acre, à raison de 34 livres le boisseau (15 kilos 436 grammes). Il avait loué 640 acres de terre pour trois ans, à raison de fr. 2 50 par acre et par an (fr. 7.50 par hectare).

A Clanwilliam, près Minnedosa, il a été voir un ami qu'il a trouvé à 9 heures du soir — les crépuscules au Manitoba sont très longs et durent en été jusqu'à 11 heures du soir — finissant une meule de froment. Cet

(1) Cependant pour la culture potagère, nous ont dit des Canadiens, une certaine quantité de fumier est utile. Elle permet de « forcer » les légumes, ce qui est avantageux dans ces pays, où l'été est assez court et où sévissent des gelées nocturnes parfois en mai.

(2) La moyenne, au Manitoba, est d'un ou deux hectares de prairie par tête.

ami, fils d'un clergyman du Dorsetshire (Angleterre), avait été l'élève agricole de M. Simmons. Il le vit, au Manitoba, à la tête d'une ferme de 320 acres (129 hectares) qui lui avait coûté 62 fr. l'hectare (8,000 fr.) presque tous en culture, avec une bonne maison et des annexes bien placées; mais il n'avait personne pour se livrer aux travaux domestiques, sauf un seul serviteur. On courut à un mille (20 min.) pour chercher du pain de renfort. On cuisina le souper entre hommes. « Voilà donc dit M. Simmons, un « gentleman,» labourant sa propre terre, cuisant son propre dîner, lavant, faisant son lit avec l'aide d'un seul domestique, et cependant menant très bonne vie, jouissant de son indépendance et oubliant les aises de sa vie antérieure en Angleterre. J'ajouterai que j'ai reçu une lettre d'Angleterre, attendant mon arrivée chez mon ami du Manitoba, et venant d'un de mes anciens élèves, qui va épouser une de mes filles. Il me demandait de s'établir au Canada plutôt qu'en Australie, comme on l'avait d'abord décidé. Je lui envoyai un télégramme, le priant d'arriver tout de suite à Clanwilliam. Il y est maintenant et, d'après les lettres que j'ai reçues depuis, il est enchanté du pays et de sa nouvelle vie ; selon toute probabilité, il va s'acheter une section entière (256 hectares). Le dimanche, une douzaine de voisins, tous « gentlemen » anglais ayant fait leurs humanités, vinrent me voir. Comme mon ami, ils avaient chacun une ferme près de la sienne, suivaient le même genre de vie, travaillaient à améliorer leur position et étaient très heureux de leur existence. » (1)

Selon M. Simmons, dans le Manitoba, on évalue en général le coût de la production du froment, depuis l'ensemencement jusqu'à la livraison à l'élévateur, à 35 ou 37 fr. 50 c. l'acre (85 à 88 fr. 50 c. l'hectare).

A Saskatoon, dans le nord-ouest, il a vu de magnifiques produits potagers. On lui a remis un navet pesant 9 livres anglaises (4 kilogr. 86 gr.) de bonne qualité et d'un goût excellent. Il a visité une intéressante exposition agricole à Calgary (Alberta). Après avoir poussé jusque Vancouver, M. Simmons a parcouru la province d'Ontario dont il fait un grand éloge. Il termine son étude en déclarant, « que les débuts du colon sont durs, mais qu'il n'a jamais rencontré ni un homme ni une femme regrettant d'être venus au Canada. A ceux qui craindraient de jeter (la première année) leur femme et leurs enfants dans la vie de la Prairie, au début, il conseille de prendre un *homestead* et d'y résider pendant un an, en laissant leur famille dans la ville la plus voisine, jusqu'à ce que le gros de l'entreprise soit fait. » Il a trouvé des colons qui avaient agi ainsi et s'en étaient bien trouvés ; mais la rude vie de la Prairie a des charmes profonds. Il a vu des mères et des jeunes filles qui avaient vécu dans le plus grand luxe, en Angleterre, parfaitement contentes dans leur maison de *logs* (pendant qu'on construisait une meilleure maison) et sans aucun domestique pour les travaux d'intérieur. M. Simmons fait enfin le plus bel éloge du caractère cor-

(1) J'ai constaté des faits analogues dans les colonies françaises et belges.

dial et franc des Canadiens. Il admire surtout leur hospitalité. Il ajoute :

« J'ai quitté le Canada avec regret, bien qu'heureux de rentrer chez moi après trois mois d'absence, et comme il est probable que quelque membre de ma famille s'y établira, je ne puis m'empêcher de caresser l'espoir qu'un jour je ferai au Canada une seconde visite. »

***

Les rapports de MM. G. BROWN et SPEIR sont spécialement consacrés, le premier à rendre compte de l'essai de colonisation, réalisé par les émigrants écossais dans le Manitoba, le second à étudier systématiquement les divers modes de culture, l'élève du bétail, la combinaison de l'une et de l'autre *(mixed farming)* et aussi les désavantages du pays, car le Canada, comme tous les pays du monde, a « son revers de la médaille ». — Citons seulement un passage du rapport de M. Brown (qui constate que, sous le rapport des machines agricoles et outils, les canadiens dépassent de beaucoup les anglais). Ce passage sera médité par bien des paysans belges : « A Salcoats, se trouvent les *crofters* envoyés par le gouvernement anglais. Magnifique district. La Colonie se compose de 49 familles qui furent établies en 1889 ; 30 autres familles se sont établies près du lac Pélican, dans le sud du Manitoba, en 1888. Le gouvernement anglais les aida de subsides (1800 fr. par famille) qui furent consacrés à leur transport et à leur entrée en *homestead ;* des rations leur furent allouées, jusqu'à ce que leurs premières récoltes fussent mûres. L'argent avancé devait être remboursé par annuités. M. Brown a interviewé la plupart de ces colons ; tous sont très contents. « Pas un ne veut retourner en Ecosse. La plupart écrivent à leurs familles et amis de venir les rejoindre. Tous sont contents du climat. » L'un d'eux a eu un entretien avec lord Aberdeen, noble écossais, qui les a visités, s'intéressant à leur sort. Il lui a déclaré au nom de tous, « que le jour où ils ont quitté l'Ecosse, pour mettre le pied sur le sol canadien, a été pour eux un jour heureux, tous a-t-il ajouté, nous aimons ce pays splendide, le Manitoba. «*Laissez venir ici tous ces pauvres paysans écossais, qui là-bas peinent du matin au soir pour trouver de quoi vivre et payer leur propriétaire. Qu'ils viennent ici, où ils seront heureux, libres, leurs propres maîtres sur leurs terres de 160 acres. Il y a de la place ici pour eux tous !* »

Et M. Brown déclare en terminant : « De ce que je viens de raconter, on peut en conclure quelles sont les parties du Canada que je considère comme les plus favorables pour les cultivateurs. Je puis ajouter que personne ne regrettera d'être venu au Canada, pour y mener la vie agricole, pourvu qu'il ait la ferme volonté de travailler et qu'il use d'une vulgaire prudence ; et je conclus, en donnant à ce pays, le plus grand éloge qu'un homme puisse donner, c'est-à-dire, en affirmant que, s'il m'était possible de rompre tous mes liens et de me soustraire à toutes les responsabilités qui m'entourent, je voudrais aller au Canada, et m'y établir définitivement. »

Le rapport de M. SPEIR, très savant et très approfondi, est consacré à étudier le sol des diverses provinces et leur climat. « Il déclare que la fertilité du sol du Manitoba ne peut être surpassée nulle part, la plus grande partie de cet immense pays (de dix à quinze fois la Belgique), étant constituée d'un lit profond d'argile gris blanchâtre, comme sous-sol, et d'une surface de terre végétale noire, épaisse de 9 à 24 pouces (1). La plus grande partie de cet humus est composé des restes d'innombrables générations de plantes. Une partie considérable de la richesse du sol est due aux cendres laissées par les fréquents et très anciens incendies de prairie. De là, une longue accumulation de débris, sels minéraux, etc. Personne ne sera donc surpris de la richesse de ce sol, combiné avec tant de matière végétale. Dans le sud et dans le centre de la province existent des millions d'acres de la plus excellente terre à culture qu'il soit possible de trouver, et ces mêmes plaines produisent une qualité de froment qui se vend en Angleterre (et à Anvers, comme à Liverpool), à un plus haut prix que celui des autres pays. La partie nord du Manitoba, est plus ondulée, plus semée de hauteurs, mieux arrosée et boisée que les parties du centre et du sud. »

* * *

Après avoir étudié de même le sol de l'Assiniboine, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie anglaise, M. Speir passe au climat des provinces du Canada. Il constate qu'au point de vue de la santé, ce climat est excellent. La mortalité est très faible. On n'y connaît ni les fièvres,

(1) J'ai mesuré, à Saint-Alphonse et ailleurs, la profondeur de la couche noire végétale, au moyen de fossés profonds. Elle y atteignait parfois plus d'un mètre. J'ai fait à la campagne, en Belgique, dans un vulgaire pot à fleur, l'essai de cette terre (dont j'avais emporté un fragment de « cassage », soumis à M. Proost, inspecteur général de l'agriculture). Labouré en juillet 1890, sur la terre de M. Bernardin, à Saint-Alphonse, j'ai pris ce fragment en présence du curé et de deux témoins, qui ont attesté l'authenticité du fragment. Au mois de mars 1891, j'ai empoté cette terre noire, composée de détritus végétaux, sans aucun mélange de fumier quelconque. Le pot placé dans le légumier, a reçu 3 grains de froment du Manitoba, recueilli chez M. Bernardin (*Red Fyve*), plantés à un pouce de profondeur.

Chaque grain a produit cinq tiges au moins ; chacune a produit un épis, total : 15 épis. Quelques tiges avaient avorté. (Il y en aurait eu 18). Les quinze épis très beaux dans le début, ont souffert du mauvais été de 1891. Ils ont donné néanmoins 35, 25 et 20 grains, quelques-uns de 15 à 20 seulement. En moyenne, 25 à 30 grains à l'épi. J'ai obtenu 450 grains, dont une bonne cinquantaine de qualité inférieure ou avortés à cause de l'humidité et 300 bons dont 200 excellents. C'est donc 100 pour un, si l'on s'en tient aux bons grains seulement.

Les soins donnés à ce champ d'expérience, en petit, se sont bornés à un arrosage peu fréquent et à quelques tuteurs placés autour du pot.

Le fragment de terre avait été préalablement pulvérisé, afin de suppléer à l'effet que le temps produit nécessairement sur le *cassage*.

ni les maladies contagieuses épidémiques ou endémiques. La mortalité des enfants, en comparaison de la mortalité infantile en Angleterre, est beaucoup inférieure. Le climat donne de la vigueur et « renouvelle la vie. » M. Speir étudie aussi avec soin : les fermes expérimentales du Gouvernement ; le prix des terres, les constructions agricoles, le système des clôtures, le système de drainage — à peu près inutile au Manitoba — les routes, la culture du froment, le labourage, l'ensemencement, la moisson, la mise en meule, le battage, etc. Il indique le rendement moyen des diverses cultures dans les diverses provinces ; il traite de la combinaison de la culture et de l'élève du bétail ; des laiteries, beurreries et fromageries ; de la culture des fruits ; des *ranchos* ; des caractères des races de gros bétail, de chevaux et de moutons ; de la fenaison, de l'ensilage, des marchés, des chemins de fer ; des prix du grain, des salaires, des prêts d'argent (très faciles à réaliser) ; des eaux, du chauffage, des taxes et impôts, des écoles et églises, etc. Enfin il étudie avec impartialité le caractère national des Canadiens, leur langue, leurs usages, etc. Quant aux désavantages du Canada, il les examine sous les titres suivants : Les sécheresses, les grêles, les gelées d'automne, le manque de bois ou d'abris ; les sauterelles et les moustiques ; les longs hivers et les animaux sauvages. Sa conclusion la voici, et nous la faisons nôtre bien volontiers :

NOTRE CONCLUSION.

« La classe de personnes qui est surtout nécessaire au Canada, c'est celle des fermiers, cultivateurs, valets de ferme, domestiques, ouvriers agricoles et quelques catégories d'artisans... Des fermiers, doués de quelques milliers de francs, peuvent se créer un bon établissement, comme propriétaires dans le Manitoba et le Nord-Ouest, sur une ferme quatre ou cinq fois plus grande que celle qu'ils pourraient louer dans le « vieux pays » (Angleterre, France, Belgique, etc.). Et, au bout de quelques années, ils auraient une propriété en bon ordre, en plein rapport et libre de toute dette. Les serviteurs de ferme, doués de quelques centaines de francs, peuvent aussi réussir parfaitement. Les cultivateurs, en vivant sobrement et en travaillant avec persévérance, pourront très rapidement améliorer leur situation... Mon examen du Canada m'oblige à conclure que beaucoup de nos fermiers, surtout ceux de la petite classe, qui ont l'habitude du bétail, réussiront bien mieux dans le Manitoba et le Nord-Ouest que chez nous. Je n'ai pas d'hésitation à dire que, s'ils veulent changer de patrie, ils devraient essayer du Canada. S'ils sont contents et satisfaits là où ils sont je leur dirai : Restez-y, mais dans toute autre circonstance, essayez du Canada. Et si vous y venez, faites-le au printemps. »

* * *

Cette conclusion très sensée, très solidement motivée, est applicable aux cultivateurs belges et français comme aux cultivateurs anglais. Qu'ils en fassent leur profit !...

